



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

RAPPORT FINANCIER

2021



SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER

P.07

PRÉSENTATION

P.10

**ENVIRONNEMENT
MACRO-ÉCONOMIQUE**

P.15

**ENVIRONNEMENT
BANCAIRE
ET FINANCIER**

P.24

**ANALYSE DES
RÉSULTATS
DU GROUPE**

P.40

**GESTION
GLOBALE DES
RISQUES**

ETATS FINANCIERS 2021

P.83

COMPTES
CONSOLIDÉS

P.115

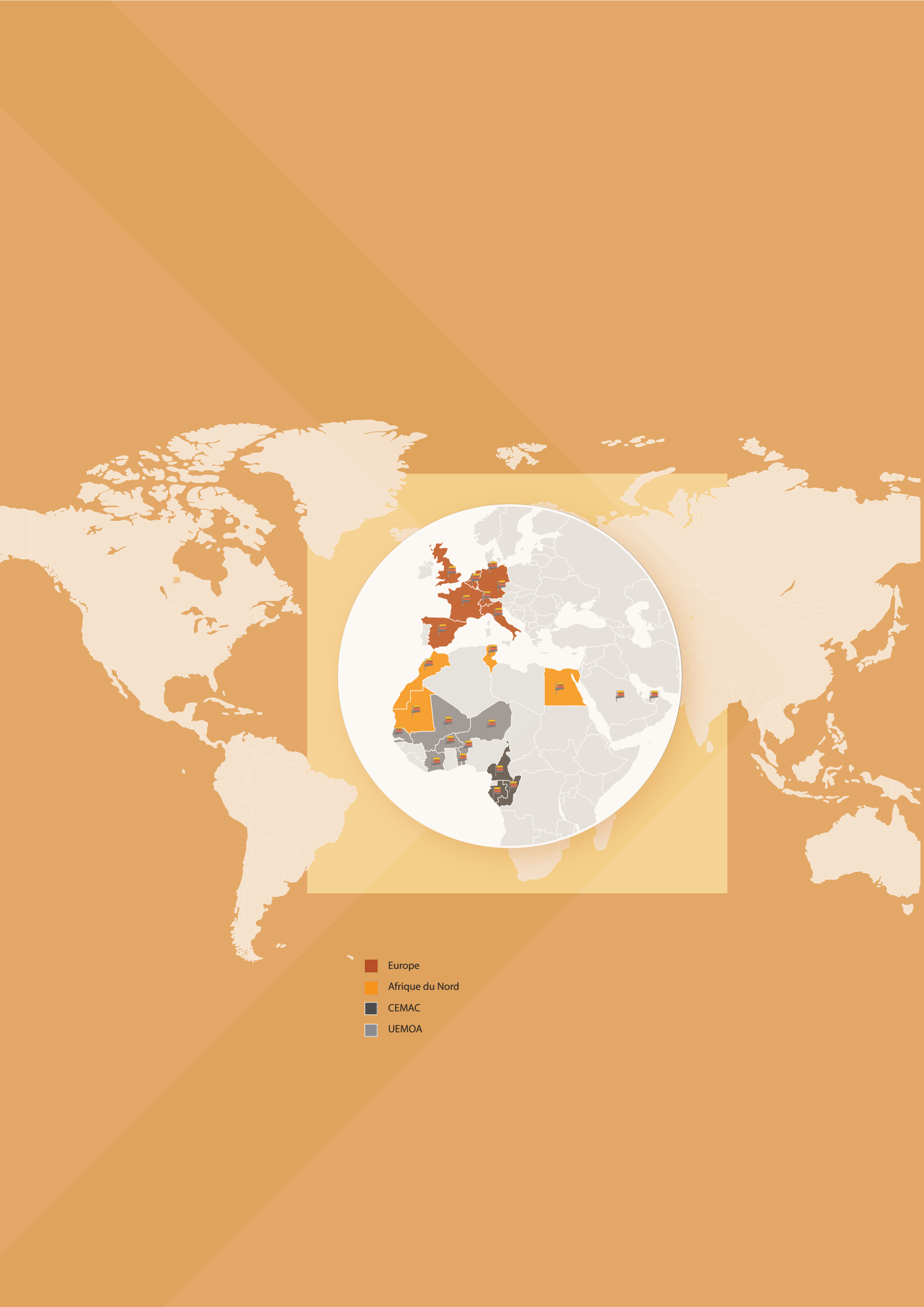
COMPTES
SOCIAUX

RAPPORT RSE

P.140

NOTRE
DÉMARCHE RSE

ATTIJARIWAFABA BANK
UN GROUPE BANCAIRE ET
FINANCIER A VOCATION
INTERNATIONALE



- Europe
- Afrique du Nord
- CEMAC
- UEMOA



RAPPORT FINANCIER

Attijariwafa bank en chiffres

- 20 590 collaborateurs
- 3 533 agences au Maroc
- 290 agences en Afrique du Nord
- 60 points de vente en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique
- 1 057 agences en Afrique de l'Ouest
- 895 agences en Afrique Centrale

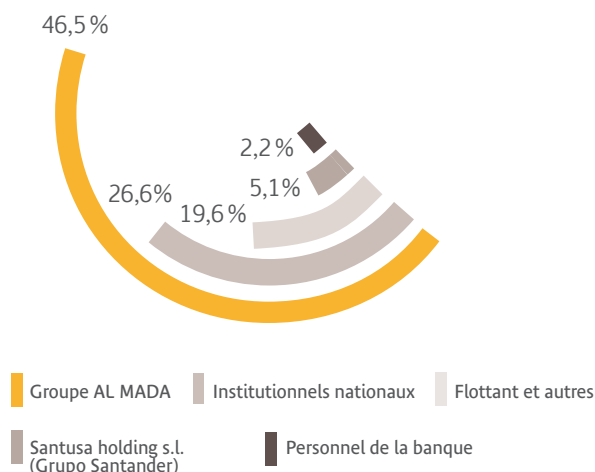
À propos d'Attijariwafa bank

Créé en 2004, à travers la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc (fondée en 1911) et Wafabank (fondée en 1904), Attijariwafa bank est leader incontesté au Maroc et 6ème en Afrique.

Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb et de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine) et acteur de référence de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, location longue durée, factoring...

Attijariwafa bank est basée au Maroc et opère dans 25 pays : en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Togo, Niger, Bénin, Congo, Gabon et Cameroun) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque, à Dubai,

Actionnariat au 31 décembre 2021



Abudhabi, Riyadh, Londres et Montréal à travers des bureaux de représentation.

Attijariwafa bank est un acteur panafricain de référence ayant accéléré sa croissance en Afrique au cours des dernières années, la Banque de Détail à l'International contribue à hauteur de 33,5% au produit net bancaire et de 30,1% au résultat net part du groupe au 31 décembre 2021.

Le Groupe dispose du réseau de distribution le plus large au Maroc et le plus dense en Afrique avec 5 835 agences et emploie 20 590 collaborateurs au service de 10,8 millions de clients au 31 décembre 2021. Avec une action au quotidien basée sur les valeurs du leadership, de l'engagement, de la citoyenneté, de l'éthique et de la solidarité, Attijariwafa bank mobilise l'ensemble de ses ressources au service du continent africain.

AWB est coté à la bourse de Casablanca avec une capitalisation boursière de 11,3 USD milliards (au 31 décembre 2021) et son actionnaire de référence Al Mada détient 46,5% du capital d'Attijariwafa bank.

Mobilisation et engagement du groupe Attijariwafa bank pour accompagner les clients et favoriser la relance économique

En 2021, Attijariwafa bank a poursuivi le soutien et l'accompagnement des ménages, des très petites et moyennes entreprises, des grandes entreprises locales et régionales et des institutionnels dans les différents pays de présence contribuant à stimuler la reprise économique. Au Maroc, ce soutien s'est matérialisé par :

- Le financement de 12 000 jeunes et porteurs de projet pour un montant de 2,7 milliards de dirhams, dans le cadre de l'initiative « Intilaka », ce qui correspond à 41%¹ du total des crédits accordés par le secteur bancaire ;
- La production de 8,1 milliards de dirhams de crédits immobiliers acquéreurs au titre de l'année 2021 (soit un plus haut historique avec des progressions de +15% et +8% par rapport à 2020 et 2019 respectivement) contribuant à financer l'accès au logement et à soutenir le secteur de l'immobilier dans cette conjoncture difficile ;
- La distribution de 21,5 milliards de dirhams de crédits « Damane » au bénéfice de 51 605 entreprises, soit une part de marché de 37%¹ ;
- Le financement de 18 029 PME pour un montant de 9,0 milliards de dirhams dans le cadre des initiatives « Damane Express » « Damane Attasyir » et « Damane Istitmar », soit une part de marché de 72%² ;
- L'inscription de 105 000 autoentrepreneurs, soit une part de marché de 58%² ;
- L'enrichissement de l'offre de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets et aux très petites entreprises à travers le réseau Dar Al Moukawil et la plateforme digitale Daralmoukawil.com générant 2,5 millions de connexions et plus de 7 millions de d'interactions sur les réseaux sociaux. Cet accompagnement a permis la formation de 40 500 très Petites Entreprises, la réalisation de 14 000 entretiens de conseil et l'organisation de réunions de prospection et collaboration commerciale (B2B) entre les TPEs clientes.

(1) Parts de marché relatives au nombre d'entreprises financées depuis le début des programmes « Damane » en 2020

(2) Part de marché cumulée depuis le début de l'enrôlement des « autoentrepreneurs » par le secteur bancaire marocain

Dispositif de prévention et de continuité d'activité reconduit

Au cours de l'année 2021, le Groupe a poursuivi le déploiement des mesures dans le cadre du plan de prévention COVID-19 pour s'assurer de la continuité des activités, réduire le risque de propagation et maîtriser les risques et impacts sur son activité et ses clients.

RAPPEL DU DISPOSITIF :

Mesures sanitaires :

- Mise en congé systématique des collaborateurs de retour d'un pays étranger et observation d'une période d'isolement de 14 jours;
- Interdiction des déplacements professionnels à l'étranger et à l'intérieur du pays;
- Sensibilisation des collaborateurs et des clients à l'importance des mesures de prévention et à l'adoption des « gestes barrières » pour limiter la transmission du virus;
- Distribution des solutions hydroalcooliques et mise en place de dispositif de prise de température de toute personne avant l'entrée au siège/ agence;
- Nettoyage et désinfection fréquents des sites (poignées de porte, claviers, boutons ascenseur, ...)

Dispositif PCA

- Identification des collaborateurs critiques et création de 2 groupes séparés sur différents sites dans la majorité des filiales avec interdiction de se rencontrer ;
- Identification des collaborateurs qui peuvent assurer la coordination des activités des filiales en mode « télétravail » et mise en place des prérequis nécessaires (messagerie, outil de collaboration, ...);
- Identification des agences qui peuvent assurer la continuité de service en cas de durcissement des mesures de confinement.

Sécurité et protection sanitaire des collaborateurs et des clients

- Mise en place d'un protocole sanitaire rigoureux et strict afin de limiter la transmission / propagation du virus (restriction des accès entre les différents sites pour les collaborateurs et les prestataires externes, limitation des accès au niveau des agences et déploiement de mesures

pour assurer la distanciation sociale, distributions de gels, masques de protection, ...) ;

- Déploiement d'un dispositif spécifique d'hygiène et de nettoyage ;
- Gestion optimisée des effectifs et des espaces occupés dans les sites centraux et le réseau (présentiel, télétravail, rotation des équipes, congés) ;
- Suspension des réunions, des événements et des déplacements en privilégiant les visio-conférences (dès le 24 février, avant l'enregistrement des 1ers cas dans les pays de présence) ;
- Mise en place d'un protocole de prise en charge médicale et sociale (tests généralisés PCR à l'ensemble des effectifs et programmation régulière de tests ciblés, prise en charge des cas suspects, positifs ou en contact, service d'assistance psychologique aux collaborateurs, mise en télétravail de l'ensemble de la population fragile, offre de crédit spécial COVID destinée aux collaborateurs dont le foyer a été impacté par une baisse de revenus, communication régulière et proactive en interne, ...).

Déploiement du PCA

- Identification, duplication et répartition des équipes PCA sur les différents sites ;
- Identification des fonctions / collaborateurs critiques, séparation des équipes et activation des sites de repli ;
- Identification des équipes de back up en télétravail prêtes à intervenir en cas de besoin ;
- Accélération de la mise à disposition des infrastructures et solutions technologiques appropriées (solutions IT, VPN, vidéo conférences, etc.) et encouragement à l'utilisation des canaux distants et du télétravail ;
- Mise en place de dispositifs de supervision de la sécurité adaptés au nouveau mode d'organisation du travail ;

- Mise en place d'un dispositif d'interaction avec les prestataires « sensibles » pour la continuité d'activité ;
- Préparation des dispositifs logistiques et de sécurité en cas de durcissement du confinement et de scénario extrême.

Résilience financière

- Mise en place de la cellule de gestion de crise de liquidité, suite au déclenchement de la crise, et déploiement de plans d'action volontaristes pour augmenter les buffers de liquidité en monnaie locale et en devises ;
- Déploiement d'un plan de renforcement du capital et mise en œuvre de leviers permettant d'atténuer l'impact de la baisse du résultat 2020 sur les ratios de solvabilité ;
- Revue du 'risk appetite framework' permettant de privilégier les activités clientèle pour comptes propres immunisant ainsi le compte résultat contre la volatilité des marchés financiers ;
- Accélération du déploiement du plan triennal d'optimisation des charges et des investissements.

Dialogue avec les gouvernements et les régulateurs

Membre actif et force de proposition au Comité de Veille Economique au Maroc, Attijariwafa bank entretient un dialogue permanent avec les institutions représentatives du secteur privé (associations et fédérations sectorielles représentant les entreprises, chambres de commerce et d'industrie, ...), des syndicats, des médias, des différents départements ministériels dans les différents pays de présence.

La banque est également en interactions permanentes avec les banques centrales et est force de proposition dans les évolutions réglementaires et légales (ex : projet de loi sur la signature électronique au Maroc dans le cadre de l'accélération de la digitalisation).

ENVIRONNEMENT MACRO- ÉCONOMIQUE

MONDE

Après avoir observée une contraction de 3,4% en 2020, l'économie mondiale a renoué avec la croissance et a enregistré, en 2021, une hausse de 5,5% du PIB, selon les dernières prévisions de la Banque Mondiale. Cette reprise reste néanmoins ralentie

Croissance du PIB	2020	2021 ^E	2022 ^P
Monde	-3,4%	5,5%	4,1%
Pays avancés	-4,6%	5,0%	3,8%
Zone Euro	-6,4%	5,2%	4,2%
France	-8,0%	6,3%	3,9%
Allemagne	-4,6%	3,1%	4,6%
Espagne	-10,8%	5,7%	6,4%
Royaume-Uni	-9,8%	6,8%	5,0%
Etats-Unis	-3,4%	5,6%	3,7%
Japon	-4,5%	1,7%	2,9%
Pays émergents et en développement	-1,7%	6,3%	4,6%
Afrique du Nord et Moyen Orient	-4,0%	3,1%	4,4%
Afrique subsaharienne	-2,2%	3,5%	3,6%

Source : Banque Mondiale (janvier 2022)

Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique du PIB a marqué un rebond de 6,3% (vs.-1,7% en 2020) et devrait se situer à 4,6% en 2022. Cependant, les performances restent inégales d'un pays à un autre.

Dans ce contexte, la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales a alimenté la hausse des prix des produits de

AFRIQUE

En 2021, l'activité économique en Afrique a également amorcé une reprise, soutenue par la levée des mesures restrictives, par l'amélioration du secteur du tourisme et par la hausse des prix des matières premières. Selon les dernières projections de la Banque Africaine de Développement, le PIB en Afrique a enregistré, ainsi, une croissance de 3,4% en 2021 et devrait atteindre 4,6% en 2022.

Pour sa part, le taux d'inflation en Afrique devrait ralentir à 9,0% en 2021 (vs. 10,4% en 2020). Le niveau des prix a subi des pressions qui se compensent. D'une part, une pression à la hausse qui fait notamment suite à une politique monétaire accommodante et à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des coûts de production et de distribution.

par la poursuite de la pandémie et par ses conséquences notamment sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. La croissance économique mondiale s'établirait, ainsi, à 4,1% en 2022 et à 3,2% en 2023.

Au niveau des économies avancées, la croissance économique du PIB ressort en hausse de 5,0% en 2021 après une baisse de 4,6% en 2020. Cette évolution a notamment bénéficié de la progression de la production dans de nombreux pays après la levée des restrictions sanitaires et à la poursuite des mesures de soutien aussi bien monétaires que budgétaires.

base et a attisé la montée de l'inflation. Les taux d'inflation se sont établis, ainsi, à 2,8% dans les pays avancés et à 5,5% au niveau des économies émergentes.

Pour sa part, le cours du baril a augmenté passant d'une moyenne annuelle de 41,75 dollars le baril en 2020 à 70,68 dollars le baril en 2021.

La pression à la baisse des prix est, d'autre part, due au repli des prix du pétrole importé ainsi à la hausse de l'épargne en raison des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie.

Indicateurs économiques en Afrique par région

	PIB		Inflation	
	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P
Afrique	3,4%	4,6%	9,0%	-
Afrique Centrale	3,2%	4,0%	5,2%	4,0
Afrique de l'Est	3,0%	5,6%	20,5%	12,8%
Afrique du Nord	4,0%	6,0%	5,0%	6,1%
Afrique Australe	3,2%	2,4%	9,4%	6,5%
Afrique de l'Ouest	2,8%	3,9%	8,6%	8,3%

Source: BAD

La présente section décrit les principales évolutions des environnements économiques des pays de présence d'Attijariwafa bank en 2021.

AFRIQUE DU NORD

(DONNÉES 2021)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Tunisie	163 610	12,1	3 750
Mauritanie	1 030 700	4,3	2 150
Libye	1 759 540	6,8	4 310
Egypte	1 001 450	105,0	4 180

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En Afrique du Nord, la croissance économique du PIB s'est redressée s'établissant à 4,0% en 2021, selon les prévisions de la Banque Africaine de Développement, et ce après avoir marqué une contraction de 1,8% en 2020. Ce rebond est essentiellement redevable à la remontée de la demande et des prix du pétrole, à l'ouverture des frontières et à l'assouplissement des mesures de confinement et des restrictions de mobilité des populations. Par pays, la croissance du PIB se présente comme suit : Tunisie (3,0% en 2021), Maroc (6,7% en 2021), Mauritanie (2,7% en 2021), Libye (123,2% en 2021) et Egypte (3,3% en 2021).

Après avoir enregistré une forte baisse passant de 8,1% en 2019 à 4,1% à 2020, le taux d'inflation en Afrique Nord a renoué avec la hausse pour s'établir à 5,0% en 2021 et à 6,1% en 2022^P. Cette augmentation est due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dans la région.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (%)		Solde courant (%)	
	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P
Tunisie	3,0	3,3	5,7	6,5	-8,3	-7,6	-3,1	-3,8
Mauritanie	2,7	5,0	2,7	3,8	-0,7	-1,1	-0,7	-0,8
Libye	123,2	5,3	21,1	8,0	6,8	12,5	19,2	15,4
Egypte	3,3	5,2	5,8	7,3	-7,4	-6,4	-3,9	-3,7

FMI, octobre 2021

Pour sa part, le déficit budgétaire de la région a été atténué en 2021 par rapport au niveau record de 11,6% enregistré en 2020. Le déficit du compte courant s'est établi, quant à lui, à -4,9% du PIB en 2021, soit le même niveau qu'en 2019 et devrait encore baisser à -1,8% du PIB en 2022.

UEMOA

(DONNÉES 2021)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Bénin	112 622	12,8	1 550
Burkina Faso	274 200	22,2	988
Côte d'Ivoire	322 463	28,4	2 650
Niger	1 267 000	26,1	662
Mali	1 240 192	20,9	1 020
Sénégal	196 722	17,7	1 700
Togo	56 785	8,7	1 080

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a enregistré une croissance économique du PIB de 5,5% en 2021 au lieu de 1,8% en 2020. Cette progression a profité du raffermissement progressif de la demande intérieure ainsi que par la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs d'activité après l'atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union. Par pays, le taux de croissance en 2021 se présente comme suit : Bénin (+5,5%), Burkina Faso (+6,7%), Côte d'Ivoire (+6,0%), Mali (+4,0%), Niger (+5,4%), Sénégal (+4,7%) et Togo (+4,8%).

En 2022, les projections font ressortir un PIB de la région UEMOA en croissance de 6,1% soutenue par la poursuite de la relance économique des états membres.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P
Bénin	5,5	6,5	3,0	2,0	-4,5	-3,9	-4,0	-4,3
Burkina Faso	6,7	5,6	3,0	2,6	-5,6	-4,8	-2,5	-4,1
Côte d'Ivoire	6,0	6,5	3,0	2,5	-5,6	-4,7	-3,8	-3,4
Niger	5,4	6,6	2,9	2,5	-6,6	-5,3	-15,4	-16,1
Mali	4,0	5,3	3,0	2,0	-5,5	-4,5	-5,3	-5,0
Sénégal	4,7	5,5	2,4	2,0	-5,4	-4,2	-12,2	-11,6
Togo	4,8	5,9	2,7	2,5	-6,0	-5,0	-2,7	-2,7

FMI, octobre 2021

Pour sa part, le taux d'inflation de la région augmente en 2021 pour s'établir à 2,9% et devrait s'atténuer légèrement à 2,3% en 2022. Cette hausse est essentiellement due au renchérissement des prix des produits alimentaires en 2021 suite à la baisse de la production céréalière dans certains pays et de la perturbation des circuits d'approvisionnement induite par la crise sanitaire dans d'autres pays.

De son côté, le déficit budgétaire de l'UEMOA se maintient en 2021 à -5,5% faisant notamment suite à l'accélération des investissements publics dans le cadre des plans de relance mis en œuvre par les Etats membres.

Pour soutenir la reprise économique, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir l'orientation accommodante de sa politique monétaire. Les taux directeurs demeurent ainsi inchangés, au courant de l'année 2021 : le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité (2,0%) ; le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal (4,0%) et le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union (3,0%).

CEMAC :

(DONNÉES 2021)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Cameroun	475 440	279	1 730
Congo	342 000	4,9	2 700
Gabon	267 667	2,2	9 080

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) clôture l'année 2021 avec un PIB en hausse de 2,6% et prévoit une croissance de 2,8% en 2022. Ce regain de dynamisme est principalement dû à la normalisation progressive de la situation sanitaire dans la zone, à l'évolution favorable de la production gazière en Guinée Equatoriale et au Cameroun ainsi qu'à la bonne orientation de la production du coton au Cameroun et au Tchad.

Pour sa part, le niveau de l'inflation se détend, en 2021, pour s'établir à 2,1% contre 2,7% une année auparavant. Cette tendance s'explique essentiellement par le recul des contributions des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transports » qui sont passées respectivement de près de 2 et 0,2 points à 0,5 et 0,1 point. En 2021, le taux d'inflation devrait se situer à 2,3%. Pour sa part, le solde budgétaire de la région se creuse à -1,8% du PIB en 2021 en lien avec la dégradation de la situation des finances publiques dans la région.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P	2021 ^E	2022 ^P
Cameroun	3,6	4,6	2,3	2,0	-2,8	-1,5	-2,8	-2,2
Congo	-0,2	2,3	2,0	2,8	1,5	3,1	12,1	6,3
Gabon	1,5	3,9	2,0	2,0	-2,5	0,7	-3,8	-2,0

FMI, octobre 2021

Par ailleurs, la banque centrale régionale (BEAC) a décidé de relever, en novembre 2021, le niveau de son taux directeur de 25 pbs à 3,50% et le taux de la facilité de prêt marginal à 5,25% au lieu de 5,0% auparavant.

MAROC

Au cours de l'année 2021, le Maroc a poursuivi le déploiement des mesures de soutien pour enrayer les effets de la pandémie et favoriser une sortie rapide de la crise et améliorer les perspectives économiques.

- Rebond de la croissance économique avec un PIB en hausse de 7,2% en 2021 en lien avec :
 - L'augmentation de 5,6% du PIB non agricole en 2021 qui a profité de la forte hausse des activités secondaires et du redressement des services marchands ;
 - L'accroissement de 17,9% de la valeur ajoutée de l'activité agricole en 2021 bénéficiant de la hausse de la production céréalière qui a atteint un niveau record (103,2 millions de quintaux en 2021 contre 32 millions de quintaux la campagne précédente) ;
- Taux d'inflation en 2021 à 1,4% ;
- Un cadre macro-économique contrasté avec :
 - Une légère amélioration du déficit budgétaire à -6,6% du PIB en 2021 et -6,1% prévu en 2022 ;
 - Une augmentation de 39,2% du déficit commercial en lien avec une hausse des importations plus importante que celle des exportations ;
 - Un allègement de la dette du Trésor à 74,9% du PIB en 2021 vs. 76,4% du PIB en 2020 : soit une dette intérieure de 17% du PIB et une dette extérieure de 57% du PIB ;
 - Une reprise de la croissance de la consommation finale nationale de 6,1% en 2021, soutenue notamment par le raffermissement des revenus des ménages et par l'accroissement des prêts à l'habitat ;
 - Un déficit courant en creusement à -2,5% du PIB en 2021 en lien avec le déficit structurel des échanges extérieurs ;
 - et, des réserves en devises couvrant 6,7 mois d'importations en 2021.
- Selon les dernières projections de la Banque Centrale, la croissance du PIB devrait se situer à 2,9% en 2022 et à 3,4% en 2023. Le rythme d'activité prévu restera largement tributaire de l'évolution de la situation sanitaire sur le plan national et international.

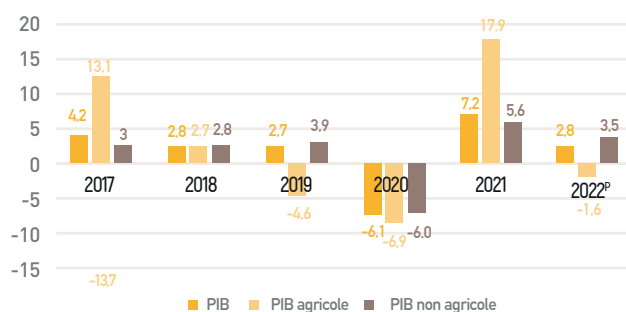
Evolution trimestrielle du PIB marocain en glissement annuel

En (%)	2019	2020	T1-21	T2-21	T3-21	2021	2022*
PIB	2,7%	-6,1%	1,8%	16,8%	10,9%	7,2%	2,8%
VA agricole	-4,6%	-6,9%	19,1%	18,0%	18,5%	17,9%	-1,6%
PIB non agricole	3,9%	-6,0%	-0,1%	16,7%	10,0%	5,6%	3,5%

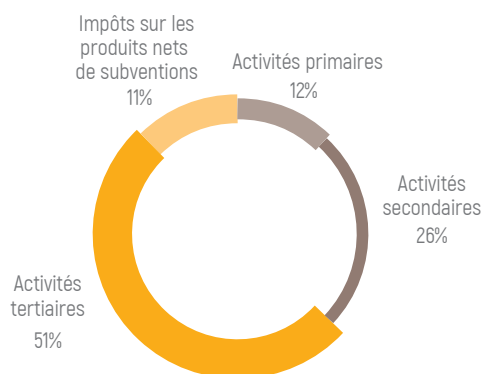
Source : BAM, HCP (janvier 2022) et prévisions AWB

(*) Prévisions

Croissance du PIB 2017-2022^P (en %)



Répartition du PIB en 2020



Net rebond de la croissance économique nationale en 2021 tiré par une bonne campagne agricole et par l'amélioration de la situation épidémiologique : Une reprise portée par les mesures de soutien déployées par l'Etat depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Au titre de l'année 2021, l'économie marocaine marque un net rebondissement avec une croissance du PIB de 7,2% portée par les performances du secteur agricole, par la mise en place d'un plan de relance économique et par une stratégie rigoureuse de gestion de la crise sanitaire. Ces actions se sont traduites par un PIB agricole en accroissement de 17,9% et un PIB non-agricole en progression de 5,6%.

Au niveau du secteur primaire, la campagne agricole 2020/2021 a bénéficié des précipitations abondantes en début d'année, ce qui a permis une production céréalière record de 103,2 millions de quintaux, en hausse de 221% par rapport à l'année dernière.

Le secteur non-agricole a profité, quant à lui, de la reprise enregistrée au niveau des industries du textile et d'habillement et de la poursuite de l'amélioration des industries agroalimentaires, des activités chimiques et para-chimiques ainsi qu'au rebond des industries mécaniques, métallurgiques et électriques. Le secteur des Bâtiment et Travaux Publics a connu, pour sa part, une forte hausse (+10,8%) stimulée par les incitations fiscales et par la baisse des prix des actifs immobiliers.

Par ailleurs, le secteur du tourisme et celui des transports ont continué à pâtir des restrictions sanitaires. A cet effet, les pouvoirs publics ont adopté un plan d'urgence d'un montant de 2 milliards de dirhams, visant le soutien du secteur touristique.

De son côté, la demande intérieure a été stimulée par le retour graduel de l'optimisme des ménages et des entreprises, dans un contexte d'évolution modérée de l'inflation et d'amélioration des revenus. Cette dynamique a contribué positivement à la croissance du PIB (+8,6 points en 2021 contre -4,1 points en 2020).

PLAN D'URGENCE D'UN MONTANT DE 2 MILLIARDS DE DIRHAMS POUR SOUTENIR LE TOURISME

En date du 14 février 2022, le gouvernement a approuvé un plan d'urgence visant à soutenir le secteur touristique d'un montant de 2 milliards de dirhams. Cette initiative comprend 5 mesures :

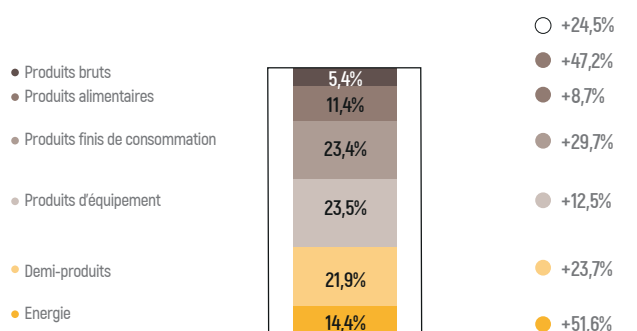
- Le prolongement du versement de l'indemnité forfaitaire de 2 000 dirhams durant le premier trimestre 2022, pour l'ensemble des employés du secteur du tourisme, les transporteurs touristiques et les restaurants classés ;
- Le report des charges dues à la CNSS pendant 6 mois pour ces mêmes employés ;
- L'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires sur une durée pouvant aller jusqu'à 1 an, pour les hôteliers et les transporteurs touristiques. Les intérêts intercalaires seront pris en charge par l'Etat pour une période équivalente aux mois de non-activité en 2021, ainsi que durant le premier trimestre 2022 ;
- La prise en charge par l'Etat de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et en 2021 ;
- L'octroi d'une subvention de l'Etat au secteur de l'hôtellerie, pour un montant global de 1 milliard de dirhams. L'objectif de cette aide est de soutenir l'effort d'investissement des hôtels souhaitant se préparer à un redémarrage rapide de l'activité dès la réouverture des frontières.

Source : Ministère des Finances

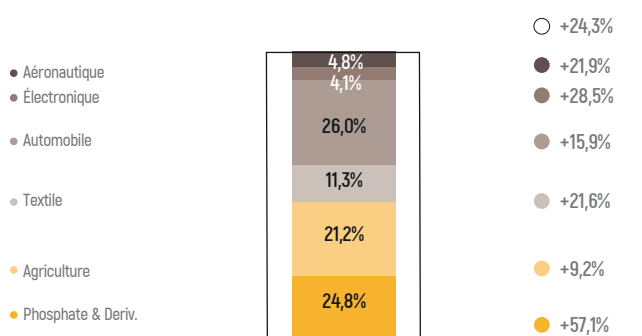
Hausse du déficit commercial

A fin décembre 2021, les échanges extérieurs des biens et services ressortent avec une augmentation de 39,2% du déficit commercial. Cette hausse est due à l'accroissement des importations de biens & services (+22,6% à 537,3 milliards de dirhams) qui ont profité de la dynamique de l'activité économique et de la reprise de la demande intérieure. Pour leur part, les exportations de biens & services se sont raffermies de 18,7% à 421,5 milliards de dirhams), bénéficiant de l'amélioration de la demande mondiale adressée au Maroc.

Total importations biens



Total exportations biens



Source : Office des changes

Les réserves internationales nettes augmentent de 3,2% pour s'établir à 330,8 milliards de dirhams en décembre 2021. Cette hausse est principalement due à l'encaissement, en août 2021, de la part revenant au Maroc au titre de l'allocation par le FMI de droits de tirages spéciaux (DTS) pour un montant de 1,2 milliard de dollars US et les achats de devises effectués par BAM auprès des banques durant les mois de septembre, octobre et novembre 2021 pour un montant total de 980 millions de dollars US. Ce niveau des avoirs en devises a, ainsi, permis au Maroc de couvrir plus de 7 mois d'importations de biens et services.

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, un Plan de relance industrielle a été élaboré sur la période 2021-2023 visant à accompagner les filières industrielles et le renforcement de leur intégration, le développement de l'entrepreneuriat industriel et l'appui de l'émergence d'une nouvelle génération industrielle.

120 milliards de dirhams seront injectés dans l'économie :

Crédits garantis par l'Etat :

75 milliards de dirhams servant à accompagner plusieurs secteurs d'activité :

Au profit de tous les segments d'entreprises et établissements publics et privés affectés par la crise :

- « DAMANE OXYGENE » en faveur des TPMEs afin de financer leurs charges pendant la période de confinement jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- « DAMANE RELANCE » est destiné à couvrir les besoins des entreprises en fonds de roulement de reprise d'activité : "DAMANE RELANCE TPE", "DAMANE RELANCE PME" et "DAMANE RELANCE HÔTELIER".

Nouveau fonds stratégique d'investissement

MAD 45 Mrds (30 milliards de dirhams mobilisés auprès d'institutionnels nationaux et internationaux et 15 milliards de dirhams financés par l'Etat (Loi des Finances 2020) afin de :

- Financer des projets d'investissement en faisant appel au partenariat public privé ;
- Renforcer des capitaux des entreprises aux fins de leur développement.

Source : Ministère des Finances

Pour leur part, les recettes MRE enregistrent, à fin décembre 2021, un accroissement de 36,8% s'établissant à 93,3 milliards de dirhams. De même, les flux nets des Investissements Directs à l'Etranger marquent une progression 20,5% se fixant à 20,2 milliards de dirham.

Le déficit du compte courant ressort, pour sa part, à -2,5% du PIB au lieu de -1,8% l'année précédente.

Aggravation du déficit budgétaire :

A fin décembre 2021, le déficit budgétaire s'établit à -70,9 milliards de dirhams contre -82,3 milliards de dirhams, une année auparavant. Cette amélioration est essentiellement due à une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

Rapporté au PIB, le déficit budgétaire s'établit à 6,6% au lieu de -7,6% en 2020.

Niveau d'inflation modéré en 2021

L'économie nationale enregistre en 2021 un niveau d'inflation en hausse, dans un contexte marqué par la reprise de la demande intérieure et par des pressions externes liées à la flambée des cours de certains produits alimentaires et pour les carburants et lubrifiants sur les marchés internationaux. L'indice des prix à la consommation s'établit, ainsi, à 1,4% contre 0,7% en 2020. Cette évolution recouvre la hausse de l'indice des produits alimentaires (+0,8%) et celui des produits non alimentaires (+1,8%).

Baisse de la dette du Trésor

A fin décembre 2021, la dette totale du Trésor a atteint 885,2 milliards de dirhams, en hausse de 6,3% par rapport à l'année 2020. L'encours de la dette intérieure s'est établi à 681,5 milliards de dirhams, représentant plus de 57% du PIB. De son côté, le stock de la dette extérieure du Trésor s'est fixé à 203,7 milliards de dirhams, représentant 17,2% du PIB. Le taux d'endettement du Trésor représente ainsi 74,9% du PIB en 2021 contre 76,4% en 2020.

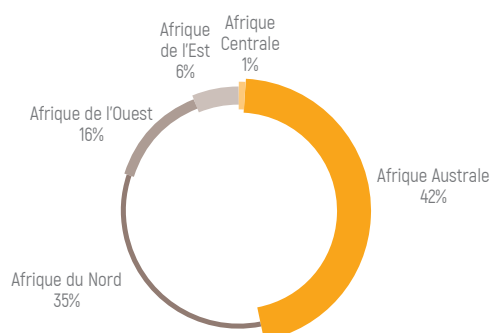
AFRIQUE

Le secteur bancaire africain a connu un essor considérable, durant cette dernière décennie, en termes de taille d'actifs et de rentabilité, de géographie de services bancaires numériques, de cartes, de paiements mobiles, et d'inclusion financière.

En 2020, une crise inédite a bouleversé les économies des différents pays africains et a impacté négativement les réalisations du secteur bancaire.

Au terme de l'année 2020, le total bilan cumulé des 200 plus grandes banques africaines progresse de 12,4% à 1 973 milliards de dollars contre 1 755 milliards de dollars une année auparavant, réparti comme suit :

**Répartition du total bilan
des 200 premières banques par région**



Source : Jeune Afrique

La hausse du total bilan s'explique essentiellement par les effets de la mise en place par les pays de la région de décisions visant à soutenir l'activité financière et bancaire.

En effet, les gouvernements ont adopté des mesures d'accompagnement tels que le rééchelonnement de la dette et la mise en place de nouveaux produits de crédits garantie par l'Etat pour accompagner les entreprises et essentiellement les TPE et PME. Les banques centrales ont, de leur côté, implémenté des politiques monétaires dites « non conventionnelles », à travers des injections de liquidités et la baisse des taux directeurs.

L'Afrique Australe demeure la première région contributrice

au total bilan (42%), portée par la performance et la taille des quatorze banques Sud-Africaines classées. Elle est suivie de l'Afrique du Nord avec une part de 35% du total actif grâce à la bonne tenue des banques égyptiennes et marocaines. L'Afrique de l'Ouest arrive en troisième position (16%) tirée par l'activité des banques Nigériennes.

Pour sa part, l'Afrique Centrale est la région la moins bien représentée dans le palmarès, avec seulement 1,0% du total de bilan cumulé. L'Afrique de l'Est se maintient, quant à elle, avec une part de 6%.

Par ailleurs, le produit net bancaire cumulé des 200 banques a accusé une baisse historique de 14,7% se fixant à 71,4 milliards de dollars contre 83,7 milliards de dollars une année auparavant. Ce repli du produit net bancaire est essentiellement dû aux répercussions de la crise sur l'activité économique.

En 2021, l'ensemble du secteur bancaire africain devrait rebondir avec des résultats en croissance, soutenu notamment par l'amélioration de l'activité économique, par la levée progressive des restrictions sanitaires et par l'accélération de la digitalisation des process, des produits et des services bancaires.

La présente section décrit les principales évolutions des environnements bancaires des pays de présence d'Attijariwafa bank.

AFRIQUE DU NORD

Représentant 35% du total des actifs des 200 banques africaines, selon le classement 2019 de Jeune Afrique, le secteur bancaire en Afrique du Nord joue un rôle important dans le continent.

	Tunisie	Mauritanie	Egypte
Banques	23	18	38
Réseau d'agences	1 974	291**	4 532
Nombre de GAB/DAB	3 029	305*	14 918
Taux de bancarisation	48%*	18%*	33%*
Total des actifs	TND 131,3 milliards	Nd	EGP 7 022,1 milliards
Dépôts collectés	TND 82,2 milliards	MRO 71,6 milliards	EGP 5 177,8 milliards
Crédits distribués	TND 98,6 milliards	MRO 63,2 milliards	EGP 2 493,4 milliards
PNB	TND 5 614 milliards	MRO 5,81 milliards	Nd
Résultat net	815	MRO 230 millions	Nd
RoE	8,7%	1,4%	14,9%
RoA	0,8%	NA	1,2%

Source : Banques Centrales (Données à fin décembre 2020)

(*) Chiffres 2018 ; (**) Chiffres 2019

ZOOM TUNISIE

Principales initiatives de la Banque Centrale Tunisie pour faire face à la Covid-19 en 2020 et en 2021

A l'instar des autres pays de la région, la BCT a pris une série de mesures monétaires, réglementaires et prudentielles visant à atténuer l'impact économique de la crise sanitaire et de garantir la stabilité financière :

- Baisse de 100 bps du taux d'intérêt directeur en mars 2020 et de 50 bps en septembre 2020 se fixant à 6,25% ;
- Assouplissement qualitatif visant à élargir la gamme des collatéraux éligibles au refinancement ;
- Assouplissement du mode de calcul et des exigences liées au ratio crédits/dépôts ;
- Création d'une nouvelle catégorie de financement éligible au refinancement pour permettre aux banques d'accompagner les entreprises face à la crise sanitaire ;
- Prolongation de la période de report des échéances des crédits jusqu'à fin septembre 2021 et prorogation de la durée d'octroi des financements exceptionnels jusqu'à la fin de décembre 2021 ;
- Suspension de toute décision de distribution de dividendes, au titre de l'exercice 2019, l'interdiction de toute opération de rachat par les banques et établissements financiers de leurs propres actions et ce, dans un objectif de préservation de leurs fonds propres ;
- Soumission des banques à un exercice de stress test pour évaluer leur résilience à un scénario de crise aigüe sur un horizon de 3 ans.

ZOOM EGYPTE

SECTEUR BANCAIRE

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le secteur bancaire égyptien est resté résilient en 2020 avec une croissance de 22,6% des dépôts et de 31,9% des crédits comparativement à l'année 2019. Le total bilan a, quant à lui, augmenté de 19,9% se fixant à 7 022,1 milliards d'EGP.

Le taux de contentialité est passé de 4,2% en 2019 à 4,0% en 2020 et à 3,5% en juin 2021. Le taux de couverture s'est établi à 95,2% en 2020. Le secteur présente un bon niveau de capitalisation avec un ratio de solvabilité de 20,1% en 2020 et de 19,0% en juin 201 (vs. 17,7% en 2019).

Pour leur part, les indicateurs de rentabilité ont baissé en 2020 pour atteindre 1,2% pour le RoA et 14,9% pour le RoE.

Dans ce sillage, les banques égyptiennes se sont orientées vers la banque digitale capitalisant sur l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'internet en Egypte (+8,1% entre janvier 2020 et janvier 2021 à 59,2 millions, soit 57,3% de la population totale).

UEMOA

Paysage bancaire

Au 31 décembre 2020, le système bancaire de l'UEMOA compte 152 établissements de crédit dont 131 banques et 21 établissements financiers à caractère bancaire contre 153 une année auparavant. Cette évolution résulte du retrait de l'agrément de la Banque Internationale du Bénin (BIBE), à la suite de sa fusion avec la Banque Africaine pour l'Investissement et le Commerce (BAIC) ; du retrait de l'autorisation d'installation de de Diamond Bank Bénin, succursale de Côte d'Ivoire et de l'autorisation d'installation accordée à Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, succursale du Sénégal.

Sur le plan de densité du réseau, le nombre d'agences, bureaux et points de vente s'est consolidé de 0,9% pour s'établir à 3 762 unités. En parallèle, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) s'est accru de 8,8% pour se fixer à 3 676 unités.

	Banques	Établissements financiers	Total	Réseau	GAB
Bénin	14	1	15	227	348
Burkina Faso	15	4	19	323	526
Côte d'Ivoire	28	2	30	736	1133
Guinée Bissau	5	0	6	42	74
Mali	14	3	17	490	527
Niger	14	4	18	1 159	185
Sénégal	27	4	31	525	643
Togo	14	3	17	260	240
Total	131	21	152	3 762	3 676

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Données 2020

Activité

Le système bancaire de l'UEMOA a évolué en 2020 dans un contexte économique marqué par la propagation de la crise sanitaire.

Dans ce sillage, le total bilan des établissements de crédit a progressé de 14,8% à 47 719 milliards de FCFA à fin 2020. Cette croissance fait suite à la hausse du total actifs dans l'ensemble des pays de l'UEMOA : Côte d'Ivoire (+18,5%) ; Burkina Faso (+16,4%) ; Sénégal (+11,2%) ; Mali (+12,8%) ; Bénin (+13,5%) ; Togo (+13,7%) ; Niger (+9,9%) et Guinée Bissau (11,9%).

	Total bilan (millions FCFA)	PDM en termes de total bilan
Bénin	4 828	10,1%
Burkina Faso	6 725	14,1%
Côte d'Ivoire	15 935	33,4%
Guinée Bissau	343	0,7%
Mali	5 630	11,8%
Niger	2 017	4,2%
Sénégal	8 786	18,4%
Togo	3 457	7,3%
Total	47 719	100,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

La Côte d'Ivoire occupe le premier rang en termes de total bilan (33,4%), suivie du Sénégal (18,4%), du Burkina-Faso (14,1%), et du Mali (11,8%). La Guinée Bissau reste loin derrière avec 0,7% du total bilan de la région.

Les crédits distribués ont évolué de 8,3% pour se fixer à 24 981,1 milliards de FCFA pendant que les dépôts ont augmenté de 17,0% pour se chiffrer à 33 007,3 milliards de FCFA. Il en ressort un coefficient d'emploi de 75,7%.

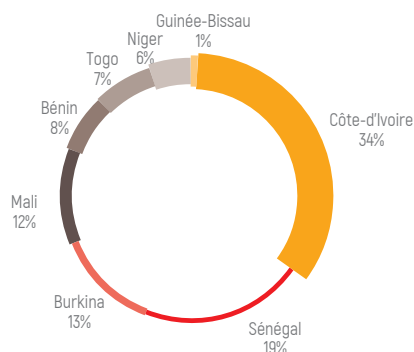
Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2020, à 2 347,7 milliards, en hausse de 8,0% par rapport à l'année précédente.

Avec une part de 33,8%, la Côte d'Ivoire demeure le premier contributeur au produit net bancaire de l'UEMOA, suivi du Sénégal (19,5%), du Burkina Faso (13,0%) et du Mali (12,5%).

De son côté, le résultat net global provisoire a affiché une progression de 19,8%, passant de 460,6 milliards en 2019 à 551,8 milliards en 2020. Toutes les régions ont contribué à cette performance. Les bénéficiaires se répartissent comme suit : Côte d'Ivoire (43,9%), Sénégal (15,5%), Burkina Faso (16,8%), Mali (11,2%), Bénin (4,4%), Niger (4,3%), Togo (3,3%) et Guinée-Bissau (0,5%).

Structure du Produit Net Bancaire en 2020



L'UEMOA face à la Covid-19

En 2020, pour faire face aux conséquences de la pandémie du Covid-19 sur le système bancaire et financier de l'UEMOA, la Banque Centrale de la région a décidé notamment de :

- Augmenter de 340 milliards de FCFA les ressources mises à disposition des banques pour les porter à 4 750 milliards de FCFA ;
- Elargir les mécanismes mis à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque Centrale ;
- Affecter 25 milliards de FCFA au fonds de bonification de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) qui se chargera d'accorder une bonification de taux d'intérêt et d'augmenter les montants des prêts concessionnels accordés aux États ;
- Et, accompagner les entreprises et principalement les PME avec le report d'échéances.

Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC

Paysage bancaire

En 2020, le système bancaire de la CEMAC compte 51 banques en activité, réparties entre 15 banques au Cameroun, 4 banques en Centrafrique, 11 banques au Congo, 7 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 9 banques au Tchad.

	Banques
Cameroun	15
Centrafrique	4
Congo	11
Gabon	7
Guinée Equatoriale	5
Tchad	9
Total	51

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Activité

La Commission bancaire d'Afrique Centrale fait état d'un bilan positif en 2020 de l'activité bancaire dans la sous-région, traduisant une certaine résilience du système bancaire face au choc sanitaire.

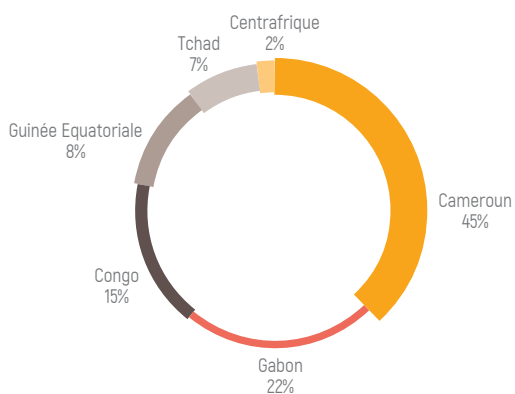
Le total bilan des banques de la CEMAC s'est élevé, à fin décembre 2020, à 15 213 milliards de FCFA, en hausse de 7,9% par rapport à l'année précédente. Par pays, l'activité bilancielle des banques de la région a augmenté dans la plupart des pays de la CEMAC notamment au Congo (+15,7%) et au Cameroun (+9,4%). En revanche, le total bilan en Guinée Equatoriale a enregistré une légère baisse de 0,15%.

De même, les dépôts collectés se sont améliorés de 10,4% se fixant à 11 479 milliards de FCFA. Les crédits distribués ont, quant à eux, baissé de 7,0% à 9 033 milliards de FCFA. Les créances en souffrances se sont chiffrées, pour leur part, à 1 914 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de contentialité de 21,2% en quasi-stagnation par rapport à l'année précédente.

Résultats

Au terme de l'année 2020, les banques en Afrique Centrale ont affiché, un produit net bancaire de 963,7 milliards de FCFA, en recul de 0,4%. Pour sa part, le résultat net de la région s'est établi à 177,2 milliards de FCFA en progression de 26,7% essentiellement grâce à une forte baisse de l'impôt sur les sociétés. Par pays, le résultat net a évolué comme suit : Cameroun (+4,0), Gabon (+17,4%), Congo (+758%), Guinée Equatoriale (+59,6%), Tchad (-28,0%) et République Centrafricaine (-72,0%).

Produit net bancaire par place bancaire en 2020



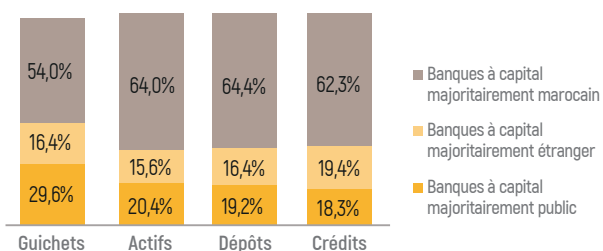
Eu égard les facteurs de risques sur la stabilité monétaire et financière face à la pandémie du Covid-19, le Comité de Politique monétaire de la BEAC a décidé, en mars, 2020, de :

- Réviser à la baisse le taux d'intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 25 pbs à 3,25% ;
- Abaisser de 100 pbs le taux de la facilité de prêt marginal, soit de 6,0% à 5,0% ;
- Porter les injections de liquidité de 240 milliards de FCFA à 500 milliards de FCFA ;
- Elargir la gamme des effets privés admis comme collatéral des opérations de politique monétaire
- Et, de revoir à la baisse les niveaux des décotes applicables aux effets publics et privés admis comme collatéral pour les opérations de refinancement à la BEAC.

MAROC

Le secteur bancaire joue un rôle moteur dans le financement de l'économie marocaine avec un actif bancaire représentant 1,37 fois le PIB en 2020. Le paysage bancaire est resté globalement stable avec 91 établissements de crédit, à fin décembre 2020, après l'entrée d'un nouvel opérateur agréé pour offrir des services adossés à des comptes de paiement. Les établissements de crédit sont répartis entre 24 banques dont 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques off-shore, 12 associations de microcrédit, 20 établissements de paiement, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Concentration en fonction du statut de l'actionnariat des banques (en %)



Source : Bank Al Maghrib

L'actionnariat du système bancaire est dominé par l'actionnariat privé marocain, constitué notamment de holdings, de compagnies d'assurances et d'organismes de prévoyance sociale. Il est suivi par l'actionnariat étranger majoritaire dans 7 banques et 7 sociétés de financement. Pour sa part, Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public ressort à 11, réparti entre 7 banques et 4 sociétés de financement.

En termes de présence transfrontalière, les groupes bancaires opèrent en Afrique à travers 45 filiales et 4 succursales dans 27 pays : 10 pays en Afrique de l'Ouest (dont 8 dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), 6 pays en Afrique Centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 au Maghreb Arabe et deux pays en Afrique Australe.

Dans le reste du monde, les banques marocaines sont présentes dans 7 pays en Europe et en Chine et disposent de 52 bureaux de représentation dans 17 pays principalement européens.

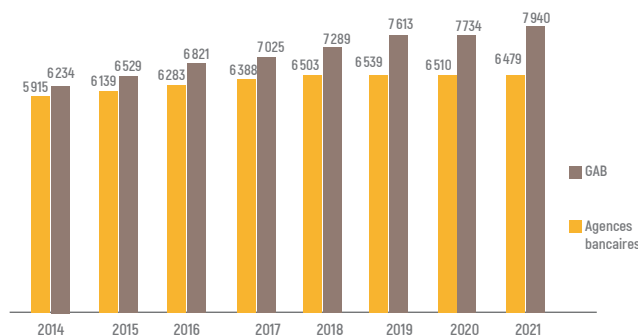
Le secteur bancaire, avec 10 établissements de crédits cotés en bourse incluant 6 banques et 4 sociétés de financement, s'est accaparé la première place de la capitalisation boursière avec une part de 33,6% à fin décembre 2021.

BANCARISATION ET DEVELOPPEMENT DES RESEAUX BANCAIRES

Dans un contexte de développement croissant de la digitalisation des services du système bancaire, le réseau bancaire a marqué une baisse de 0,5% en 2021 et de 0,4% en 2020.

Au titre de l'année 2021, le réseau bancaire s'est établi à 6 479 agences. Pour sa part, le réseau GAB a atteint 7 940 unités, en accroissement de 206 nouvelles installations en glissement annuel.

Évolution du réseau bancaire



Source : Bank Al Maghrib/ CMI/ GPBM

Développement des canaux digitaux

A l'échelle mondiale, le modèle bancaire est en mutation vers le développement des canaux digitaux avec l'utilisation croissante des accès à distance aux services bancaires.

Au Maroc, les banques se sont également inscrites dans cette dynamique et ont développé des applications mobiles et internet pour accompagner leurs clients. Un processus de transformation digital a été mis en place notamment à travers l'équipement des agences d'outils digitaux et l'orientation des fonctions en agence vers le conseil, fonction à plus forte valeur ajoutée pour le client et la banque.

Pour sa part, le taux de détention des comptes bancaires s'est élevé à 53% à fin 2020 en se basant sur le nombre de particuliers ayant au moins un compte bancaire (hors les Marocains Résidents à l'Etranger), rapporté à la population adulte. Par genre, le nombre d'hommes détenant au moins un compte bancaire ressort, à fin 2020, à 8,8 millions pendant que le nombre des femmes s'élève à 5,4 millions.

Pour sa part, la densité bancaire, mesurée par le nombre d'habitants par guichet, ressort à 5 500. Le nombre de guichets pour 10 000 habitants s'est établi à 1,8 guichet, contre un guichet il y a une quinzaine d'années.

De son côté, l'encours des cartes émises par les banques marocaines a poursuivi sa trajectoire ascendante et s'est établi, au 31 décembre 2021, à 17,9 millions de cartes, en hausse de 4,1% par rapport à fin décembre 2020.

Le nombre de transactions e-commerce a enregistré une augmentation de 44,5% à 19,9 millions de transactions à fin décembre 2021.

La réglementation du secteur

En 2021, le secteur bancaire marocain a poursuivi les actions entreprises en 2020 pour soutenir et accompagner l'activité financière et bancaire ainsi que l'économie marocaine.

A cet effet, le comité de veille économique a décidé la prolongation jusqu'au 30 juin 2021, des offres de garantie et de plusieurs mesures de soutien afférant aux huit contrats-programmes signés: Tourisme, restauration, traiteurs et événementiel, parcs de jeux et d'attraction, presse, industries culturelles et créatives, salles de sport privées et crèches.

Par ailleurs, la crise pandémique a permis d'accélérer un déploiement avancé de la transformation digitale dans les services financiers. La Banque Centrale a, ainsi, entrepris des mesures visant à accélérer l'usage du digital pour l'offre des services bancaires et ce à travers les actions suivantes :

- Assouplissement des conditions d'ouverture des comptes de paiement ;
- Encadrement de l'ouverture en ligne de comptes bancaires et de paiement.

En parallèle, les banques et les établissements de paiement ont mis en place un dispositif permettant d'assurer la sécurité des comptes et des informations clientèles et de veiller au respect des différentes dispositions légales et réglementaires régissant toutes les opérations digitales.

Ces avancés ont permis, en cette période de crise, d'accompagner les autorités publiques visant à atténuer l'impact économique de la pandémie à travers notamment la distribution des aides du gouvernement aux ménages et en particulier dans les régions reculées du Royaume. Ces actions constituent un des leviers de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière.

Loi relative au financement collaboratif (crowdfunding)

Le financement collaboratif, communément appelé «Crowdfunding» est un outil de collecte de fonds à travers une plateforme internet afin de rassembler une communauté de contributeurs, autour d'un projet, pour en assurer le financement selon trois catégories : Investissement, Prêt ou don.

Dans le cadre des initiatives entreprises pour le renforcement de l'inclusion financière des jeunes porteurs de projets, une nouvelle loi a été publiée, en date du 8 mars 2021, visant à :

- La mobilisation de nouvelles sources de financement au profit des TPE, PME et des jeunes porteurs de projets innovants ;
- L'accompagnement de la société civile dans le financement de projets à fort impact social et de développement humain ;
- La libération du potentiel créatif et culturel des jeunes ;
- Et, le renforcement de l'attractivité et du rayonnement de la place financière du pays.

Source : Bank Al Maghreb

Rappel des principales mesures adoptées par la Banque Centrale pour soutenir l'activité financière et bancaire et par conséquent l'économie nationale :

- Deux baisses consécutives du taux directeur de 2,25% à 2% en mars puis à 1,50% en juin 2020 et la libération intégrale des réserves obligatoires des banques ;
- Activation d'un ensemble d'instruments de refinancement disponibles en dirhams et en devises ;
- Refinancement en devises, garantis par un collatéral éligible en dirhams et en devises ;
- Swaps de change des devises contre le dirham .

- Extension des actifs admis en tant que collatéral intégrant :
 - Titres de créances, libellés en dirhams ou en devises Debt Securities, émis par les Entreprises et Etablissements publics ;
 - Titres de créance émis par des Fonds de Placements Collectifs en titrisation ;
 - Bons des Sociétés de Financement ;
 - Effets représentatifs des crédits hypothécaires ;
 - Effets représentatifs de créances sur les Entreprises et Etablissements publics ;
 - Crédits immobiliers garantis ;
- Elargissement du programme de refinancement de la TPME aux crédits de trésorerie en sus des crédits d'équipement ;
- Autorisation aux banques, en cas de nécessité, au cours du 2ème trimestre 2020, d'utiliser des coussins de liquidité, constitués sous forme d'actifs de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100%. L'élargissement des garanties éligibles pour les opérations de BAM permettra aux banques de préserver au mieux ces coussins ;
- Promotion de l'utilisation des paiements mobiles et réduction du stock de devises.

En parallèle, le comité de veille économique, en charge notamment de soutenir et d'accompagner les différents acteurs du marché, a mis en place une série de mesures dont :

- Le report des échéances de crédit pour les particuliers et les entreprises affectés par la covid-19 pour une durée de 3 mois renouvelable ;
- La mise en place de nouveaux produits de garantie des crédits par l'Etat en faveur des entreprises : « Damane Oxygène », « Damane Relance » et « Relance TPE » :
 - "Damane Oxygène" couvre 95% des financements octroyés aux entreprises en difficulté afin de leur permettre la continuité de leur activité durant cette période de crise ;
 - « Damane Relance » garantit entre 80% et 90% des crédits accordés pour la relance de l'activité des entreprises ;
 - "Relance TPE" garantit à hauteur de 95% les crédits de relance de l'activité, accordés aux TPE, commerces et artisans.

Sur le plan prudentiel, les minimums réglementaires ont été revus à la baisse de 50 pbs durant la période de crise pour s'établir respectivement à 8,5% pour le tier1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité.

Résultats de L'activité du secteur bancaire au titre de l'année 2021

En 2021, le secteur bancaire marocain a maintenu un rythme favorable de croissance grâce aux mesures entreprises par l'Etat et par la Banque Centrale pour soutenir l'économie et le secteur bancaire.

L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance

de 3,0% pour se situer à 1 006,3 milliards de dirhams à fin 2021 (versus +4% entre 2019 et 2020 et +4% entre 2014 et 2019).

L'évolution des crédits en 2021 recouvre les éléments suivants :

- Une amélioration des crédits immobiliers de 1,3% à 276 243 millions de dirhams à fin 2021 versus +1,1% une année auparavant ;
- Une appréciation de 11,0% à 218 275 millions de dirhams des crédits de trésorerie versus 7,5% l'année dernière ;
- Une baisse de 5,8% des crédits à l'équipement à 195 997 millions de dirhams à fin 2021 versus -0,6% en 2020.

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du système bancaire se sont consolidés de 5,3% à 1 053 116 millions de dirhams à fin décembre 2021, suite à :

- La hausse de 6,3% des comptes chèques à 498 773 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 2,9% des comptes d'épargne à 173 481 millions de dirhams ;
- L'amélioration de 0,4% des dépôts à terme à 138 037 millions de dirhams.

Le coefficient d'emploi (crédits/dépôts) ressort ainsi à 95,6%, à fin décembre 2021, en baisse de de 2,2 points par rapport à celui enregistré à fin décembre 2020 (97,7%).

De leur côté, les engagements par signature donnés ont enregistré une croissance de 10,8% se fixant à 348 024 millions de dirhams, dont 48,7% proviennent des engagements de garantie.

Les créances en souffrance ont augmenté de 5,2% à 84 412 millions de dirhams versus +15,8% l'année dernière.

Les provisions et agios réservés ont affiché, quant à eux, une hausse de 6,1%, à 57 501 millions de dirhams.

Il en ressort un taux de contentialité de 8,39% et un taux de couverture de 68,04%.

Marché monétaire

L'année 2021 a marqué un net rebond économique après une sévère contraction du PIB de -6,3% en 2020 en raison des répercussions négatives de la crise sanitaire sur les différents secteurs productifs. Cette reprise a été soutenue par le bon déroulement de la campagne de vaccination nationale, le maintien des stimulus monétaire et budgétaire en 2021, une campagne agricole record de plus de 103 millions de quintaux et enfin, le déploiement d'un plan de relance d'envergure axé sur l'investissement public d'environ 120 milliards de dirhams. Pour rappel, Bank Al-Maghrib a maintenu une politique monétaire

accommodante à travers un taux directeur inchangé à son plus bas historique à 1,5% après une baisse cumulée de 75 pbs en 2020. Parallèlement, l'institution a revu ses prévisions de croissance à 6,7% en 2021^E. A compter de 2022^E, l'activité économique devrait progresser à un rythme plus normatif, soit à 2,9% selon les dernières projections de BAM.

En matière d'inflation, le Maroc n'a pas dérogé à la tendance haussière des prix à la consommation à l'international mais demeure néanmoins mieux loti avec une inflation contenue en dessous de la cible des 2%. En dépit de l'accélération des prix énergétiques à compter de 2021 à travers un cours moyen du Brent supérieur à 70 \$/baril, l'inflation devrait s'établir à 1,4% en 2021^E, avant de s'accélérer à 2,1% en 2022^E, selon les estimations de Bank Al Maghrib. À l'origine, la prédominance de la composante alimentaire dans le panier du consommateur dont les prix demeurent toujours maîtrisables ainsi qu'une pression modérée de la Demande intérieure en 2021.

La transmission des décisions monétaires en 2021 s'est opérée de manière graduelle vers l'économie réelle. Si le coût de refinancement du Trésor s'est nettement détendu depuis 2019, les taux débiteurs n'ont pas totalement intégré la baisse du taux directeur de 75 pbs en 2020. En effet, le TMP a reculé de 20 pbs, passant de 4,55% en moyenne en 2020 à 4,35% au T3-21. Pour sa part, le Trésor arrive à se financer à des niveaux plus bas comparativement à 2020 grâce à l'amélioration de la situation des finances publiques qui se reflète à travers les excédents placés sur le marché monétaire. Ces derniers ont avoisiné une moyenne de 10 milliards de dirhams en 2021.

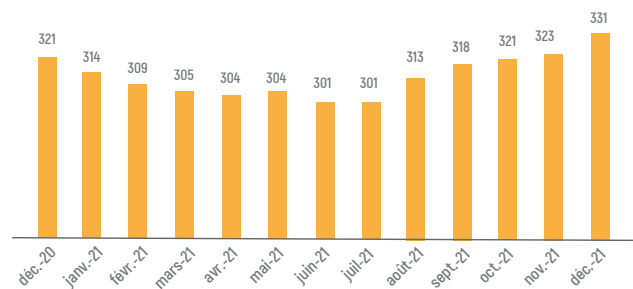
La production de crédits a poursuivi sa progression soutenant ainsi la reprise de l'économie marocaine, néanmoins à un rythme moins soutenu qu'en 2020. Il s'agit d'une croissance de 3,0% à fin décembre 2021 contre 4,6% une année auparavant. À l'origine, la non-reconduction des prêts « DAMANE OXYGENE » et « DAMANE RELANCE » mis en place durant la crise sanitaire avec un encours de 53 milliards de dirhams à fin 2020.

Le déficit de liquidité bancaire s'est légèrement allégé en 2021^E pour s'établir à 64,4 milliards de dirhams contre 67,0 milliards de dirhams une année auparavant, selon les dernières projections de BAM. Ce niveau tient compte de l'amélioration des réserves de changes à un record historique de 331 milliards de dirhams en 2021. Il s'agit de deux sorties du Trésor à l'international de près de 40 milliards de dirhams au T4-2020 et l'allocation du DTS(1) du FMI de 10,8 milliards de dirhams en 2021. Ces réserves assurent désormais une couverture de plus de 6 mois d'importations de biens et services. Face à ce besoin de liquidité des banques, l'institut d'émission a

poursuivi son interventionnisme accru à travers ses opérations principales et ses injections de liquidité à LT. Dans ce sens, BAM a continué de satisfaire 100% de la Demande bancaire permettant de maintenir les taux interbancaires en ligne avec le Taux Directeur à 1,5% en 2021. En effet, l'institut d'émission a servi 82,4 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire en 2021, contre 96,0 milliards de dirhams en 2020. Celles-ci se composent principalement de 33,6 milliards de dirhams sous forme d'avances à 7 jours, de 21,2 milliards de dirhams à travers les opérations de pensions livrées, de 26,8 MMDH au titre des opérations de prêts garantis et de 854 MDH servis sous forme de swap de change.

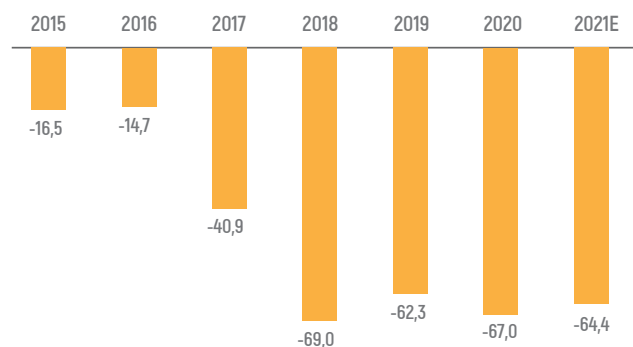
(1) Droits de tirages spéciaux du FMI

Évolution des avoirs officiels de réserve (en mrds de dirhams)



Source : Attijari Global Research

Évolution du déficit de liquidité (en mrds de dirhams)



Source : Attijari Global Research

Marché obligataire

En dépit de l'accroissement important des besoins de financement du Trésor durant ces deux dernières années en raison du réajustement de la politique budgétaire pour faire face à la crise sanitaire, les taux obligataires n'ont pas connu de tensions visibles en 2021. Ces derniers ont même emprunté une tendance baissière depuis 2020. Rappelons que les répercussions négatives de la crise sanitaire sur les deux circuits Offre/Demande conjuguées à la dégradation des recettes de l'Etat ont porté le déficit budgétaire à -7,6% du PIB en 2020, soit un pic de 82 milliards de dirhams contre une moyenne de près de 45 milliards de dirhams durant la période pré-crise 2017-2019. Toutefois, les signes de redressement perceptibles de l'économie nationale se sont positivement reflétés sur les finances publiques de l'Etat, essentiellement le bon comportement des recettes fiscales de l'Etat. Ainsi, le déficit budgétaire devrait s'alléger à -6,3% du PIB en 2021, selon les dernières prévisions, soutenu par le maintien d'une politique budgétaire contra-cyclique.

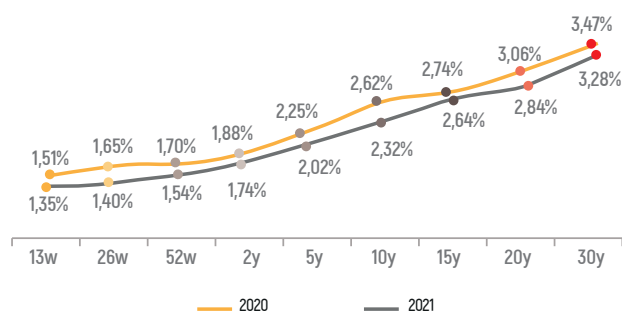
Alors que les financements extérieurs se sont érigés comme une alternative incontournable afin de réduire les pressions sur les liquidités domestiques en 2020 à travers deux sorties à l'international, l'année 2021 a marqué l'absence du Trésor sur ce compartiment. A cet effet, les besoins de financement du Trésor ont été majoritairement satisfait sur le marché domestique à hauteur de 90% en 2021. Le financement extérieur n'a représenté, pour sa part, que 10% des ressources totales contre près de 64% externes en 2020. Néanmoins, les levées brutes du Trésor sur le marché des adjudications se sont établies à près de 118,1 milliards de dirhams en 2021, en baisse de -8,8% par rapport à l'année précédente. Compte tenu d'une légère baisse des tombées en capital et en intérêt, passant de 77,1 milliards de dirhams en 2020 à 76,0 milliards de dirhams en 2021, les levées nettes du Trésor ressortent à 194,1 milliards de dirhams en 2021 contre 206,6 milliards de dirhams une année auparavant, soit un repli de -6,0% en une année.

Sur le volet de la Demande des investisseurs en BDT, les soumissions ont connu un repli sensible de -7,6% en 2021, par rapport à l'année précédente. Celles-ci sont passées de 330,3 milliards de dirhams en 2020 à 305,2 milliards de dirhams en 2021. Cette évolution s'explique par le repli de la Demande durant le T2-21 de -37,0%, soit une baisse de plus de 40,0 milliards de dirhams. A l'origine, un effet de base important durant le T2-20 marqué par un vif intérêt des investisseurs envers les placements sans risque.

Compte tenu d'une baisse plus importante des levées brutes

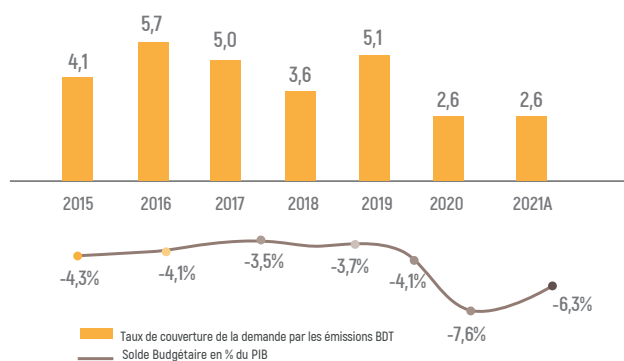
du Trésor par rapport à la Demande des investisseurs en BDT, les taux obligataires se sont orientés à la baisse durant l'année 2021. En effet, les signes de la reprise de l'économie au cours de cette année ont contribué à soutenir la situation confortable des finances publiques et à maintenir les excédents de trésorerie accumulés depuis décembre 2020. Dans ces conditions, le taux de couverture de la Demande par les émissions BDT s'est établi au même niveau que l'année précédente à 2,6. Cette configuration a contribué à détendre les exigences de rentabilité des investisseurs favorisant une orientation baissière des taux sur les compartiments primaire et secondaire durant la période étudiée. Sur le marché primaire, la tranche de maturité CT a connu des baisses variant dans une fourchette entre [16 ; 25 pbs], tandis que les maturités du segment MLT ont oscillé dans un intervalle entre [11 ; 30 pbs].

Évolution des taux obligataires entre 2020 et 2021



Source : Attijari Global Research

Évolution des indicateurs budgétaires



Source : Attijari Global Research

Marché boursier

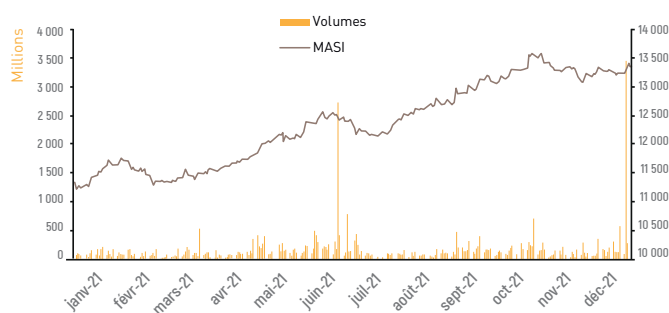
Après avoir cédé 7,3% en 2020 sous l'effet des répercussions négatives de la crise sanitaire sur les principaux secteurs

côtés, le marché boursier a connu un rebond significatif en 2021 lui permettant de revenir au-dessus de ses niveaux pré-Covid. Cette solide reprise du marché boursier s'est traduite par une performance de l'indice MASI de 18,4% à 13 358 points et une progression de l'indice MSI20 de 17,4% à 1 085 points. Récemment lancé par la Bourse de Casablanca, le MSI20 reflète la performance des 20 valeurs les plus liquides de la cote.

S'agissant du rythme des échanges, le flux des transactions sur le marché central s'est élevé à 40,8 milliards de dirhams correspondant à un volume moyen quotidien de 164 millions de dirhams contre 133 millions de dirhams en 2020. Il s'agit d'une nette amélioration du rythme d'activité du marché de 23,3%. Dans ce contexte, les 3 grandes capitalisations de la cote à savoir Attijariwafa bank, Ciments du Maroc et Maroc Telecom ont capturé près de 40% du total des échanges. Sur le compartiment de blocs, le volume a atteint 23,5 milliards de dirhams.

La capitalisation boursière a atteint un plus haut niveau historique à près de 700 milliards de dirhams, en progression de 18,1% en glissement annuel. Parallèlement, l'année 2021 a été marquée par l'introduction en Bourse de la société TGCC, un acteur majeur du secteur du bâtiment au Maroc et dont la capitalisation boursière s'établit à 5,9 milliards de dirhams.

Évolution du marché boursier en 2021



Source : Attijari Global Research

L'évolution de la Bourse de Casablanca durant l'année 2021 peut être scindée en deux phases majeures :

• Phase 1 : du 1^{er} janvier au 29 octobre

Durant cette période, l'indice MASI a évolué suivant une tendance haussière de fond. En effet, celui-ci a enregistré une progression significative de 20,3% pour atteindre un plus haut de plus de 13 ans à 13 579 points, et ce en date du 29 octobre 2021. Cette hausse est attribuée à deux principaux facteurs. D'une part, la reprise de l'activité économique post-crise sanitaire qui s'est reflétée à travers les réalisations semestrielles des sociétés cotées qui sont ressorties globalement rassurantes. En effet, après un décrochage de l'activité de -34,4% en 2020, les revenus de la cote ont plus que doublé durant le S1-21. Et d'autre part, l'arbitrage en faveur du marché Actions compte tenu d'un niveau de rendement plus attractif comparativement au marché Obligataire dont les taux s'établissent à des niveaux historiquement bas.

• Phase 2 : du 1^{er} novembre au 31 décembre :

Durant cette période, l'indice MASI a connu une évolution en dents de scie qui a abouti, en fin de compte, à une légère baisse de -1,1% de sa valeur. Par conséquent, la performance annuelle du marché a été réduite à 18,4%. La confiance des investisseurs a été relativement impactée par les inquiétudes autour du variant Omicron qui s'est avéré encore plus transmissible. Globalement, cette phase a été marquée par une forte volatilité du marché Actions qui s'est reflétée à travers un volume moyen quotidien de 226,0 millions de dirhams en hausse de 40,0% par rapport à la même période de 2020. Par ailleurs, nous avons assisté à l'introduction en Bourse de TGCC en Décembre 2021 pour un montant de 600 millions de dirhams. Dans un contexte boursier très favorable, cette opération a été sursouscrite plus de 22 fois par 11.833 souscripteurs. Durant les 5 premières séances de cotation, le titre TGCC a affiché une performance boursière cumulée de près de +25% pour clôturer l'année 2021 à 170 DH.

ANALYSE DES RESULTATS DU GROUPE

ACTIVITE (ACTIVITE MAROC)

RESSOURCES CLIENTÈLE

Au titre de l'année 2021, les dépôts de la clientèle d'Attijariwafa bank enregistrent une progression de 6,5% à 260,7 milliards de dirhams. Cette variation résulte de :

- l'accroissement de 9,5% à 200,6 milliards des dépôts non rémunérés, en lien avec :
 - l'augmentation de 7,3% à 134,2 milliards de dirhams des comptes chèques ;
 - et, la hausse de 16,5% à 54,5 milliards de dirhams des comptes courants créditeurs.
- et, la baisse de 2,2% à 60,1 milliards de dirhams des dépôts rémunérés.

En termes de dépôts clientèle, Attijariwafa bank clôture l'année avec une part de marché de 24,8%.

Crédits par décaissement

Les crédits par décaissement d'Attijariwafa bank s'accroissent, à fin décembre 2021, de 2,7% pour se situer à 253,9 milliards de dirhams. Cette progression découle essentiellement de :

- l'amélioration de 2,9% à 67,6 milliards de dirhams des crédits immobiliers ;
- l'augmentation de 9,7% à 50,1 milliards de dirhams des crédits à la trésorerie ;
- et, la baisse de 2,6% à 59,7 milliards de dirhams des crédits à l'équipement.

En termes de crédits à l'économie, Attijariwafa bank réalise une part de marché de 25,2% en 2021.

Pour leur part, les créances en souffrance d'Attijariwafa bank augmentent de 4,1% à 15,5 milliards de dirhams. Dans le même sillage, les provisions pour créances en souffrance enregistrent une hausse de 13,6% à 11,5 milliards de dirhams, établissant le taux de couverture à 73,2%. Le taux de contentialité se fixe, ainsi, à 6,1% et le coût du risque à 0,81%.

Engagements par signature

Au terme de l'année 2021, les engagements par signature donnés augmentent de 2,9% à 153,2 milliards de dirhams, portant ainsi leur part de marché à 44,0%.

Source : GPBM

RESULTATS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021

Produit net bancaire

Au 31 décembre 2021, le Produit Net Bancaire (PNB) s'établit à 13,1 milliards de dirhams en augmentation de 7,3% par rapport à l'année 2020. Cette évolution recouvre les hausses respectives de la marge d'intérêt (+2,7%), de la marge sur commission (+10,9%) et du résultat des opérations de marché (+13,6%) et la baisse du résultat des opérations de crédit-bail et de location (-231,5%).

La structure du produit net bancaire se décompose comme suit :

	2021	Part/ PNB	2020	Part/ PNB	Variations	
					MDhs	%
Marge d'intérêt	8 506	65,1%	8 283	68,0%	223	2,7%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-152	-1,2%	-46	-0,4%	-106	-231,5%
Marge sur commissions	2 011	15,4%	1 813	14,9%	197	10,9%
Résultat des opérations de marché	2 365	18,1%	2 082	17,1%	283	13,6%
(+) Divers autres produits bancaires	1 734	13,3%	1 377	11,3%	357	25,9%
(-) Diverses autres charges bancaires	1 394	10,7%	1 325	10,9%	69	5,2%
Produit Net Bancaire	13 069	100,0%	12 185	100,0%	885	7,3%

Marge d'intérêt

La marge d'intérêt s'établit à 8,5 milliards de dirhams, en augmentation de 2,7%. La marge d'intérêt peut être ventilée comme suit :

- Les intérêts et produits assimilés enregistrent une baisse de 3,0% se fixant à 11,0 milliards de dirhams. Ce repli est dû à la baisse respective des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (-2,5%) et des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (-8,2%).
- Les intérêts et charges assimilées reculent de 18,1% à 2,5 milliards de dirhams sous l'effet de la baisse respective de 14,4% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle et de 33,5% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit.

Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le résultat des opérations de crédit-bail et de location se dégrade enregistrant un déficit de 152,3 millions de dirhams en 2021 contre un déficit de 45,9 millions de dirhams en 2020.

Marge sur commissions

La marge sur commissions se chiffre, à fin décembre 2021, 2,0 milliards de dirhams, en progression de 10,9% comparativement à l'année dernière.

Résultat des opérations de marché

A fin décembre 2021, le résultat des opérations de marché totalise 2,4 milliards de dirhams, en accroissement de 13,6% par rapport à fin 2020. Cette évolution est principalement due à la hausse du résultat des opérations de change (+616 millions de dirhams) qui a neutralisé la baisse du résultat des opérations sur titres de transactions (-513 millions de dirhams). Le résultat des opérations sur produits dérivés a, quant à lui, augmenté de 177 millions de dirhams.

Divers autres produits et autres charges bancaires

Les autres produits bancaires se fixent, à fin décembre 2021, à 1,7 milliard de dirhams marquant une croissance de 25,9% par rapport à fin 2020.

Pour leur part, les autres charges bancaires augmentent de 5,2% à 1,4 milliard de dirhams.

Charges générales d'exploitation

Au terme de l'année 2021, les charges générales d'exploitation totalisent 4,7 milliards de dirhams, en recul de 2,0% par rapport à l'année 2020. Cette baisse est notamment attribuable au repli de 13,7% des dotations aux amortissements d'exploitation. Le coefficient d'exploitation s'améliore s'établissant à 36,2% en 2021 au lieu de 39,6% en 2020.

En MMAD	Décembre 2021	Décembre 2020	Variation	
			MDH	%
Charges du personnel	2 273	2 242	31	+1,4%
Impôts et taxes	70	82	-12	-14,7%
Charges externes	1 723	1 754	-31	-1,8%
Autres charges générales d'exploitation	93	84	9	11,1%
Dotations aux amortissements d'exploitation*	574	665	-91	-13,7%
Charges générales d'exploitation	4 733	4 827	-94	-2,0%

* des immobilisations corporelles et incorporelles

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 8,2 milliards de dirhams en 2021 en progression de 16,9% par rapport à 2020. Cette évolution profite de la hausse du produit net bancaire (+7,3%) et l'amélioration des charges générales d'exploitation (-2,0%).

Résultat courant

Au terme de l'année 2021, le résultat courant se chiffre à 5,9 milliards de dirhams, en accroissement de 30,3% par rapport à l'année précédente.

Les dotations aux provisions nettes des reprises s'établissent à 2 789 millions de dirhams au lieu de 2 944 millions de dirhams une année auparavant. Cette évolution profite de la normalisation progressive de la contentialité faisant suite à la reprise de l'activité économique. Ces dotations sont composées de :

- Une dotation brute globale de 5 490 millions de dirhams en 2021 au lieu de 3 517 millions de dirhams en 2020 ;
- Et, une reprise de provisions globale de 2 701 millions de dirhams en 2021 contre 573 millions de dirhams en 2020.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 73,2% en 2021 contre 67,0% une année auparavant.

Résultat net

Au final, le résultat net s'établit, à l'issue de l'année 2021, à 4,1 milliards de dirhams, en accroissement de 76,8% par rapport à l'année dernière.

Fonds propres

Les fonds propres relatifs à l'exercice 2021, hors résultat net, se sont renforcés de 5,2% pour se fixer à 42,9 milliards de dirhams.

Total bilan

A fin décembre 2021, le total bilan a totalisé 386,7 milliards de dirhams en appréciation de 1% par rapport à l'année précédente.

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	75 283 119	75 283 119	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	51 664 091	51 664 091				
. OBLIGATIONS	91 150	91 150				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 084 388	5 084 388				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 376 572	18 376 572				
. CERTIFICATS DE SUKUKS	66 918	66 918				
TITRES DE PLACEMENT	2 416 160	2 389 066	-	15 679	27 094	27 094
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	-	-		-		
. OBLIGATIONS	1 497 678	1 497 678		-		
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	851 897	851 897		-		
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 585	39 491		15 679	27 094	27 094
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-				
TITRES D'INVESTISSEMENT						
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	9 309 906	9 309 906	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	9 240 303	9 240 303		-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-				
. CERTIFICATS DE SUKUKS	69 603	69 603				
	-	-				

Difficultés rencontrées : Aucune

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion : Aucun

Délais de paiement : La banque est conforme à la Loi 32-10 et à ses textes d'application et n'a pas de dettes fournisseurs ni de créances clientèles qui remontent à plus de deux mois.

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion : Néant

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation : pas de modification.

Mention des acquisitions de filiales, de participations ou de contrôles d'autres sociétés : « la banque a procédé à :

- La création de FT MIFTAH III pour des parts résiduelles de KMAD 35.000 détenues par Attijariwafa bank;
- La création de la filiale ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank;
- La création de la filiale BAB CONSORTIUM pour un montant de KMAD 3.333, représentant 33,33% du capital de la société. »

Projet d'affectation du résultat arrêté par le Conseil d'Administration du 22 février 2022

- Résultat net de l'exercice	4 099 483 891,04
- Mise en réserve légale	1 967 852,00
- Report des exercices précédents	6 716 822 411,56
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	10 814 338 450,60
RÉPARTITION :	
- Dividende statutaire 6%	129 084 503,40
- Somme nécessaire pour porter le dividende par action à 15 Dhs	3 098 028 081,60
SOIT UN TOTAL DE DISTRIBUTION DE	3 227 112 585,00
- Mise en réserves extraordinaires	
- Report à nouveau	7 587 225 865,60

ACTIVITE ET RESULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

LES FILIALES FINANCIÈRES SPECIALISEES

Wafasalaf

Après avoir observé un ralentissement de son activité en 2020, Wafasalaf renoue, au cours de l'année 2021, avec la hausse, portée par la reprise de l'activité économique et à l'orientation favorable des revenus.

En effet, la production globale de la filiale de crédit à la consommation a enregistré une hausse de 27,7% à 11,7 milliards de dirhams à fin décembre 2021. Cette évolution est attribuable à l'augmentation respective de 37,1% à 6,0 milliards de dirhams de la production portée et de 19,0% à 5,6 milliards de dirhams de la production gérée.

Pour sa part, l'encours global s'est amélioré de 3,7% s'établissant à 35,7 milliards de dirhams, profitant de la hausse de 7,8% à 15,3 milliards de dirhams de l'encours porté et de 0,8% à 20,4 milliards de dirhams de l'encours géré.

En MDH	2020	2021	Variation
Production globale	9 137	11 667	27,7%
Production portée	4 414	6 046	37,0%
Production gérée	4 723	5 621	19,0%
Encours global	34 398	35 664	3,7%
Encours porté	14 129	15 227	7,8%
Encours géré	20 269	20 437	0,8%

A fin décembre 2021, Wafasalaf maintient sa position de leader sur le marché du crédit à la consommation et représente ainsi une part de marché globale de 28,1%.

En termes de résultats, le produit net bancaire a enregistré une hausse de 6,2% pour se fixer à 1 187,7 millions de dirhams. Le résultat net social, quant à lui, ressort en hausse en s'établissant à 301,3 millions de dirhams contre un résultat déficitaire de 133,6 millions de dirhams en 2020.

Wafabail

Wafabail a clôturé l'année 2021 avec une production globale de 3,7 milliards de dirhams en progression de 27,0% par rapport à l'année dernière. De son côté, l'encours financier a reculé de 2,6% pour se situer à 12,2 milliards de dirhams.

En MDH	2020	2021	Variation
Production globale	2 948	3 744	27,0%
Encours global	12 556	12 228	-2,6%

La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 25,1% en encours en 2021.

Pour sa part, le produit net bancaire s'établit, à fin décembre 2021, à 377,6 millions de dirhams, en hausse de 13,0% comparativement à fin décembre 2020. Le résultat net social s'élève à 110,8 contre 34,6 millions de dirhams en 2020.

Wafa Immobilier

Wafa Immobilier a réalisé, au titre de l'année 2021, un encours global de 69,6 milliards de dirhams en progression de 2,1% par rapport à fin 2020. Cette évolution est principalement due à la hausse de 2,8% à 57,5 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs

En MDH	2020	2021	Variation
Encours global	68 118	69 577	2,1%
Encours acquéreurs	55 875	57 457	2,8%
Encours promoteurs	12 243	12 120	-1,0%

Wafa Immobilier consolide son positionnement en tant que spécialiste du financement du crédit logement et de la promotion immobilière avec une part de marché de 24,5%.

En termes de résultats, Wafa Immobilier a réalisé, au terme de l'année 2021, un produit net bancaire de 369,6 millions de dirhams, en hausse de 3,8% et un résultat financier de 113,4 millions de dirhams, en progression de 2,0%.

Wafacash

Après une année marquée par une crise sanitaire inédite, Wafacash a enregistré en 2021 une évolution favorable de son activité. Le volume global des flux traités a atteint 82 milliards de dirhams, soit une croissance de 6% par rapport à un an auparavant. Pour leurs parts, les ventes commerciales ont enregistré une hausse de 4%.

Les principales activités ayant contribué à cette évolution se présentent comme suit :

- L'activité du Transfert International a marqué une croissance de 14% par rapport à 2020 ;
- Les activités bancaires (Salaf Cash, Hissab Bikhir, Floussy...) ont progressé de 11% par rapport à l'année précédente. Cette évolution se traduit par la mobilisation de l'animation commerciale ainsi que par le redressement de certaines activités après l'allègement de la crise sanitaire ;
- L'activité du Change Manuel a augmenté de 95% par rapport à l'année 2020.

En MDH	2020	2021	Variation
Flux global (en milliards de Dhs)	77,0	82	6%

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- La création d'une filiale en Tunisie ;
- L'extension du réseau avec l'ouverture de 133 nouvelles agences ;
- Recrutement de 8 nouveaux partenaires et la couverture de 22 nouvelles localités ;
- Lancement d'un nouveau type de réseau de distribution « Points Relais » ;
- Wafacash a été « Elu Service Client de l'Année 2022 » dans la catégorie « Moyens de paiement et transfert d'argent » et ce, pour la quatrième année consécutive.

En termes d'indicateurs financiers, le produit net bancaire a augmenté de 11,6% pour atteindre 436,2 millions de dirhams. Le résultat net s'est établi à 142,8 millions de dirhams, soit +17,8% par rapport à l'année 2020.

En 2022, Wafacash poursuit le déploiement de son nouveau plan stratégique, qui s'articule autour de 8 axes de développement :

- Ajuster la proposition de valeur de Wafacash sur l'Inclusion Financière ;
- Transformer l'approche de distribution et de commercialisation ;
- Déployer un modèle relationnel centré sur le Client et sur la marque Wafacash ;
- Opérer la transformation digitale du modèle Wafacash ;
- Adapter l'organisation et améliorer l'excellence opérationnelle ;
- Consolider les processus Capital Humain ;
- Consolider la dimension régionale de Wafacash ;
- Exploiter les synergies Groupe.

Attijari Factoring Maroc

En 2021, le marché Factoring a connu une amélioration de son environnement faisant notamment suite à une reprise graduelle des différents secteurs et branches d'activité.

Ainsi, Attijari Factoring (AFM) a réalisé un encours global de 1,4 milliard de dirhams en recul de 22,5%. De son côté, la production a enregistré une quasi-stagnation s'établissant à 19,6 milliards de dirhams.

En MDH	2020	2021	Variation
Production globale	20 721	19 626	-5,6%
Encours global	1 815	1 408	-22,5%

Dans ce sillage, Attijari Factoring a maintenu sa position de leader avec une part de marché de l'ordre de 36%.

Au niveau des indicateurs, le produit net bancaire s'est fixé à 77,4 millions de dirhams en hausse de 4,0% et le résultat net social s'est établi à 27,5 millions de dirhams en accroissement de près de 206%.

Wafa LLD

Au titre de l'année 2021, le marché LLD améliore ses performances dans un marché marqué par les fortes perturbations notamment en termes de disponibilité des véhicules.

Dans ce contexte, la flotte gérée de Wafa LLD, au titre de l'année 2021, s'est établie à 5 593 véhicules suite à la mise en circulation de 1 307 véhicules au lieu de 664 en 2020 et la cession de 786 véhicules.

En MDH	2020	2021	Variation
Parc global géré (en milliards de Dhs)	5 072	5 593	10,3%

Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à près de 12%.

A fin décembre 2021, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 206,1 millions de dirhams (+0,5%) et un résultat net social de 7,3 millions de dirhams contre un déficit de -22,1 millions de dirhams en 2020.

Bank Assafaa

A fin décembre 2021, l'encours des financements Mourabaha de Bank Assafa a atteint 5 141 millions de dirhams, en progression de 24% par rapport à 2020. A l'instar du marché, la part prépondérante dans l'activité de production de Bank Assafa revient au financement participatif à l'immobilier avec un encours dépassant les 4,6 milliards de dirhams (soit près de 90% du total des financements).

En ce qui concerne l'activité de collecte, l'encours des dépôts s'est établi à 1 641 millions de dirhams, en augmentation de 28% par rapport à l'année précédente. L'encours des dépôts d'investissement s'est chiffré à 111 millions de dirhams, en accroissement de 148% par rapport à 2020.

En termes de réalisations, le total Bilan de Bank Assafa a marqué, à fin décembre 2021, une augmentation de près de

20% comparativement à 2020 pour se situer à 5 647 millions de dirhams.

De son côté, le produit net bancaire s'est établi à 123,7 millions de dirhams, en accroissement de 33% par rapport à l'année précédente. Le résultat net ressort, quant à lui, déficitaire à 48,7 millions de dirhams contre -65,9 millions de dirhams en 2020.

LES FILIALES DE LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Corporate Finance : Attijari Finances Corp.

Au cours de l'exercice 2021, la banque d'affaires Attijari Finances Corp. s'est distinguée en matière de conseil à l'échelle locale et régionale en conseillant avec succès les opérations

suivantes :

Opérations stratégiques - M&A

- Conseil de HPS pour l'acquisition d'ICPS (Ile Maurice) ;
- Conseil de Mutandis pour l'acquisition de Season Brand (Etats-Unis) ;
- Conseil de Maghrib Hospitality Company pour l'acquisition des hôtels Michlifen et Palais Jamai (Maroc) ;
- Conseil de Al Mada dans le cadre de cession de Longometal Afrique (Maroc) ;
- Conseil du Groupe Rahal dans le cadre de la cession de Rezocash (Maroc).

En 2021, sur le volet des opérations de marché, la banque conseil a maintenu sa dynamique ainsi que sa présence sur les marchés Actions (Equity Capital Market) et de la dette privée (Debt Capital Market) en dénouant avec succès les opérations suivantes :

Opérations de marché - ECM

- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'augmentation de capital par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020 d'un montant de 892 Mdh (Maroc) ;
- Conseil de Veolia Environnement dans le cadre de son augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés (Maroc) ;
- Conseil de Mutandis dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 300 Mdh (Maroc).

Opérations de marché - DCM

- Conseil de Managem dans le cadre d'une émission obligataire par voie de placement public à l'épargne d'un montant de 1,5 Mrd Dh (Maroc) ;

- Conseil de Managem dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif à son programme d'émission de billets de trésorerie pour un montant de 1,0 Mrd Dh (Maroc) ;
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre d'une émission obligataire subordonnée pour un montant maximum de 500 Mdh (Maroc) ;
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre d'une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant maximum de 500 Mdh (Maroc) ;
- Conseil de Wafabail dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de société de financement (Maroc) ;
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de société de financement (Maroc).

A fin décembre 2021, le chiffre d'affaires d'Attijari Finances Corp. devrait s'établir à près de 40 millions de dirhams vs 25,8 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent.

Attijari Invest

Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity. Sa vocation est d'offrir aux investisseurs des opportunités de placement dans des véhicules conjuguant une rentabilité financière élevée et une gestion optimale des risques.

En 2021, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- La création d'un nouveau Fonds d'Investissement spécialisé en Fintech « Positive Invest » ;
- L'obtention d'un agrément de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), pour une nouvelle société de gestion des Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC), dénommée « Attijari Capital Management » ;
- La poursuite de la levée de fonds pour le « Fonds Africain d'Efficacité Energétique » (FAEE).

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2021 ses ressources humaines, dans le cadre de la Fondation Al Mada et du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à la promotion de l'entrepreneuriat.

LES FILIALES DE LA BANQUE DES MARCHES

Gestion d'actifs : Wafa Gestion

Au terme de l'année 2021, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 139,4 milliards de dirhams en hausse de 15,6% par rapport à l'année dernière.

Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 593 milliards de dirhams à fin décembre 2021, en progression de 13,4% par rapport à 2020.

Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché en encours moyen de 24,3%.

En termes de résultats, Wafa gestion a réalisé un chiffre d'affaires de 409,8 millions de dirhams en progression de 11% par rapport à l'exercice 2020. Pour sa part, le résultat net a enregistré une croissance de 9% dépassant les 100 millions à 103,2 millions de dirhams.

Wafa Gestion s'est, en outre, démarquée par :

- Un nouveau classement : Wafa Gestion classée dans le Top 5 des 30 plus grands gestionnaires d'actifs du Moyen-Orient (Forbes) ;
- La confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar)' de Wafa Gestion ; Et des notes nationales 'AAAmmf(mar)' de deux fonds monétaires ;
- La consécration du fonds fard de l'année 2021 « Attijari Diversifié » par « Thomson Reuters Lipper Fund Award 2021 » ;
- La digitalisation des opérations souscription & Rachat sur Attijari mobile ;
- Le recrutement de plusieurs nouveaux clients dont RCAR et Allianz.

Attijari Titrisation

Durant l'exercice 2021, l'environnement du secteur d'activité de la titrisation a été marqué par :

- Cession de CIH de ses parts dans Maghreb Titrisation au groupe BCP qui détient désormais 53% du capital.
- La publication du projet d'arrêté du ministère de l'économie et des finances sur les fonds de dette ;
- Finalisation du nouveau plan comptable des Fonds de Titrisation ;
- Lancement du premier Fonds de titrisation synthétique visant à couvrir le risque de financement des TPME faisant partie de l'écosystème OCP portant sur 120 millions de dirhams.

Au cours de l'année 2021, Attijari Titrisation a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Lancement de deux nouveaux compartiments de fonds par Attijari Titrisation pour un montant global de 1 750 millions de dirhams ;
- La déclinaison et déploiement du Plan stratégique triennal 2020-2022 ;
- L'accélération du déploiement de la communication digitale d'Attijari Titrisation : Mise en place d'un site Web dédié à Attijari Titrisation dont la mise en ligne est prévue pour T1 2022 ;
- Mise à jour du manuel des procédures.

L'encours géré par Attijari Titrisation, au 31 décembre 2021, s'établit à 4,9 milliards de dirhams avec une part de marché de 43%.

Intermédiation boursière : Attijari Intermédiation

La place boursière de Casablanca clôture, l'année 2021, avec une forte performance annuelle de +18,4% contre -7,3% en 2020 et une augmentation des échanges de +23,6 % pour s'établir à 81,5 milliards de dirhams.

Dans ce contexte de sortie de crise, la Bourse de Casablanca a lancé le projet de mise en place du marché à terme et une chambre de compensation permettant de diversifier sa gamme d'instruments financiers (produits dérivés) et de sécuriser de façon accrue le système financier marocain.

Un autre projet phare pour le continent africain est l'African Exchanges Linkage Project (AELP) porté par la Banque africaine de développement (BAD) et l'African Securities Exchange Association (ASEA) regroupant 26 bourses africaines dont la Bourse de Casablanca, dont le but est de faciliter le commerce transfrontalier de titres en Afrique.

Dans sa phase initiale, le projet vise à créer des liens entre 7 marchés de capitaux africains en 4 régions qui représentent plus de 95% de la capitalisation boursière de l'Afrique.

Attijari Intermédiation s'est proposé auprès de la Bourse de Casablanca pour être contributrice à la phase d'implémentation.

Depuis Janvier 2021, ATI a repris l'activité de bourse en ligne de Wafa Bourse suite au chantier de rationalisation lancé en 2019. La marque Wafa Bourse a été gardée au vu de sa forte notoriété.

Attijari Intermédiation termine l'année 2021 sur un volume d'échanges de 23 milliards de dirhams en hausse de 45,0%

et réalise une part de marché de 31,7% vs. 27,0% en 2020. La part de marché sur le segment Bourse en ligne s'établit, quant à lui, à 48,2% vs. 40,5% en 2020

En termes de rentabilité, Attijari Intermédiation réalise un chiffre d'affaires de 44,2 millions de dirhams. Le résultat d'exploitation ressort à 16,9 millions de dirhams et quant au résultat net, il affiche 11,7 millions de dirhams contre 4,6 millions de dirhams en 2020.

Tout au long de 2021, Attijari Intermédiation a respecté l'ensemble des mesures du groupe dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, à savoir une réduction des effectifs sur site limité à 30% et le télétravail.

Outre l'intégration réussie de l'activité de bourse en ligne au sein d'Attijari Intermédiation en gardant la marque Wafa Bourse, Attijari Intermédiation a réalisé des opérations d'envergure en 2021 notamment ;

- Deux augmentations de capital d'Attijariwafa bank par conversion optionnelle des dividendes (Février et Août 2021);
- Transaction de bloc sur Marsa Maroc dans le cadre de la cession de l'Etat en faveur du groupe TMSA ;
- Co-chef de file sur l'opération d'introduction en bourse de TGCC.

Dans son plan stratégique, Attijari Intermédiation prévoit de :

- Repenser l'expérience client à travers la refonte de la plateforme de bourse en ligne ;
- Accroître la visibilité de l'offre brokerage dans les canaux digitaux du groupe Attijariwafa bank ;
- Upgrader la plateforme transactionnelle et l'application mobile wafabourse.com ;

Wafa Assurance

Les résultats sociaux au 31 décembre 2021

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 ressort à 9 089 millions de dirhams en progression de 8,5% en raison de la bonne performance en Vie qui progresse de 14,5% à 5 005 millions de dirhams et la bonne tenue de la Non-Vie qui ressort à 4 084 millions de dirhams en progression de 2,0%.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 16,2% tirée par la performance des unités de compte et la progression de l'épargne DH.

L'activité Décès ressort en progression de 8,7% grâce à la bonne tenue des contrats de prêt adossés aux crédits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 4 084 millions de dirhams à fin 2021 en progression de 2,0% portée essentiellement par la bonne performance sur le marché des entreprises.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique régresse de 28%, à 188 millions de dirhams, impacté par le retour de la sinistralité aux niveaux historiques après le décrochage observé en 2020 atténuée par la reprise des marchés financiers.

Le résultat technique de l'activité Vie est en régression de 22 millions de dirhams, à 421 MDH, impacté par l'augmentation de la sinistralité en Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à 2 millions de dirhams contre -90 millions de dirhams en 2020, du fait des charges non courantes enregistrées en 2020.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (74 millions de dirhams), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2021 de 536 millions de dirhams contre 404 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 32,6%.

Analyse de l'activité consolidée

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021 ressort à 9 785 M millions de dirhams en hausse de 7,8% portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie à l'international.

Le chiffre d'affaires 2021 est issu à hauteur de :

- 8 402 MDH de Wafa Maroc et 255 millions de dirhams de Wafa IMA Assistance ;
- 431 millions de dirhams d'Attijari Assurance en Tunisie ;
- 698 millions de dirhams des filiales en zone CIMA.

Comparativement à 2020, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Vie (+12,8%) et de la bonne tenue de la Non vie (+2,5%).

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé se renforce en 2021 à 14,1% vs 12,5% en 2020. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 129 millions de dirhams soit 11,5% dans le chiffre d'affaires consolidé.

Les filiales Vie affichent une bonne dynamique commerciale avec des croissances soutenues en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le chiffre d'affaires des filiales Non-vie de la zone CIMA ressort stable à 147 millions de dirhams.

Résultat net consolidé :

Le RNPG de l'exercice 2021 ressort à 424 millions de dirhams vs 453 millions de dirhams en 2020 en retrait de 6,4% sous l'effet du retour de la sinistralité Non-vie aux niveaux historiques après la baisse enregistrée en 2020 liée aux effets du confinement et l'augmentation de la sinistralité de la branche Décès.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élèvent à 299 millions de dirhams, en progression de 9% par rapport à 2020.

Le résultat net de l'exercice 2021 s'élève pour sa part à 30,4 millions de dirhams vs. 29.5 millions de dirhams en 2020.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en hausse de 31,7% à 133 MTND (430 millions de dirhams) vs. 101 MTND en 2020.

Le chiffre Décès ressort en hausse de 20,6% à 20.9 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 112 MTND en hausse de 34% comparé à 2020.

Le résultat net ressort bénéficiaire à 11,3 MTND (~ 36,4 MDH) vs. 8,0 MTND en 2020 soit une croissance de +40,4%.

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2021 ressort à 13,5 Mrds FCFA (217,7 MDH), en progression de 31,7%.

Le résultat net ressort à 524,7 MFCFA (8,7 millions de dirhams) en régression de 55%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 3 096,4 MFCFA (50 millions de dirhams) en progression de 25%.

Le Résultat Net Non Vie ressort déficitaire à -193 MFCFA (-2,9 millions de dirhams) contre -181,4 MFCFA en 2020.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2021 ressort à 14,238 Mrds FCFA (187 millions de dirhams), en croissance de 27% par rapport à 2020.

Le résultat net ressort à 1 280,2 MFCFA (20,6 millions de dirhams) en progression de 3,8%.

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non Vie ressort à 3,413 Mrds FCFA (55 millions de dirhams) en baisse de 15,4% comparé à 2020.

Le Résultat net Non Vie ressort à -174,3 MFCFA (-2,8 millions de dirhams) contre -554,8 MFCFA en 2020.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 6,205 Mrds FCFA (100 millions de dirhams) en hausse de 30,6% par rapport à fin 2020 (4,7 Mrds FCFA).

Le résultat net Vie 2021 ressort à 400,1 MFCFA (6,4 millions de dirhams) en croissance de 14,8% comparé au résultat Vie 2020 (348,6 MFCFA).

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA enregistre une augmentation à fin 2021 de 12,8% à 2 563,2 MFCFA (41,3 millions de dirhams).

Le résultat net est déficitaire de -1 066 MFCFA (-17,2 millions de dirhams) contre 312,6 MFCFA (-5,1 millions de dirhams) à fin 2020.

FILIALES EN AFRIQUE

Attijariwafa bank se positionne en tant que véritable banque panafricaine avec une présence soutenue au Maghreb et dans les zones économiques intégrées UEMOA et CEMAC.

Conformément à ses orientations stratégiques à l'international, le groupe Attijariwafa bank continue de conforter sa vocation d'acteur régional de référence et renforce son rôle dans le développement économique régional et la coopération Sud-Sud.

Les filiales de la Banque de Détail à l'International ont enregistré des performances mitigées au titre de l'année 2021.

Afrique du Nord

Le Groupe Attijariwafa bank est implanté au Maghreb à travers ses filiales Attijari bank Tunisie (ABT) et Attijari bank Mauritanie (ABM) et Attijariwafa bank Egypt.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2021	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dépôts	27 578	2 248	22 302
Crédits nets	21 628	1 580	14 841
Total bilan	33 087	2 820	27 551
PNB	1 675	171	1 423
RN	518	29	312
Réseau	200	25	64

CONTRIBUTIONS*	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dettes envers la clientèle	7,1%	0,6%	4,4%
Prêts et créances sur la clientèle	6,5%	0,4%	3,9%
Total bilan	5,3%	0,4%	4,3%
PNB	6,8%	0,7%	5,6%
RN	3,2%	0,4%	4,4%

(*) Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zone UEMOA

Le Groupe Attijariwafa bank opère au Sénégal à travers la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest et le Crédit du Sénégal. Il est présent en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo à travers la Société Ivoirienne de Banque, la Banque Internationale pour le Mali et la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2021	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dépôts	15 508	2 351	17 630	5 300	1 860
Crédits nets	12 096	2 485	14 263	2 551	1 276
Total bilan	18 802	3 886	21 105	6 137	2 775
PNB	1 334	237	1 246	338	122
RN	477	94	552	9	28
Réseau	94 ¹	7	68	54	13

(1) yc Bénin, Burkina-Faso et Niger

CONTRIBUTIONS*	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dettes envers la clientèle	4,0%	0,6%	4,56	1,4%	0,5%
Prêts et créances sur la clientèle	3,4%	0,7%	4,1%	0,7%	0,4%
Total bilan	3,1%	0,6%	3,4%	1,0%	0,4%
PNB	5,4%	1,0%	5,1%	1,4%	0,5%
RN	7,3%	1,2%	7,8%	0,5%	0,5%

(*) Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zone CEMAC

La zone CEMAC est couverte par les filiales suivantes : l'Union Gabonaise de Banque, le Crédit du Congo et la Société Camerounaise de Banque.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2021	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dépôts	6 267	2 931	9 008
Crédits nets	3 398	1 756	5 735
Total bilan	8 298	3 972	11 256
PNB	657	327	761
RN	279	104	103
Réseau	21	13	54

CONTRIBUTIONS*	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dettes envers la clientèle	1,6%	0,8%	2,4%
Prêts et créances sur la clientèle	1,0%	0,4%	1,7%
Total bilan	1,3%	0,6%	1,8%
PNB	2,7%	1,1%	3,0%
RN	5,4%	1,0%	4,3%

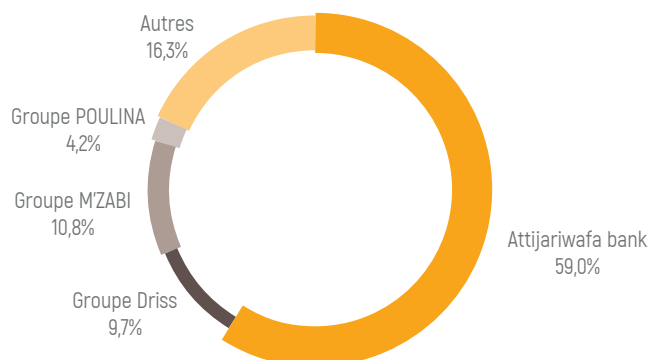
(*) Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zoom Attijari bank Tunisie (ABT)

FAITS MARQUANTS EN 2021

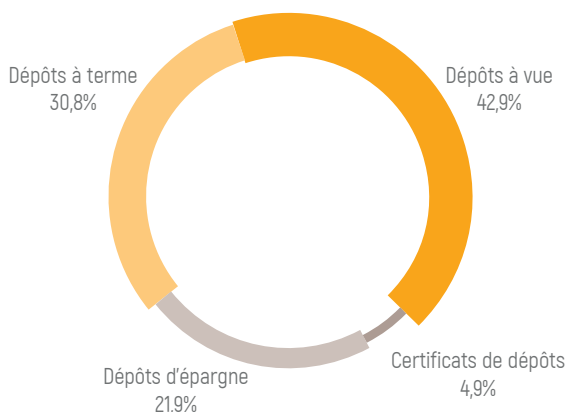
- La BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) accorde à Attijari bank Tunisie une deuxième garantie de partage de risques à hauteur de 50% du montant attribué à Enda Tamwil, première institution de microfinance du pays. Cet accord a pour but de faciliter le financement aux PME tunisiennes ;
- Organisation avec le PNUD Tunisie du Hackathon « Tek صح » vers une santé plus connectée en Tunisie ;
- Commercialisation du nouveau concept d'assurance inclusive baptisé « Taamine Iktissadi » de la filiale Attijari assurance ;
- Lancement du Plan Stratégique Thnya Jdida 9 programmes et 35 chantiers à l'horizon 2025.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE ABT EN 2020



PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE TUNISIEN

Structure des dépôts en 2020



(En Mrds de Dhs)	2021	2020	2019
Nombre de banques résidentes	23	23	23
Réseau d'agences	Nd	1 974	1 945
Nombre d'habitants par agence bancaire (en milliers)	Nd	5,93	6,03
Total actifs/PIB (%)	Nd	129,1	116,8
Taux directeur	6,25%	6,25%	7,75%

Source : Banque Centrale Tunisienne

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE ATTIJARI BANK TUNISIE

Au titre de l'année 2021, les réalisations d'Attijari bank marquent une bonne performance. Les dépôts se sont accrus de 7,3% à 27,6 milliards de dirhams et les crédits se sont consolidés de 6,4% à 21,6 milliards de dirhams.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,7 milliard de dirhams, en hausse de 9,1% par rapport à 2020. Le résultat net ressort à 518,4 millions de dirhams en progression de 21,5%.

(En Mrds de Dhs)	2021	2020
Total Dépôts	27,6	25,7
Total Crédits nets	21,6	20,4
Total bilan	33,1	31,3
PNB (comptes sociaux)	1,7	1,5
RN (comptes sociaux)	0,52	0,43
RoE	18,1%	15,5%
PDM dépôts	11,1%	11,2%
PDM crédits	8,4%	8,3%
Nombre d'agences	200	204

Cours constant TND/MAD : TC : 3,2274, TM : 3,239083

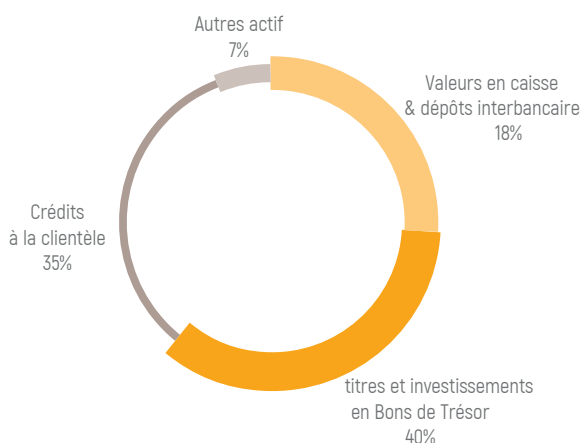
Zoom Attijariwafa bank Egypt (ABE)

FAITS MARQUANTS EN 2021

- Participation aux côtés de 27 entreprises égyptiennes opérantes dans divers secteurs au Webinar organisé le par Africa Développement Club Sénégal du groupe Attijariwafa bank sous le thème de la reprise de l'économie africaine après Covid 19 ;
- Mission de 20 jours autour du thème « Egypt West Central Africa Business Bridge », précédée d'une conférence en présence de la Ministre de Commerce et d'Industrie égyptienne et de plusieurs figures du paysage économique. Cette mission a permis plusieurs rencontres et échanges B 2 B entre les acteurs économiques en Egypte et les entreprises au Cameroun 175 rencontres B 2 B) et au Sénégal 200 rencontres B 2 B) ;
- Lancement de divers produits dans l'objectif d'accélérer la production de crédits PME ;
- Automatisation des processus de paiement centralisé.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE EGYPTIEN

Structure du bilan du secteur bancaire en 2020



	2021	2020	2019
Nombre de banques	38*	38	38
Réseau d'agences	4 601*	4 532	4 423
Ratio de transformation	48,8%	48,2%	46,7%
Réserves obligatoires	14%	14%	14%
Taux directeur	8,75%	8,75%	12,75%
Réserves obligatoires	3,6%*	3,6%	4,2%
Taux directeur	92,8%*	96,0%	97,6%
Taux directeur	19,3%*	19,5%	17,7%

Source : Banque Centrale Egyptienne
(*) Données au 30 septembre 2020

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE ATTIJARIWAFABANK EGYPT

Au titre de l'année 2021, Attijariwafa bank Egypt réalise une bonne croissance de son activité. En effet, les crédits s'accroissent de 13,2% s'établissant à 14,8 milliards de dirhams. Pour leur part, les dépôts totalisent 22,3 milliards de dirhams en hausse de 21,6% par rapport à l'année 2020.

En termes de résultats, le PNB s'accroît de 11,0% à 1,4 milliard de dirhams. Le résultat net ressort, quant à lui, à 312,4 millions de dirhams en hausse de 60,6%.

(En Mrds de Dhs)	2021	2020
Total Dépôts	22,3	18,3
Total Crédits nets	14,8	13,1
Total bilan	27,6	24,1
PNB (comptes sociaux)	1,4	1,3
RN (comptes sociaux)	0,31	0,20
RoE	9,4%	6,2%
PDM dépôts	0,6%	0,6%
PDM crédits	0,7%	0,9%
Nombre d'agences	64	63

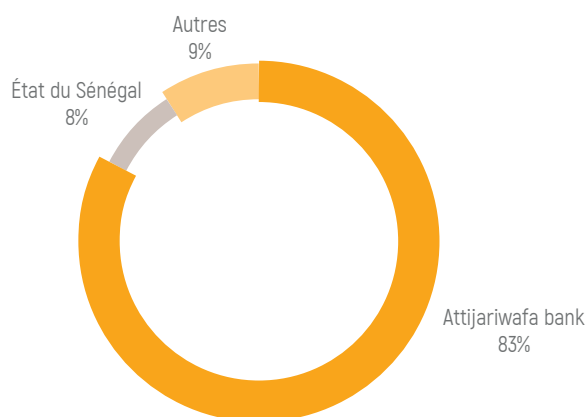
Cours constant EGP/MAD : TC : 0,5919 ; TM : 0,573875

Zoom Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO)

FAITS MARQUANTS EN 2021

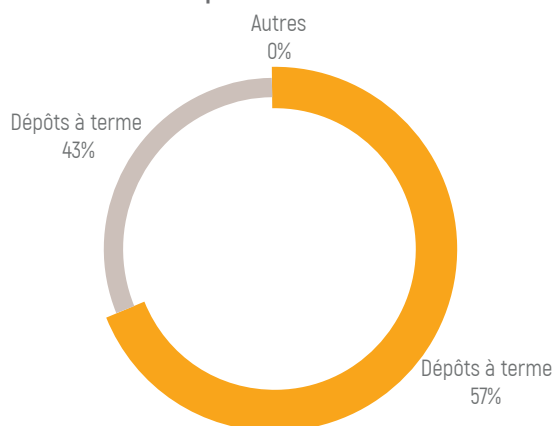
- Intégration des 3 succursales de la CBAO (Burkina Faso, Niger et Bénin) dans le périmètre de consolidation du groupe Attijariwafa bank, suite à l'activation de la holding AWA ;
- Mise en place d'un dispositif de soutien au financement des PME/PMI sous l'impulsion de la BCEAO.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE CBAO EN 2020



PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE SENEGALAIS

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2020



	2021	2020	2019
Nombre de banques	25	25	25
Réseau d'agences	Nd	525	512
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,00%	2,00%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,00%	4,00%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE LA CBAO

Au terme de l'année 2021, les dépôts de la CBAO s'accroissent de 9,4% à 15,5 milliards de dirhams. De son côté, l'encours des crédits nets s'établit à 12,1 milliards de dirhams en 2021, enregistrant une croissance de 6,6%.

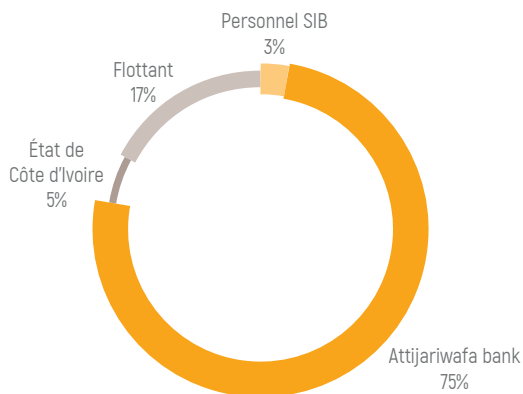
Le produit net bancaire de la CBAO se fixe à 1,3 milliard de dirhams, en amélioration de 6,9% par rapport à l'année 2020. Pour sa part, le résultat net s'accroît de 39,0% à 477,3 millions de dirhams.

(En Mrds de Dhs)	2021	2020
Total Dépôts	15,5	14,2
Total Crédits nets	12,1	11,3
Total bilan	18,8	17,0
PNB (comptes sociaux)	1,3	1,2
RN (comptes sociaux)	0,48	0,34
RoE	23,6%	18,7%
PDM dépôts	14,0%	14,9%
PDM crédits	13,4%	13,9%
Nombre d'agences*	94*	95

Cours FCFA/MAD : TC : 0,016032 ; TM : 0,016226
 (*) y.c. Burkina Faso, Niger et Bénin

Zoom Société Ivoirienne de Banque (SIB)

RÉPARTITION DU CAPITAL DE SIB EN 2020

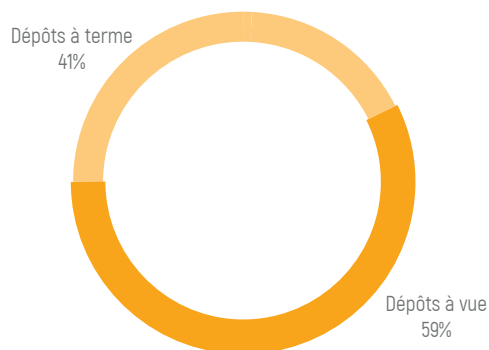


FAITS MARQUANTS EN 2021

- Signature avec Proparco d'un protocole d'accord pour soutenir les entreprises ivoiriennes impactées par la crise sanitaire. Ce partenariat permettra notamment de déployer la garantie Choose Africa Résilience mise en place par proparco pour répondre à la crise ;
- Inauguration d'une nouvelle agence à Attécoubé, portant à 68 le nombre d'agences.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2020



(En Mrds de Dhs)	2021	2020	2019
Nombre de banques	25	25	25
Réseau d'agences	Nd	525	512
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,00%	2,00%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,00%	4,00%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE LA SIB

Au terme de l'année 2021, les dépôts de la SIB s'élèvent à 17,6 milliards de dirhams, marquant un accroissement de 13,8%. L'encours des crédits nets s'accroît, quant à lui, de 5,3% s'établissant à 14,3 milliards de dirhams.

Le produit net bancaire de la SIB s'établit à 1,2 milliard de dirhams, en hausse de 3,6% par rapport à 2020. Le résultat net se fixe à 552,2 millions de dirhams en 2021 en progression de 12,5% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2021	2020
Total Dépôts	17,6	15,5
Total Crédits nets	14,3	13,5
Total bilan	21,1	19,6
PNB (comptes sociaux)	1,2	1,2
RN (comptes sociaux)	0,55	0,49
RoE	26,0	25,9%
PDM dépôts	8,0%	8,3%
PDM crédits	9,4%	10,0%
Nombre d'agences	68	67

Cours FCFA/MAD : TC : 0,01667 ; TM : 0,01654

RESULTATS CONSOLIDES

Le groupe Attijariwafa bank publie, depuis le 30 juin 2007, ses résultats consolidés selon les normes IFRS.

En plus de ses filiales spécialisées basées au Maroc, la banque a entamé son développement régional en 2005 avec l'acquisition, en consortium avec Grupo Santander, de 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie, devenue depuis Attijaribank Tunisie. A fin décembre 2021, le Groupe détient une participation de 58,98% de la banque tunisienne.

En juillet 2006, Attijariwafa bank a développé un greenfield au Sénégal et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal.

En novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de la CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). En décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

En 2009, Attijariwafa bank, accompagnée par son actionnaire de référence SNI, a acquis 51,0% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. Dans la même année, la banque a également procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli. Au premier semestre 2018, la participation d'Attijariwafa bank dans BIM a été portée à 66,3% faisant suite à une augmentation de capital de la filiale malienne.

En décembre 2009, le Groupe a finalisé l'acquisition de 95% du Crédit du Sénégal, 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque, 91,0% du Crédit du Congo et de 51,0% de la Société Ivoirienne de Banque.

En 2010, le Groupe a consolidé sa position d'acteur de référence régional avec l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso.

Au courant de l'année 2011, le périmètre s'est consolidé avec la finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et la prise de contrôle de 80% de BNP Paribas Mauritanie.

Au titre du quatrième trimestre 2013, Attijariwafa bank a intégré dans le périmètre de consolidation la Banque Internationale pour l'Afrique (Togo) suite à l'acquisition de 55,0% de son capital. L'année a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger.

En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB)

détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. A fin décembre 2020, le Groupe détient 67% du capital de la SIB.

Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,07% (contre une participation de 52% précédemment).

Dans le cadre de l'accord signé avec Barclays Bank PLC pour l'acquisition de sa filiale égyptienne, Attijariwafa bank et SNI se sont alliées dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international notamment en Egypte et plus généralement dans les pays africains anglophones.

En date du 3 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé la réalisation effective de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Principales filiales du périmètre de consolidation

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET) Banque de Détail à l'International (BDI) Filiales financières spécialisées (FFS) Assurance (ASI)

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET)	Banque de Détail à l'International (BDI)	Filiales financières spécialisées (FFS)	Assurance (ASI)
- Attijariwafa bank	- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	- Wafasalaf	- Wafa Assurance
- Attijariwafa bank Europe	- Attijari bank Tunisie	- Wafabail	- Attijari Assurance Tunisie
- Attijari International Bank	- La Banque Internationale pour le Mali	- Wafa Immobilier	- Wafa IMA Assistance
- Attijari Finances Corp.	- Crédit du Sénégal	- Attijari Immobilier	
- Wafa Gestion	- Union Gabonaise de Banque	- Attijari Factoring Maroc	
- Attijari Intermédiation	- Crédit du Congo	- Wafacash	
	- Société Ivoirienne de Banque	- Wafa LLD	
	- Société Commerciale de Banque Cameroun	- Bank Assafa	
	- Attijaribank Mauritanie		
	- Banque Internationale pour l'Afrique au Togo		
	- Attijariwafa bank Egypt		

ANALYSE DE L'ACTIVITE CONSOLIDEE

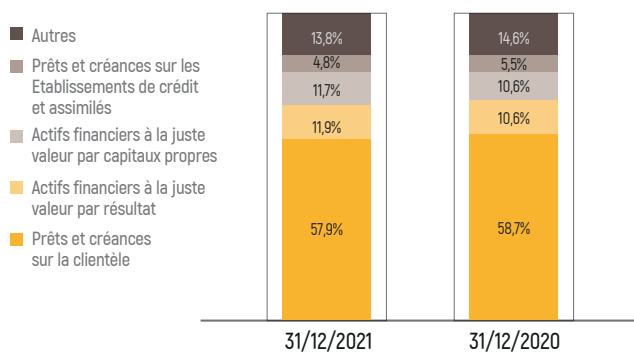
Total bilan

Au terme de l'exercice 2021, le total bilan du groupe Attijariwafa bank totalise 596,3 milliards de dirhams, en progression de 5,0% comparativement à l'année précédente.

Par zone géographique, le total bilan est concentré à hauteur de 73,7% au Maroc. Le reste est réparti entre l'Afrique du Nord, l'UEMOA, la CEMAC et l'Europe.

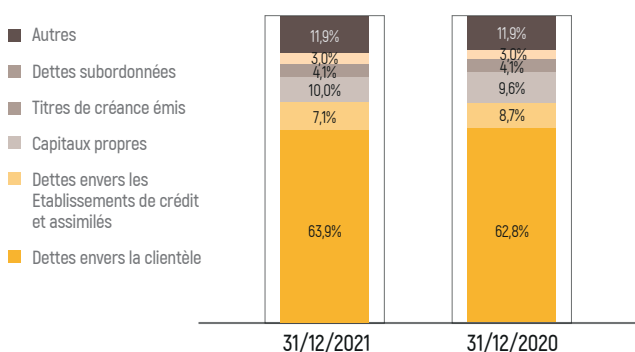
Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 57,9% par les prêts et créances sur la clientèle, de 11,9% par les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et de 11,7% par les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 81,5% du total bilan.

Structure des emplois



L'augmentation de l'actif recouvre essentiellement des éléments ci-après :

- La hausse de 3,4% à 345,1 milliards de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement de 18,0% à 71,0 milliards de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Et, la hausse de 15,7% à 69,6 milliards de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.



En contrepartie, l'augmentation du passif est principalement redevable à :

- L'appréciation de 6,8% à 380,9 milliards de dirhams des dettes envers la clientèle ;
- L'accroissement de 14,4% à 44,6 milliards de dirhams des passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance des titres de créances émis ;
- Et, l'amélioration de 10,1% à 59,8 milliards de dirhams des capitaux propres.

Ressources

Représentant 63,9% du total bilan, les dépôts clientèle totalisent, au terme de l'année 2021, 380,9 milliards de dirhams contre de 356,6 milliards de dirhams une année auparavant. Cette tendance est le résultat de :

- l'augmentation de 6,5% à 267,1 milliards de dirhams des dépôts BMET ;
- la hausse de 8,2% à 108,6 milliards de dirhams des dépôts de la BDI ;
- Et, la baisse de 6,6% à 5,1 milliards de dirhams des dépôts des FFS.

Emplois

A l'issue de l'année 2021, les prêts et créances sur la clientèle se raffermissent de 3,4% s'établissant à 345,1 milliards de dirhams. Cette croissance est le résultat de la hausse respective des crédits clientèle de la Banque au Maroc Tanger et zone offshore (+2,7%), de la Banque de Détail à l'International (+5,4%), des Filiales financières spécialisées (+3,1%) et de l'Assurance (+6,2%).

Il en ressort un taux de transformation de 90,6% contre 93,6% une année auparavant.

Les fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés se chiffrent à 59,8 milliards de dirhams, en hausse de 10,1% comparativement à l'année précédente.

Solvabilité du Groupe

En termes de ratio prudentiel, le groupe Attijariwafa bank enregistre, au 31 Décembre 2021, un ratio Tier 1 de 11,29% et un ratio de solvabilité de 13,55%, au-delà des seuils réglementaires de 9% et de 12% respectivement.

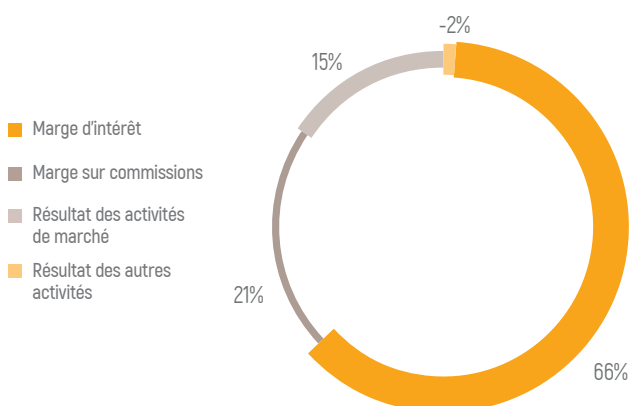
RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE ATIJARIWafa BANK

Le produit net bancaire consolidé

Au 31 décembre 2021, le produit net bancaire consolidé s'établit à 24,4 milliards de dirhams contre 23,9 milliards de dirhams en 2020. Cette amélioration de 2,2% recouvre :

- Une hausse de 2,4% à 16,2 milliards de dirhams de la marge d'intérêt ;
- Une progression de 8,8% à 5,2 milliards de dirhams de la marge sur commissions ;
- Et, une augmentation de 17,0% à 3,5 milliards de dirhams du résultat des activités de marché ;

A fin 2021, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Par pôle d'activité, cette évolution est ventilée comme suit :

- Hausse de 5,2% à 12,5 milliards de dirhams du PNB de BMET,
- Amélioration de 4,0% à 2,7 milliards de dirhams du PNB des FFS ;
- Accroissement de 2,5% à 8,3 milliards de dirhams du PNB de la BDI ;
- Et, baisse de 26,3% à 1,2 milliard de dirhams du PNB de l'Assurance.

Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (RBE) enregistre un accroissement de 12,6% à 13,1 milliards de dirhams. Pour leur part, les charges générales d'exploitation y compris les dotations aux amortissements et aux dépréciations baissent de 7,7% à 11,3 milliards de dirhams. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 46,3%.

Le coût du risque

Le coût du risque se fixe à 3,6 milliards de dirhams. Rapporté au total encours, le coût du risque s'établit à 0,97% contre 1,51% l'année dernière. De son côté, le taux de contentialité se fixe à 8,1% en hausse par rapport à fin 2020 (+0,32 pt).

Le résultat net consolidé

Au terme de l'année 2021, le résultat net consolidé du Groupe s'accroît de 66,2% s'établissant à 6,2 milliards de dirhams.

Le résultat net part du groupe

Au final, le résultat net part du groupe ressort à 5,1 milliards de dirhams, en hausse de 70,5%.

La rentabilité des capitaux propres -ROE- s'établit à 11,5% en 2021. Pour sa part, le ratio de la rentabilité rapporté au total bilan se fixe à 1,03%.

Evolution des contributeurs du Résultat Net Part du Groupe au 31/12/2021

Evolution des contributeurs du Résultat Net Part du Groupe au 31/12/2021	
Banque Maroc, Europe et zone Offshore	+95,4%
Filiales financières spécialisées	+229,0%
Assurance	+20,6%
Banque de Détail à l'International	+24,0%

MISSION ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en cinq familles :

- **Risque de crédit et de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...) ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.
- **Risques Asset Liability Management** : les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.
- L'organisation de la Gestion des Risques est calquée sur la typologie des risques telle qu'elle a été définie par les accords de Bâle II. Elle est organisée autour des entités suivantes :

Risque de contrepartie

En amont

- Formuler des recommandations en matière de politique de crédit ;
- Analyser et instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la banque par le paradigme contrepartie/transaction ;
- Evaluer la consistance et la validité des garanties ;
- Apprécier le volume d'activité de la relation, le bien-fondé économique des financements sollicités.

En aval

- Passer en revue régulièrement l'ensemble des engagements pour qualifier le portefeuille par famille de risque ;
- Appréhender les créances présentant des signes de difficulté et repérer les incidents de paiement ;
- Suivre avec le réseau la récupération de ces créances ;
- Provisionner les créances classées en souffrance.

Risque opérationnel

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ».

L'entité ROJH a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Risque pays

- Diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- Elaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Risque de marché

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Risque ALM

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La démarche ALM poursuit un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des positions de risque prises. La définition des règles d'écoulement et de traitement des postes du bilan à travers des études économiques et financières est l'une des étapes fondamentale de la démarche ALM.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'initiative de transformation des risques a pour objectifs :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenantes. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires ;
- Optimiser les processus de gestion des risques ;
- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing ;
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

DISPOSITIONS GENERALES

1- Gouvernance et organisation

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques précisent et appliquent de façon systématique les principes de gestion arrêtés par les instances de la banque.

Pour une meilleure coordination des actions communes, les responsabilités des principaux acteurs ont été bien définies.

Ces acteurs sont :

1. Conseil d'Administration
2. Direction Générale
3. Comités de Décision
4. Gestion Globale des Risques

Rôle du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a pour responsabilités :

- de définir et revoir périodiquement la stratégie commerciale et les politiques de gestion des risques ;
- d'appréhender les risques principaux auxquels s'expose la banque dans ses activités ;
- de valider les limites globales de risques et de s'assurer que la Direction Générale et les Comités de décision prennent les mesures nécessaires pour identifier, mesurer, suivre et contrôler ces risques, les limites de risques doivent être fixées en tenant compte des fonds propres ;
- d'approuver la structure organisationnelle ;
- de s'assurer que la Direction Générale vérifie l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Rôle de la Direction Générale :

La Direction Générale est l'organe exécutif, elle a pour responsabilités :

- de mettre en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration ;
- de mettre en œuvre les processus et les moyens permettant d'identifier, mesurer, suivre et contrôler les risques liés aux activités commerciales ;
- de mettre en place et de maintenir l'organisation chargée de la gestion des opérations commerciales et du suivi des risques ;
- de mettre en place les normes et méthodes de contrôle interne ;
- d'informer le Conseil d'Administration des éléments essentiels et des conclusions qui peuvent être dégagées des mesures des risques auxquels la banque est exposée ;
- d'associer le Conseil d'Administration dans le pilotage des activités de marché en lui soumettant, pour approbation, les politiques développées pour la gestion des risques.

Rôle des Comités :

Comité des Grands Risques

Au sein du conseil d'administration et présidé par le Président Directeur Général, ce comité examine et autorise les opérations importantes qui engagent le groupe (crédits, recouvrement, investissements, achats,...) au-delà d'un certain seuil.

Désormais, Ce comité supervise l'évolution des indicateurs de risque et fixe les orientations en matière de gestion des risques.

Comité d'Audit Groupe

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne.

Comité des Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Comité de Risque de Crédit Groupe

Le Comité de Crédit Groupe est compétent dans l'ensemble des engagements du groupe Attijariwafa bank jusqu'à une limite de 600 millions de dirhams.

Il fixe également, sur proposition du Correspondent Banking, les limites de contrepartie accordées aux banques internationales.

Comité Risque de Marchés (CRM)

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés selon toutes ses formes. Il a comme responsabilités :

- le suivi et l'analyse des risques de marchés et leur évolution ;
- il s'assure du respect des indicateurs de surveillance, des règles spécifiques de gestion et des limites définies ;
- Il octroie des limites aux différentes lignes de produits dans le cadre des stratégies fixées par la banque.

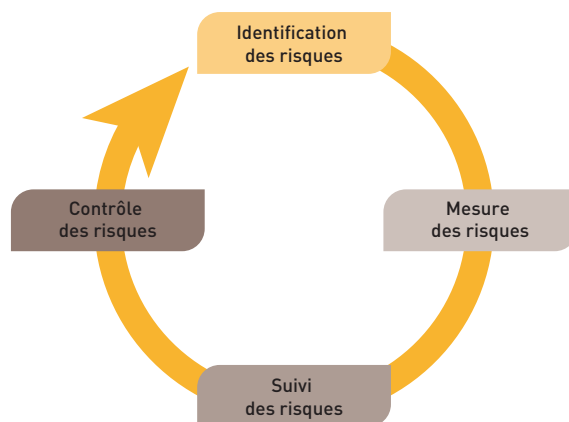
Rôle de la Gestion Globale des Risques :

Elle assure le rôle de supervision des méthodologies et des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels. Ses principales responsabilités sont :

- Formuler des recommandations en matière de politiques de risque ;
- Instruire les demandes de limites de crédit et de trading avant de les soumettre au comité compétent ;
- Assurer le suivi des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels en procédant à la consolidation de l'ensemble des expositions de la banque ;
- Valider les principes du dispositif et les méthodes de mesure en s'assurant notamment de leur homogénéité avec celles du Groupe ;
- Valider les modèles internes et les modèles des logiciels utilisés pour la valorisation des instruments financiers.

2- Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités :



L'identification des risques :

L'identification des risques consiste en un inventaire complet et détaillé des risques et des facteurs inhérents à chaque risque.

L'actualisation régulière de cet inventaire s'impose pour tenir compte de l'évolution des facteurs générateurs de risques et des changements induits par l'actualisation des orientations et politiques de gestion.

L'entité Contrôle et Méthodes est chargée de cette fonction aussi bien dans l'activité courante et que dans la phase de lancement de nouveaux produits ou activités. Elle s'appuie également sur les rapports et notes du Contrôle Interne.

La mesure des risques :

Il s'agit d'évaluer la probabilité d'occurrence des risques et leurs conséquences financières sur les positions ou le patrimoine de la banque ;

Les méthodes de mesure des risques adoptées s'inspirent largement des « saines pratiques » édictées par le Comité de Bâle et en conformité avec la réglementation prudentielle et sous le pilotage des Comités de Risques et la GGR.

La banque s'engage à investir dans la mise en place de techniques avancées en matière de gestion des risques intégrant ainsi les nouveaux développements en vue de la préparation pour l'application des méthodes internes.

La maîtrise des risques :

Il s'agit des mesures prises par la banque pour limiter les risques à des niveaux acceptables.

Le contrôle des risques :

Cette dernière étape englobe la surveillance et le pilotage de la gestion des risques et permet également d'identifier de nouvelles zones de risques et d'ajuster les limites en fonction de leur évolution.

I – Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

1.1 Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque clair ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser.

Le Cadre de gestion des risques d'Attijariwafa bank fait partie intégrante des processus et du cadre de décision du Management et du Conseil d'Administration et a vocation à aider à la réalisation de ces objectifs. Attijariwafa bank s'efforce d'intégrer la prise de décision fondée sur le risque dans l'élaboration de sa stratégie et dans son processus de planification financière et opérationnelle, permettant ainsi que le business plan soit examiné sous l'angle des risques et que le plan amène le Groupe à passer de son profil de risque actuel au profil de risque souhaité (tenant compte des préférences de risques approuvées par Attijariwafa bank).

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Il convient que les objectifs fixés reflètent les rendements attendus par le Groupe, au regard des risques. Le cadre de gestion de la performance doit impérativement fournir des informations pertinentes, exactes et en temps voulu, qui favorisent la compréhension des risques et des rendements afin d'étayer la prise de décision.

L'ensemble du Groupe doit impérativement disposer de mesures de l'appétence au risque, de délégations de pouvoirs et de seuils d'escalade cohérents et clairement définis, en liaison avec le plan validé, de manière à habilitier les collaborateurs à gérer les risques de manière proactive dans le respect de l'appétence au risque et à intervenir rapidement ou à escalader le sujet en cas de violations avérées ou probables.

Le Conseil d'Administration doit impérativement évaluer et approuver la stratégie et le plan d'Attijariwafa bank, en tenant compte du profil de risque implicite et de l'appétence au risque approuvée.

1.2 Définition du cadre d'appétence au risque

Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère en vue de générer des profits ; les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.

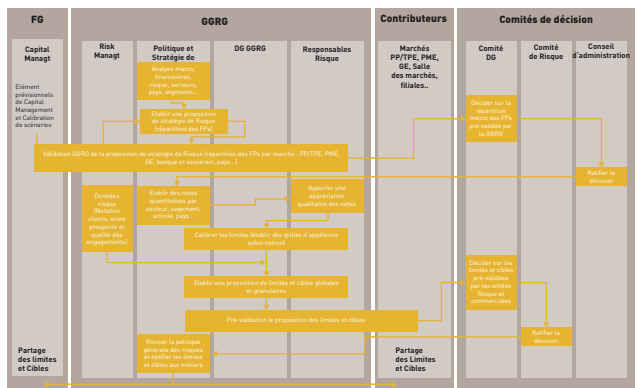
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa Bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa Bank cherche à éviter ou minimiser.
- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa Bank pour :

- Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas ;
- Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe.

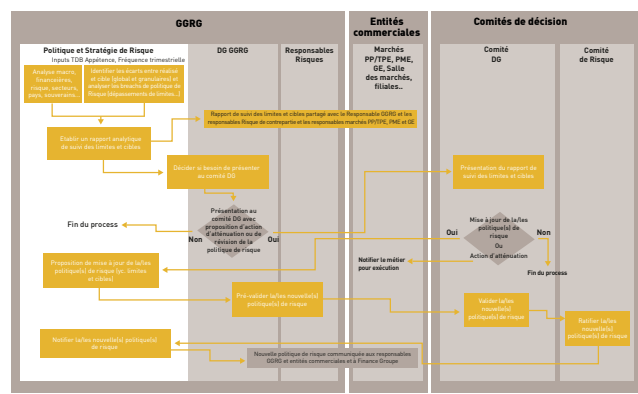
Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

1.3 Processus d'élaboration des cibles et limites

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.



Le processus d'élaboration des cibles et limites présente un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.



14 Transformation des Risques - Réalisations 2021 par chantier

L'année 2021 a été une marquée par le contexte de la pandémie Covid-19 et des grandes incertitudes entourant l'évolution des économies nationales et mondiale. Ceci a incité le groupe AWB à poursuivre les efforts spécifiques mis en place dès mars 2020 dans la conception et à la mise à jour continue de scénarios économiques et de les intégrer aux différents exercices menés en interne, notamment le cadre d'appétence au Risque, le processus budgétaire, la planification stratégique ainsi que les exercices réglementaires : Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) et Adéquation des fonds propres (ICAAP).

L'objectif de cette approche anticipative est double : 1) suivre de près l'évolution des différents secteurs d'activité pour une mise à jour continue des différents indicateurs d'alerte précoces et 2) renforcer la proactivité des équipes commerciales et celles de la gestion des risques et agir au moment opportun et mettre en place les mesures nécessaires à la maîtrise des risques.

Ainsi, les indicateurs et niveaux d'appétence ont été mis à jour de manière continue en tenant compte de l'évolution de la Macro et des risques. Ces niveaux ont servi de base pour la calibration des cibles et limites d'exposition et de consommation de fonds propres par segment et par typologie de risque, déclinés dans le cadre du dispositif ICAAP. Ainsi, Attijariwafa bank a remis à Bank Al Maghrib un dossier complet traitant du dispositif mis en place par la Banque pour assurer

l'adéquation de la planification des fonds propres avec les projections de la Macro et du Risque, et enfin la résilience de la Banque face à des stress tests couvrant l'ensemble des risques. De même, un quatrième rapport PRCI a été remis à la Banque centrale en Mai 2021 et une troisième édition du rapport sur le dispositif ICAAP a été remis à BAM en Juillet 2020.

Le volet appétence Bottom up, en convergence avec le déploiement du « Programme Entreprise » a été entièrement automatisé en 2020, et une deuxième campagne a eu lieu en début d'année mettant en synergie les visions du Réseau Entreprise et de la direction Risque de Contrepartie Entreprise.

De même, dans le volet « promotion de la culture du risque », plusieurs ateliers et de webinaires ont été organisés entre la direction des risques et les métiers afin de suivre l'évolution des différents secteurs d'activité de l'économie nationale, et de renforcer la proximité et l'accompagnement des clients, notamment en difficulté à la suite de la crise Covid.

Enfin, le document de référence du Groupe (Politique Générale de Risque) a été mis à jour en incluant les nouveaux éléments introduits en 2021.

II RISQUE DE CREDIT

A- Politique de crédit

I- Principes généraux

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement -livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

I.1 Déontologie et conformité : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.

I.2 Indépendance fonctionnelle des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.

I.3 Responsabilité des Risques. Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.

I.4 Collégialité des décisions : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.

Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.

I.5 Rémunération satisfaisante : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.

I.6 Suivi : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.

I.7 Séparation de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.

I.8 La prudence et la «consultancy» doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.

I.9 Analyse préalable par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

I.10 Règle restrictive : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

II. Structuration du risque de contrepartie :

PRINCIPES GENERAUX DE PRISE DE RISQUE :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risquées approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation.

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays.

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

III.1 La sélection de la clientèle :

Le groupe ne traite qu'avec les contreparties bénéficiant d'une bonne réputation. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle en excluant la clientèle répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes, chéquiers et contentieux).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de notre Groupe ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédits auprès du Groupe. A défaut d'un règlement rapide de la créance contentieuse, AWB se désengage de la contrepartie concernée.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances, la contrepartie ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijariwafabank (sauf décision contraire du comité des Grands Risques).

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'engagement s'appuie sur la note interne et un avis indépendant de la GGR. Le comité demeure l'instance ultime de décision.

II.2 Structure des opérations :

L'activité de crédit suppose une parfaite maîtrise de la structure des opérations de crédit selon les points suivants :

- **Objet:** la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- **Structure :** les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;
- **Maturité :** les maturités des engagements de crédits doivent être adossées à leur objet ainsi, les crédits d'investissement doivent en principe être échancés sur 7 ans sauf exception pour les crédits habitats dans le cadre d'une politique d'adossements des ressources à ces maturités ;
- **Transparence :** la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux règles de déontologie;
- **Sécurité :** la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- **Garanties ou sûretés :** le crédit doit être assorti de garanties. La valeur économique de ces gages doit être validée par expertise et régulièrement actualisée ; de même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour ;
- **Notification :** les modalités du crédit doivent être formellement notifiées à la clientèle de manière à préserver les intérêts des parties.

III. le Dispositif d'encadrement de l'activité crédit :

En raison de son importance vitale mais aussi des risques qu'elle induit, l'activité crédit est encadrée par un dispositif articulé autour de trois grandes orientations :

- Le respect des règles prudentielles édictées par Bank Al-Maghrib ;
- La notation des contreparties visant une sélection et un suivi rigoureux des risques ;
- Et, la diversification sectorielle à même d'atténuer le risque de concentration.

III.1 Règles prudentielles :

Le risque inhérent à l'activité crédit est encadré par un corpus de règles prudentielles destinées à en atténuer l'impact étant donné qu'il représente le risque bancaire majeur. Ces règles se rapportent aux trois phases de la prise de risque:

Avant la prise de risque :

A ce stade, la banque doit veiller en permanence au respect du coefficient minimum de solvabilité de 10%. Cela revient à coupler l'accroissement de l'activité crédit à l'augmentation

du niveau des fonds propres (crédit égal 10 fois les fonds propres nets) afin de limiter le niveau d'endettement de la banque qui est aussi un facteur de fragilisation.

La prise de risque :

Cette phase est soumise à des dispositions réglementaires se rapportant :

- à l'instruction des demandes de crédit en termes de check list minimale ;
- au respect du plafond d'exposition maximale limité à 20% des fonds propres au profit d'un seul bénéficiaire (individuel ou groupe) ;
- à la nécessité de déconcentration du portefeuille engagements en vue de limiter la charge de risque ;
- à l'obligation de conformité de l'activité crédit aux différentes règles de droit, règles éthiques, fiscales et autres.

Après la prise de risque :

Les risques importants encourus sur un même bénéficiaire (individuel &/ou groupes) font l'objet d'un suivi particulier en plus des contraintes réglementaires les régissant (CMDR 20% des FP et déclaration à BAM à partir de 5% des FP).

Les groupes sur lesquels notre banque a atteint son plafond réglementaire d'engagements doivent faire l'objet d'une gestion spécifique conjointe entre les entités commerciales et la GGR de manière à permettre à notre établissement de profiter des opportunités de financement éventuelles en améliorant la rentabilité de notre intervention sans aggraver notre exposition.

De même le portefeuille engagements doit faire régulièrement l'objet de revue et de requalification en vue de structurer ce portefeuille en encours sain, en créances sous surveillance et en créances en souffrance avec une couverture appropriée en provisions.

L'efficacité de ces règles doit être assurée par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne englobant :

- la mesure de l'exposition de la banque et des filiales au titre des engagements (mobilisés et confirmés non utilisés) et au titre du risque de contrepartie sur les opérations de marché ;
- la maîtrise et la surveillance des risques au niveau du groupe grâce à une identification précise des tiers porteurs de risque afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité du reporting de suivi de risque et l'affectation des encours aux portefeuilles bâlois ;
- ainsi que le stress test en tant qu'outil de simulation de la capacité de la banque à résister à la détérioration du portefeuille engagements du fait de retournements défavorables de la conjoncture.

III.2 Risque de concentration :

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire

qualitatives, dans le sens :

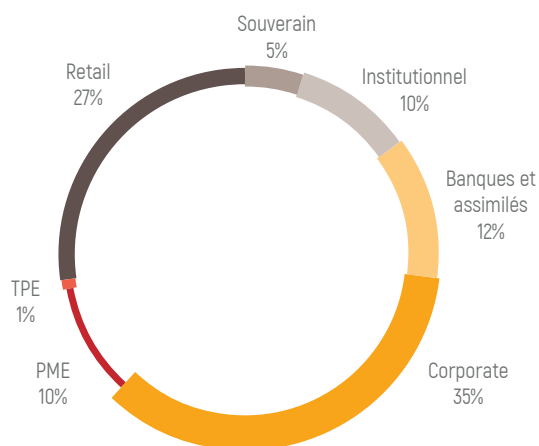
- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité ...).

Ces limites sectorielles quantitatives sont challengées de manière concertée entre les unités commerciales (cf. business plan) et la GGR, avant leur approbation par les organes habilités. Elles doivent régir aussi bien les demandes de réévaluations que les entrées en relation. Les dépassements de ces limites doivent être soumis à cette même instance pour autorisation et mise à jour de nouveaux seuils.

III.2.1 - Diversification par contrepartie :

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Répartition des engagements par contrepartie à fin décembre 2021



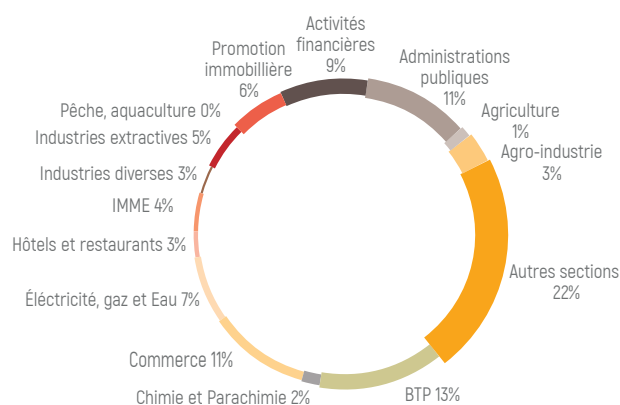
III.2.2 - Diversification sectorielle :

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une même attention et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux

acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteurs, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2020, se décline comme suit :

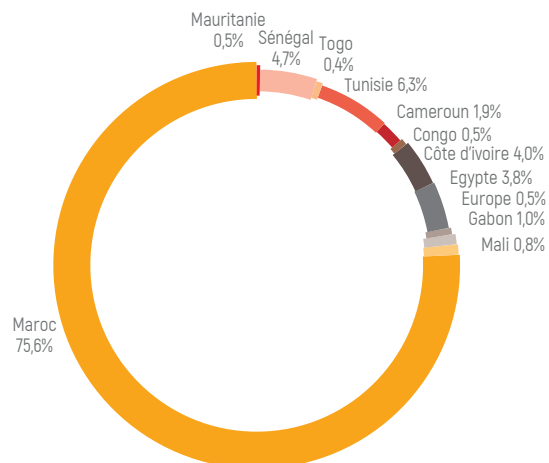
- Les établissements financiers –holding et assurances représentant 9%, en baisse par rapport à 2020. Les engagements sur ce secteur sont de très bons risques.
- Le BTP & matériaux de construction représente 13% en hausse par rapport à 2020.
- La promotion immobilière représente 6% en légère progression par rapport à 2020.
- La rubrique « autres sections » regroupe les crédits accordés aux particuliers (immobilier et consommation).



III.2.3 - Répartition géographique :

La répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition du groupe est concentrée au Maroc avec environ 75% suivi de la Tunisie 6%.

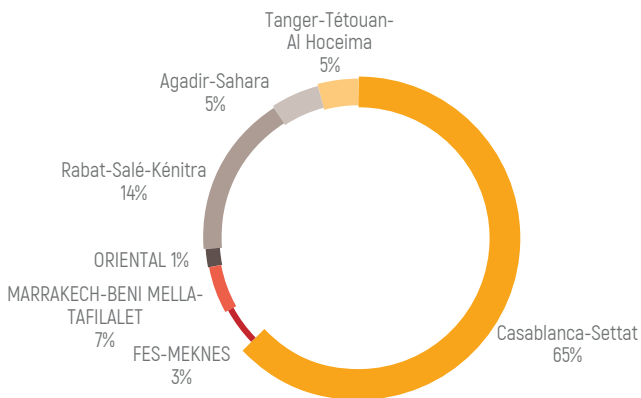
Répartition des engagements par zone géographique à fin décembre 2021



Au niveau Maroc, la région de Casablanca représente, à elle seule, 65% des engagements de la banque, suivie de la région de Rabat-Kénitra de 14%.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif » du Royaume
- la domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.



B- Procédures

1- Prise de décision :

a- Compétences :

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommé désigné. L'accord est toujours donné par écrit que ce soit au moyen d'un processus de recueil de signatures ou par la tenue formelle d'un comité de crédit.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau d'autorité supérieur.

S'agissant de la banque, les différents organes de prise de décision tels qu'ils ont été validés par le conseil d'administration sont : (classés par niveau de compétences croissant) :

- Comités GGR restreints (3 niveaux)
- Comité Crédit BE
- Comité de Crédit Groupe
- Comité des Grands Risques, présidé par le Président Directeur Général, est l'instance ultime de décision en matière de prise de risques de crédit et de contrepartie.

S'agissant des filiales du groupe, les compétences sont définies en montant de risques. En cas de dépassement de seuil, les décisions sont prises par les différents comités de la banque.

b- Processus :

Demande et proposition :

Après la prise de contact avec le client et une première évaluation de son activité et/ ou de ses revenus, le responsable commercial en agence procède au montage d'une proposition de crédit via une application informatique dédiée. Il constitue un dossier administratif de ladite proposition, recensant l'exhaustivité des documents exigés tant par la réglementation BAM que par le règlement interne de l'établissement en matière d'engagement de crédit.

Cette proposition doit comporter toutes les informations requises pour permettre la prise de décision au niveau du pôle «Gestion Globale des Risques».

Etude et décision :

Les analystes du Pôle «Gestion Globale des Risques» reçoivent la proposition de crédit et procèdent à un premier diagnostic complet de la relation à travers les éléments suivants :

- L'activité et la rentabilité de la relation ;
- La capacité de remboursement de la contrepartie ;
- La structure financière de l'affaire ;
- L'historique des relations ;
- la qualité des garanties bordant le crédit ;
- la rentabilité de l'opération ;
- Le rating déterminé par le système de notation interne de la banque ;

En plus de ces éléments, et afin d'améliorer la maîtrise des risques encourus par la banque, l'analyse des dossiers de crédit est complétée par les études sectorielles réalisées par l'entité « Etudes économiques et sectorielles ».

Ces études ont pour principal objectif d'analyser l'évolution de l'environnement macro-économique en réalisant des études ciblées sur l'ensemble des secteurs d'activité de manière à contribuer à la fixation des grandes orientations de la politique de crédit de la Banque.

Ce diagnostic est ensuite approuvé par un œil d'expert en matière de gestion des risques (divisionnaire GGR). Ce dernier prend la décision approprié dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées intuitu personae sine qua non, il présente la proposition à l'instance habilitée pour prise décision.

Notification de la décision :

Entrant dans le cadre du projet de certification du process crédit, cette nouvelle procédure a permis d'officialiser l'ensemble des termes de nos décisions de crédits clarifiant ainsi les relations avec notre clientèle dans un souci de transparence et de préservation des intérêts mutuels des parties .

Des améliorations sont en cours à ce niveau prévoyant la mise en place de contrat d'ouverture de crédit et/ou de lettre de notification spécifique pour certains types de financements notamment de l'immobilier.

Révision :

A l'instar de la proposition de mise en place, la proposition de révision des lignes de crédits émane des unités commerciales. Toutefois, elle peut être provoquée sur demande des entités GGR notamment lorsque les outils de suivi font apparaître des anomalies justifiant une révision à la hausse comme à la baisse des enveloppes autorisées.

Le circuit d'étude et de décision obéit au même schéma que pour la phase d'octroi.

Personnes morales apparentées :

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées pour les clients normaux.

c- Gestion des dossiers de crédit :

Contenu et gestion des dossiers de crédit

Les dossiers physiques de la clientèle comprennent :

- Le dossier de la Relation ;
- Le dossier des garanties ;
- Le dossier administratif ;
- Le dossier des services opérationnels.

En plus, et conformément aux termes de la Directive de Bank Al-Maghrib datée du 1/04/2005, les dossiers de crédits sont complétés par les éléments suivants :

- PV d'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice ;
- Etats de synthèse annuels ;
- Rapport du Commissaires aux comptes ou attestation de régularité et de sincérité des comptes ;
- Récépissé de dépôt des états de synthèse et du rapport du commissaire aux comptes au greffe du tribunal de commerce.

Les dossiers de crédit sont tenus au niveau de l'agence. Pour les besoins d'étude, les copies des documents originaux sont envoyées pour consultation aux différents services centraux concernés, pour permettre de formuler la décision de crédit.

A noter que les propositions de crédits ainsi que les décisions et documents y afférents sont archivés au niveau de la Gestion Globale des Risques.

Parallèlement à la gestion des dossiers physiques, le système d'archivage électronique mis en place à Attijariwafa bank offre une historisation, sur une profondeur de plusieurs années, d'un ensemble d'états et de situations permettant ainsi des recherches approfondies à partir de critères préalablement définis.

d- Gestion des garanties

Les garanties sont proposées par l'unité commerciale dans le cadre de la proposition de crédit, elles sont donc préalablement négociées avec le client dans l'objectif de couvrir un risque de crédit.

Ces garanties sont évaluées simultanément à l'évaluation de la proposition de crédit. Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit. Les principales garanties retenues par la banque et leur mode d'appréciation sont :

- La caution personnelle est appréciée sur la base d'une surface patrimoniale détaillée récente et conforme au modèle pré-établi ;
- Le gage hypothécaire est apprécié sur la base du :
 - Rapport d'expertise établi par un expert agréé par Attijariwafa bank pour les garanties supérieures ou égales à un million de dirhams ;
 - Rapport d'un responsable de l'établissement étayé d'un compte rendu de visite pour les garanties inférieures à un million de dirhams ;

A l'occasion du renouvellement annuel du dossier de crédit, l'analyste veille à actualiser, si besoin, est l'expertise des biens affectés en hypothèques.

- La valeur du nantissement sur fonds de commerce pourra également être étayée d'un rapport d'expert ;
- Les marchandises nanties sont régulièrement assorties de déclaration de stock voire éventuellement contrôlées par les organismes habilités ;
- Les matériels financés et nantis sont corroborés par les factures et preuves de paiements correspondantes.

Gestion des dossiers de garanties :

Les actes originaux des garanties sont conservés sous la responsabilité de l'Administration des garanties au Siège.

Les demandes de libération de garanties obéissent au même circuit de traitement que les propositions de crédits après toutefois avoir été visées par l'Entité de Contrôle des Engagements. Toute modification autorisée des garanties est donc répercutée au niveau de la décision de crédit.

Pour une parfaite maîtrise des opérations, le traitement des mainlevées est centralisé au niveau de l'Administration des Garanties, les signatures habilitées en la matière ayant été strictement fixées.

Le projet AGMA initié par la banque en 2007 vise la refonte du système de gestion des garanties par une centralisation de la gestion des dossiers de garanties et la mise en place d'un système informatisé de gestion des garanties et des mainlevées.

2- Surveillance :

Dans la nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank, le rôle de surveillance et de détection des créances en difficulté incombe essentiellement à l'entité « Audit des Engagements ».

L'entité « Surveillance et Contrôle des Risques de Crédit » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques

spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

L'objectif escompté de ces diverses formes de contrôle est de prévenir les risques pouvant résulter de dépassements ou d'incidents de paiements, ainsi que d'une baisse importante des opérations domiciliées par le client à travers des réactions rapides permettant d'appréhender à temps, les problèmes rencontrés par le client concerné et lui trouver les solutions appropriées.

3- Provisionnement :

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Ces clignotants d'alerte, dont les règles de détection sont conformes à la réglementation en vigueur, relèvent essentiellement des quatre familles ci-après :

- Clignotants relatifs aux dépassements ;
- Clignotants relatifs aux impayés (escompte commercial ou crédits amortissables) ;
- Clignotants relatifs au gel de compte ;
- Clignotants relatifs aux critères financiers.

A ces critères usuels de détection, il convient d'ajouter un ensemble de ratios proactifs récemment introduits dans l'état des clignotants et déterminés par rapport à certains postes du bas de bilan. Ces ratios confèrent la possibilité de repérer de façon précoce, les signes précurseurs de dégradation du risque.

Les créances, ainsi détectées et pré-classées, sont examinées, dans un second temps, dans le cadre des comités de suivi des créances difficiles de concert avec les autres instances de la Banque (Réseau, Crédits, Recouvrement).

Ces comités suivent de manière périodique l'évolution des créances en souffrance qui peut déboucher sur l'une des actions suivantes :

- La régularisation, et donc le reclassement des dites créances dans la catégorie normale ;
- Le rééchelonnement ou la restructuration pour les affaires économiquement et financièrement viables ;

- Le déclassement définitif de la créance dans l'une des catégories des créances en souffrance après la mise en demeure préalable du client concerné ;
- Le maintien de la créance en suivi pour les cas qui bien qu'ils ne soient pas encore formellement éligibles au déclassement au regard des critères réglementaires, nécessitent, de par leur sensibilité, un certain accompagnement de la part des entités concernées et qui peuvent être couvertes le cas échéant par des provisions pour risques généraux.

Les créances en souffrance sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Elles sont réparties en trois catégories différentes :

- Les créances pré douteuses ;
- Les créances douteuses ;
- Les créances compromises.

Par ailleurs, les dossiers éligibles au provisionnement sont préalablement mis en demeure par les entités concernées de la Banque.

Enfin, les garanties hypothécaires dont le montant est égal ou supérieur à un million de dirhams font l'objet d'une évaluation systématique avant leur prise en compte dans le calcul des provisions.

Il faut noter par ailleurs que dans un souci de prudence, la politique du groupe prévoit que les créances en souffrance sont, pour l'essentiel, classées directement dans la catégorie « Compromises » et provisionnées en conséquence.

Il y a lieu de noter que le Comité des Risques Groupe examine régulièrement, lors de ses réunions périodiques, la situation des engagements classés en souffrance et ceux faisant l'objet d'un suivi particulier, suite à l'apparition d'indicateurs pouvant être défavorables.

4- Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Elaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe ;
- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire ;
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice ;
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés ;
- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité.

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G & Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques ;
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions ;
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire ;
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente ;
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire ;
- Partenariat efficace avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas ;
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève ;
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité ;

- Refonte du système d'information ;
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs.
- Elaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité ;
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

II - RISQUE MARCHÉ

Les activités de marché constituent un domaine où la gestion des risques est considérée comme une préoccupation majeure et un levier important de pilotage de la rentabilité et de la performance.

Un ensemble de dispositions et de mesures sont établies par la banque pour prévenir, réduire les risques et améliorer leur maîtrise.

A – Gestion des risques de marché

1- Catégories de risques de marché

Les principaux risques de marchés sont :

- le risque de taux
- le risque de change
- le risque actions
- le risque sur les produits de base

- Le risque de taux :

Ce risque correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Les limites d'encadrement du risque de taux sont :

- Limites en nominal
- Limites en duration
- Limites en Stop-loss

- Le risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

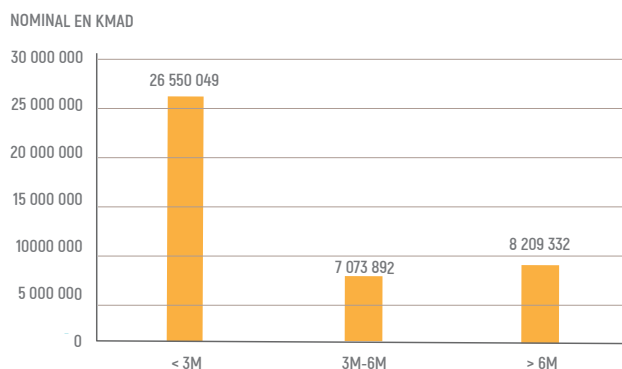
- le change au comptant

- le change à terme
- les swaps de change
- les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée ;
- Limite de position globale en fin de journée ;
- Limite de position courte ;
- Limites de greeks ;
- Limite de stop loss ;
- Limites de contreparties.

A fin décembre 2021, la position change à terme s'élève à 41,833 milliards de dirhams ventilée comme suit :



A fin décembre 2021, la position options de change s'élève à 6.9 milliards de dirhams.

- Le risque sur les actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse. Les limites d'encadrement du risque actions sont :

- Limites en nominal
- Limites en Stop-loss

- Le risque sur les produits de base :

Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient. Les limites sur les produits de base sont :

- Limites en nominal
- Limites en Stop-loss

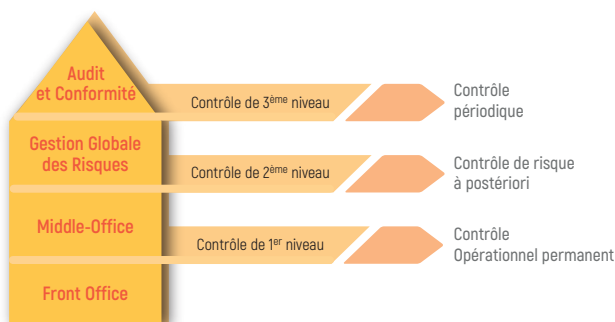
2- Dispositif de suivi et de contrôle

Le contrôle du respect des limites est assuré au premier niveau par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et au deuxième niveau par l'entité Risque de marché de la GGR Groupe. Le contrôle interne de la SDM s'assure aussi du respect des limites et reporte à l'entité Conformité Groupe.

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Rôles des différents intervenants



Le Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux

L'entité Opérations et Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux est responsable du contrôle de niveau 1.

Elle a pour principal rôle de :

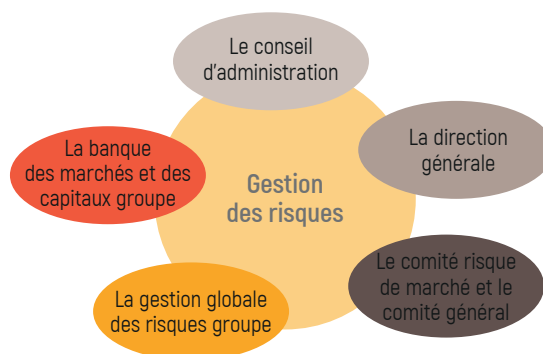
- produire et analyser quotidiennement les résultats et les risques ;
- s'assurer de la fiabilité des paramètres de marché servant à l'élaboration des résultats et des risques (taux, cours de change, cours de bourse, prix matières premières, cotation swap, ...) ;
- proposer les méthodes de calcul des risques et des résultats en s'assurant de leur exhaustivité et de leur adéquation avec la nature des risques encourus ;
- concevoir en liaison avec la GGR Risques Marchés le dispositif des limites ainsi que les méthodes de calcul de risque ;
- suivre et notifier tout dépassement des limites de marché ;
- s'assurer de la conformité des opérations initiées par le Front Office par rapport aux pratiques de marché et par rapport aux règles fixées par la banque ;
- valider les pricers utilisés par le Front ;

La Gestion Globale des Risques (Risques de marché)

L'entité « Risques marché » de la GGRG assure la composante financière du contrôle de niveau 2 avec en particulier un rôle de supervision des méthodologies et des risques de marché. Elle a pour principal rôle de :

- valider les principes du dispositif et les méthodes proposés par l'entité Middle Office & Risk Management, en s'assurant en particulier de l'homogénéité des méthodes au sein du Groupe et émettre des recommandations le cas échéant ;
- assurer un suivi quotidien et mensuel de l'ensemble des instruments de marché par le calcul des indicateurs de risque ;
- assurer les reporting interne et externe sur les risques de marché ;
- valider les méthodes développées en interne et les modèles des logiciels utilisés pour valoriser les produits en portefeuille ;
- valider les diverses autorisations et limites demandées relatives aux différents produits.

3- Gouvernance de la Gestion des risques



Comité Risques de Marché

Ce comité réunit trimestriellement les responsables des différents niveaux de contrôle ainsi que les responsables du Front Office afin de :

- Valider les nouvelles limites proposées par la salle des marchés ou proposer d'autres limites le cas échéant.
- Passer en revue les différents dépassements des limites de marché constatés.
- S'assurer de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
- Présenter le risque de chacune des activités de la salle des marchés (indicateurs de risque de marché, stress tests réglementaires ...).

4- Gestion des limites

Limites de marché

Les limites sont fixées par le Comité Risques de Marché qui se tient trimestriellement pour chaque type d'exposition. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des limites de produits et de l'évolution des marchés.

Les demandes de limites sont exprimées pour les différents produits de la Salle des Marchés et doivent être adressées à l'entité Middle Office & Risk Management, accompagnées d'une note expliquant :

- les limites demandées et la nature des risques correspondants ;
- les motivations pour leur mise en place.

A noter que le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions ...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixées par le Comité.

Limites de contreparties

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés. La révision concerne principalement :

- Le renouvellement : l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux examine les limites définies et les compare aux réalisations de l'année écoulée. Elle propose, en concertation avec la banque des Marchés et des Capitaux et les autres entités commerciales, les ajustements nécessaires pour l'année suivante. La révision peut porter sur l'augmentation d'une limite, sa réduction, son maintien ou sa suppression.
- La révision ponctuelle : les acteurs intervenant dans la mise en place des limites peuvent demander la révision des limites octroyées à une contrepartie pour faire face à de nouvelles circonstances.

Toutes les demandes de révision sont centralisées par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés qui examine leur impact sur les opérations de la Salle des Marchés avant de les adresser à la GGR.

Suivi des limites et des dépassements

Le contrôle du respect des limites est assuré au premier niveau par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et au deuxième niveau par l'entité Risque de marché de la GGR Groupe. Le contrôle interne de la SDM s'assure aussi du respect des limites et reporte à l'entité Conformité Groupe.

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- la Direction Générale
- la Gestion Globale des Risques
- le contrôle interne

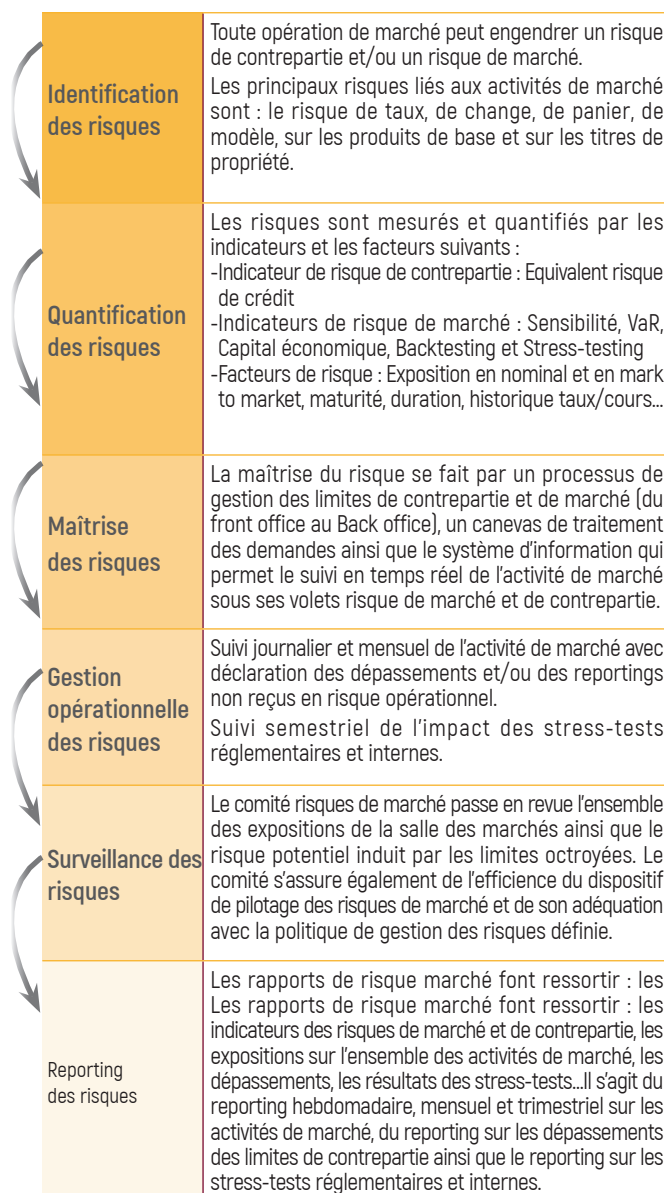
Le système d'information MLC (module de gestion des limites annexé à Murex) mis en place par le risque de marché permet le suivi du risque de contrepartie (nominal et équivalent risque de crédit) et les expositions par activité.

Les limites d'encadrement du risque de contrepartie sont fixées en Nominal, en Equivalent risque de crédit et en Maturité.

5- Système d'informations mis en place pour gérer le risque de marché et de contrepartie

La banque a mis en place le logiciel Murex intégré Front to Back Office y compris Risque et Comptabilité destiné à mesurer et quantifier les risques de marché ainsi que le risque de contrepartie via le module MLC et ce sur les différents produits de la salle des marchés.

B- Politique de gestion des risques de marché et sa mise en œuvre



C – Méthodologie de mesure des risques liés à l'activité de marché

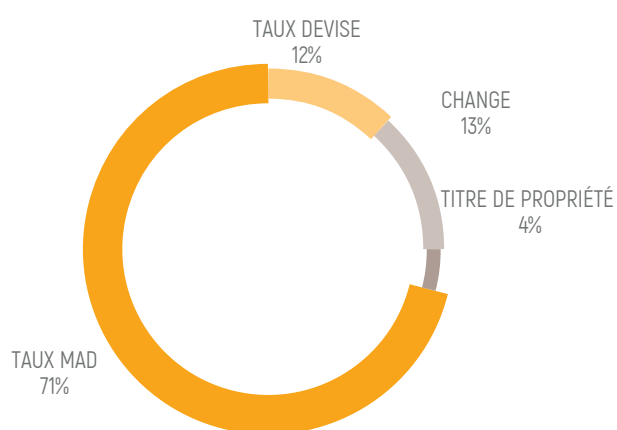
La maîtrise des risques relatifs aux activités de marché se base sur la mesure de plusieurs indicateurs, à savoir :



1- Valeur en Risque

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché. Le modèle VaR a été développé par les soins de la Gestion Globale des Risques Groupe d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque sur les instruments de change ainsi que le risque sur les titres de propriété. Le modèle de VaR historique est également implémenté dans Murex.

Ventilation de la VAR par activité



Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	-3 066 844	10 068	31 837
Titres de propriété	315 434	2 735	8 649
Taux MAD	62 603 320	52 584	166 284
Taux Devise	5 381 655	8 788	27 789

2- Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

3- Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent l'impact d'un mouvement du marché sur le prix d'un actif.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

4- Capital Economique

Le capital économique est un indicateur de risque de marché destiné au calcul de la perte potentielle maximale due à la détention sur une période d'un an, sans qu'il y ait de modification dans la composition du portefeuille de négociation de la banque, pour faire face à des worst case scénarios.

Il représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché avec une probabilité fixée sur une période d'un an dans des conditions normales de marché. Il est notamment utilisé en Comité Risque de Marché pour l'aide au calibrage des limites.

On distingue deux types de capital économique : Capital Economique dû au risque de marché et Capital économique dû au risque de contrepartie.

5- Stress-tests

Le stress test, également appelé analyse de scénario, mesure par des simulations l'impact d'un ou plusieurs scénarios sur le portefeuille de la banque.

Contrairement à la VaR qui mesure la perte maximale dans des conditions normales de marché, les stress tests mesurent la perte maximale dans des conditions extrêmes de marché.

Stress-tests règlementaires et Internes :

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. On distingue les stress-tests internes (identifiés par l'entité risque de marché en se basant sur des scénarios de crise survenue dans le passé) et règlementaires (spécifiés par le régulateur). La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

Stress-test Forward Looking :

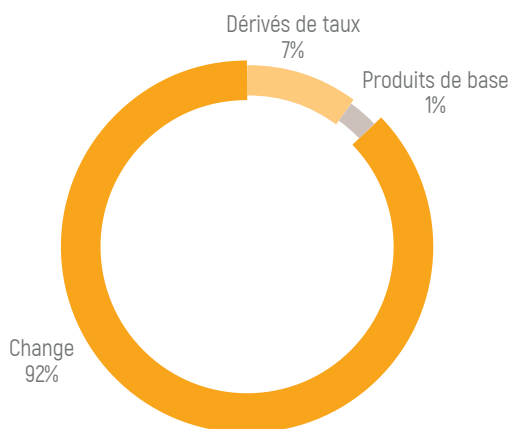
Le Stress-Test Forward Looking est une approche macroéconomique basée sur la modélisation des phénomènes de transmission économique, et dont l'objectif est de calculer un choc à partir d'hypothèses sur les variations futures de différents agrégats macroéconomiques (ex : croissance, inflation, dette...).

Ces scénarios sont définis en collaboration avec l'entité Politique et Stratégie des Risques de la GGR.

6- Equivalent risque de crédit

Il s'agit d'un indicateur de mesure du risque de défaillance éventuelle d'une contrepartie sur un instrument hors bilan (change à terme, options de change, matières premières...).

Ventilation de la l'équivalent risque de crédit par activité



RISQUE MARCHE FILIALES

L'entité « Risques marché » a créé en Septembre 2013 une sous entité « Risques marché filiales » qui a pour fonction de suivre et d'analyser les différentes positions de la Banque sur les activités de marché (principalement activité change) et interbancaires pour les filiales bancaires du Groupe.

A – Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme :

- Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GGRG.
- Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UEMOA, CEMAC et MENA afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.
- Des stress-test de dévaluation sont également effectués chaque semestre par les filiales.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités Money Market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change :

- Des analyses sur les contreparties bancaires en zones UEMOA, CEMAC et MENA sont menés pour la fixation de limites annuelles.

B – Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.

La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée, traitant notamment des sujets de gouvernance et de contrôle.

Cette charte a été déclinée pour les zones UEMOA, CEMAC et MENA de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Egypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place avec ses composantes organisationnelles, opérationnelles et de gouvernance.

3- Comités de trading et trésorerie

En référence à la gouvernance, des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

III – GESTION DU RISQUE PAYS

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques transfrontaliers au regard de l'accélération du développement régional du groupe induit par l'acquisition de la filiale Egyptienne du groupe Barclays mais aussi et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel. A ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'asseoir un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque et de rentabilité.

L'approfondissement du cadre de régulation des risques transfrontaliers

Au regard de l'importance grandissante des encours transfrontaliers dans le bilan de la banque, le régulateur a renforcé de manière significative le cadre de régulation de cette typologie de risque. Face à cette nouvelle dynamique, la GGR Groupe a répondu aux nouvelles exigences prudentielles notamment :

- En participant à la sixième revue des risques organisée par le collège des superviseurs des différents pays d'implantation sous les auspices de Bank Al Maghrib, adepte d'une supervision consolidée et concertée avec les régulateurs des pays de présence ;
- Aux missions d'inspections sur place réalisées conjointement entre les services de Bank Al Maghrib et la commission bancaire de la BCEAO ainsi que la BEAC et ce en deux temps : au niveau des filiales et au niveau central ;
- En communiquant un Reporting réglementaire dédié aux risques pays de plus en plus granulaire.

Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays, a permis :

- Le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- L'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation, ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Activité exercée auparavant de manière éclatée, elle se déroule aujourd'hui au sein de l'entité Risques BDI avec un spectre plus large :

- D'abord un suivi permanent et un arrêté mensuel de la qualité des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôle de 2^e niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie. L'efficacité opérationnelle de ce contrôle est en train de se renforcer avec la mise en œuvre de requêtes par clignotant en attendant l'accès direct aux sources d'informations ;
- Ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement afin d'accompagner l'évolution des activités et de s'assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

L'élaboration de ce Reporting en termes de revue trimestrielle des filiales bancaires permet l'élaboration d'une véritable radioscopie de ces entités dans la mesure où elle est fondamentalement orientée vers l'identification précoce des zones de risque et la formulation de préconisations d'atténuation.

La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l'internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l'interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. A ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l'aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s'appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d'Attijariwafa Bank maison mère qu'au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique générale du risque pays suit le processus d'approbation par les organes décisionnels de la banque.

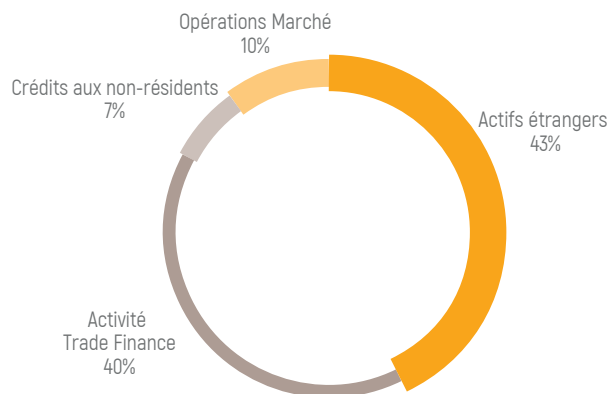
- la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

Le Groupe Attijariwafa Bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non-résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères. Il s'agit en l'occurrence :

- Des crédits par caisse et des engagements par signature en faveur de non-résidents ;
- Des expositions dans le cadre de l'activité Trade Finance :
 - Confirmation de LC export d'ordre banques étrangères ;
 - Contre garanties reçues de banques étrangères ;
 - Comptes nostrii créditeurs auprès de correspondants étrangers ainsi que les comptes Lori des correspondants étrangers débiteurs sur nos livres ;
- Des opérations sur actifs étrangers :
 - Participations financières étrangères ;
 - Contre garanties émises par AWB en faveur de ses filiales en soutien à leur développement commercial ;
 - Dotations de succursales étrangères ;
 - Portefeuille ALM.
- Opérations de marché induisant un risque de contrepartie : change spot et terme, swap de change, produits structurés, matières premières, dépôts en devises.

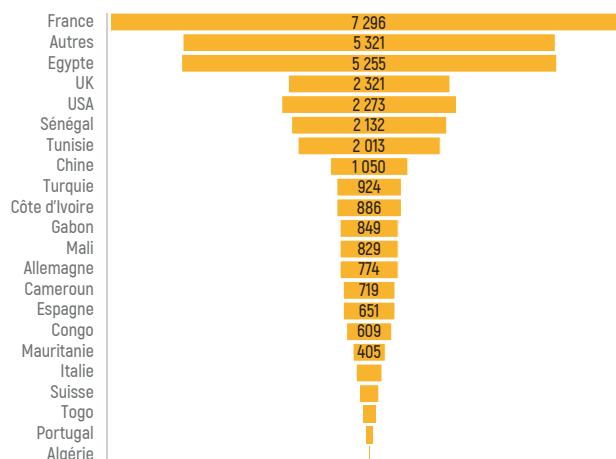
A fin décembre 2021, les risques transfrontaliers d'AWB se sont élevés à 35 218 millions de dirhams avec une part de 43% pour les opérations sur Actifs étrangers et de 40% pour les opérations de Trade Finance du total des risques transfrontaliers. Le poids des actifs étrangers est imputable à l'intégration de la filiale égyptienne ce qui traduit les ambitions de développement de la banque à l'international dans le sillage de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'économie mondiale.

Exposition transfrontalière - base sociale



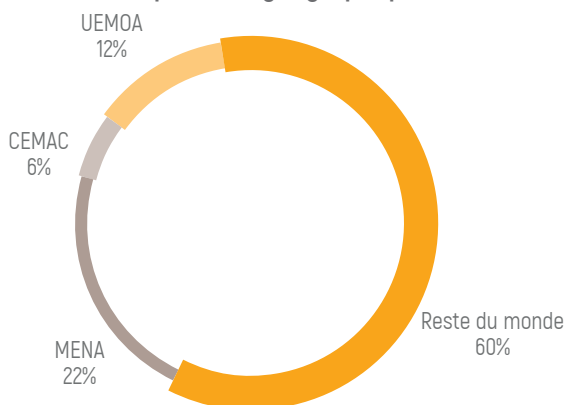
La méthodologie de retraitement et de calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en pourcentage des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes :

Distribution des risques transfrontaliers sociaux par pays à décembre-2021 :



Sur les zones de présence, l'exposition de la banque est représentée par les participations financières à travers les filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale. Il convient de signaler la prédominance de la zone MENA avec un poids relatif de 22% à la faveur de l'acquisition de la filiale égyptienne.

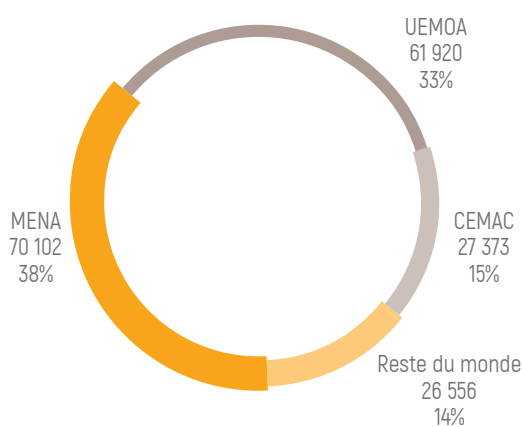
Distribution des risques transfrontaliers par zone géographique



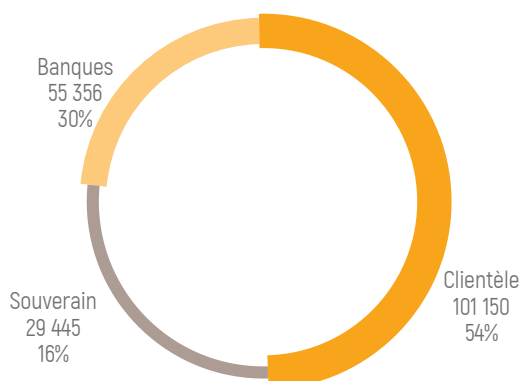
- Des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe.

**Distribution des risques transfrontaliers groupe :
185 951 M.MAD**

Distribution par zone géographique



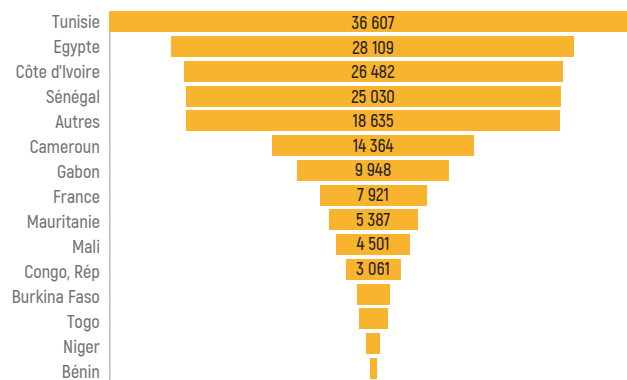
Distribution par agent économique



Il convient de signaler un équilibre dans la diversification des expositions transfrontalières aussi bien sur le plan géographique que par agent économique tout en relevant la prédominance de l'activité d'intermédiation dans notre modèle économique.

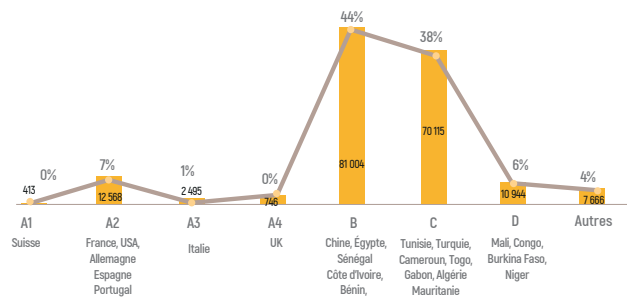
De même la distribution par pays de présence fait montre d'une diversification atténuant de manière significative la concentration.

Distribution par pays



Par qualité d'exposition aux risques pays sur l'échelle de Coface, 44% des expositions sont classées en risque moyen soit B chez Coface.

Distribution des expositions transfrontalières Groupe selon l'échelle COFACE à fin décembre 2021



L'élaboration d'un score interne pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant :

- Un sous-score risque économique basé sur l'appréciation des indicateurs macroéconomiques (solde public, dette extérieure, réserves de change et PIB) permettant d'apprécier la solidité économique des pays ;
- Un sous-score risque financier basé sur l'appréciation des indicateurs permettant d'apprécier la liquidité des pays macroéconomiques (dette externe, service de la dette, réserve de change et solde courant);

- Un sous-score lié au risque marché à travers principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que protection contre les défauts des émetteurs et à ce titre en tant que baromètre de la probabilité de défaut associée à chaque pays ;
- Un sous-score risque politique traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Cet indicateur est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant la qualité de la justice, l'administration et la bureaucratie, la redistribution des richesses à travers l'évaluation du taux de pauvreté, le Democracy Index ainsi que le score de Doing Business relatif aux réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent.

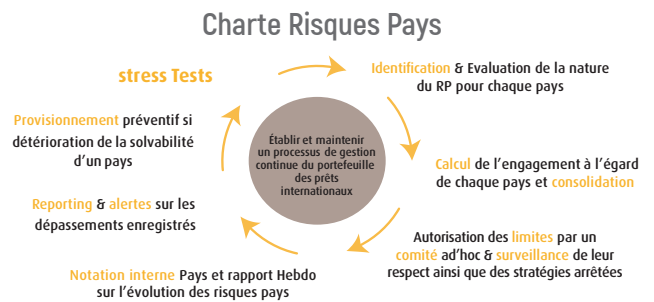
Le score interne-pays découle de la somme algébrique des différents sous-scores ci-dessus et il est gradué de 1 à 5, 1 étant un excellent profil de risque, le niveau 5 représentant un profil de risque très vulnérable.

Le modèle de notation interne des pays actuellement centré sur le Risque Souverain est en cours d'extension aux autres composantes au risque pays à savoir le risque de transfert, déjà modélisé, le risque de fragilités bancaires et les chocs généralisés. Ce modèle sera enrichi d'un module « Alertes » permettant de renseigner sur les grandes ruptures ou la détection des tendances lourdes annonciatrices de crises.

- L'allocation de limites et la revue des Limites par le comité Risque Pays qui en approuve la calibration en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...).
- Le suivi et la surveillance du respect des limites au moyen de reporting ad hoc.
- Le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...).
- Le stress test, exercice consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risque extrême et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

L'exercice du stress test est effectué semestriellement conformément aux exigences réglementaires et à chaque fois que l'évolution des pays d'exposition de la banque ou du groupe l'exige.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origine jusqu'à leur dénouement final :



IV - RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

I. Rappel du cadre général de la gestion du risque opérationnel

A. Contexte réglementaire

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007.

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Gestion Des Risques Opérationnels » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques Groupe ».

B. Missions et Composantes du dispositif GRO

B1- Missions de la GRO

- 
 - Répondre aux exigences réglementaires en matière de GRO de Bank Al Maghrib et des régulateurs des pays d'implantation d'Attijariwafa bank
 - Valider la couverture des risques opérationnels par des fonds propres
- 
 - Doter la banque et ses filiales d'outils de GRO nécessaires pour une maîtrise de ses risques opérationnels dans une optique d'efficacité opérationnelle.
 - Standardiser et consolider les livrables GRO
- 
 - Animer la filière GRO (collecte des incidents RO, séminaire annuel...)
 - Partager les retours d'expérience des entités de la banque et des filiales en matière de GRO (risques, incidents, PAC...)
- 
 - Assurer le pilotage central des risques majeurs (Renforcement des DMR)
 - Réaliser le suivi des incidents graves
 - Elaborer les reportings à destination des instances internes et externes

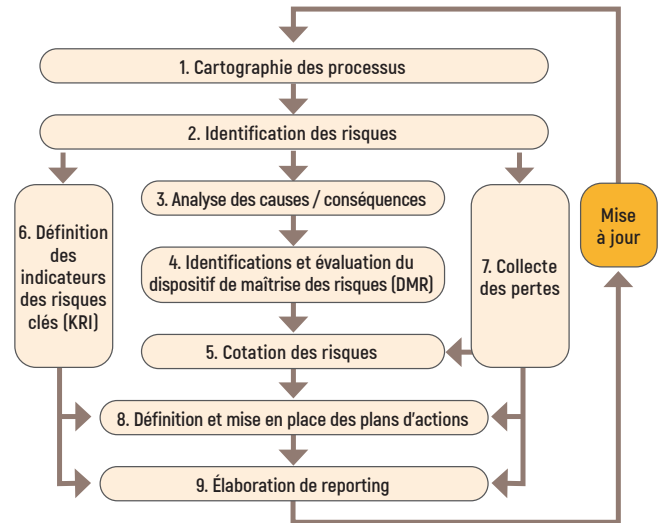
B2- Composantes du dispositif GRO

Le dispositif GRO du groupe Attijariwafa bank s'articule autour des composantes suivantes :

Corpus normatif
<p>Le corpus normatif GRO est décrit dans la charte GRO à travers la description de :</p> <ul style="list-style-type: none"> La méthodologie de modélisation du risque opérationnel Les principes d'organisation de la filière RO Les procédures de GRO (cartographie RO, collecte des incidents, reporting)
Référentiels GRO
<p>Les référentiels GRO sont constitués de :</p> <ul style="list-style-type: none"> La cartographie des processus pour l'ensemble des activités de la banque / filiales La cartographie des risques consolidée par processus incluant le dispositif de maîtrise des risques (DMR)
Organisation GRO
<p>Le dispositif organisationnel au niveau d'AWB est décliné en 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} niveau / entité GRO : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de sa responsabilité. Elle est en charge de mettre à disposition des métiers les informations sur leur niveau de risque opérationnel et de les éclairer sur la mise en place de plans d'actions. Ces activités sont assurées par les Managers Risques Opérationnels (MRO) 2^{ème} niveau / métier : la détection, la collecte des incidents et la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, sont de la responsabilité des métiers eux-mêmes (Correspondants RO, Relais RO)
Reportings GRO
<p>Les reportings réalisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reportings adressés au différents métiers (mensuels et trimestriels) Reportings adressés à la DG et au CAC Reportings adressés au régulateur BAM (rapport CI et autres demandes)
Conduite du changement
<p>Des supports des formations ont été élaborés par profil d'acteurs Des séances de sensibilisation sont tenues régulièrement au profit des acteurs RO des métiers Des guides utilisateurs du progiciel GRO ont été élaborés et diffusés Des enquêtes d'évaluation du niveau de culture RO sont réalisées</p>

C. METHODOLOGIE DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le schéma ci-dessous illustre la démarche par processus utilisée pour l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels :



Le dispositif de Maitrise des Risques (DMR) regroupe l'ensemble des mesures prises pour empêcher et/ou minimiser la survenance des risques et leur impact possible :

Tableau de cotation des risques montrant des niveaux de risque (1 à 6) et des impacts financiers correspondants.

- Contrôles de 1er et 2^{ème} niveau
- Contrôles automatiques
- Procédures existantes
- Formations et sensibilisations

5 niveaux d'évaluation sont possibles qui vont de « efficace » à « inexistant »

La cotation nette des risques est évaluée selon 2 axes, la fréquence d'occurrence et l'impact financier :

Fréquence d'occurrence		Impact financier moyen		Echelle de cotation nette	
Cotation	Niveau d'impact	Cotation	Niveau de fréquence	Cotation Nette RO	
1	Moins de 10 K dhs	1	Extrêmement Rare	1	Faible
2	De 10 K dhs à 100 K dhs	2	Rare	2	Moyen
3	De 100 K dhs à 1 M dhs	3	Peu Fréquent	3	Fort
4	De 1 M dhs à 10 M dhs	4	Fréquent	4	Critique
5	De 10 M dhs à 100 M dhs	5	Très Fréquent	5	Inacceptable
6	Plus de 100 M dhs	6	Permanent		

Afin de donner un indicateur crédible de l'exposition aux risques de la Banque, la cartographie des risques est mise à jour périodiquement tant au niveau de la fréquence de survenance que des impacts quantitatifs (financiers) et qualitatifs.

D. Périmètre de couverture

L'ensemble des activités de la Banque est couvert par le dispositif de gestion des risques opérationnels à l'exception des entités suivantes : l'Audit Général, la Conformité Groupe (entités de contrôle) et la Stratégie et développement.

Le périmètre de couverture s'est également étendu aux filiales BDI (UEMOA, CEMAC, autres) (projet de déploiement du dispositif GRO BDI lancé en 2019 et clôturé en février 2020)

MAROC	UEMOA	MAROC	UEMOA
- AWB	- SIB - Côte d'Ivoire	- UGB - Gabon	- ABM - Mauritanie
- Filiales FFS :	- CBAO - Sénégal	- CDC - Congo	- AWB Egypte
- Wafabail	- CDS - Sénégal	- SCB - Cameroun	- ABT - Tunisie
- WafalLD	- BIM - Mali		- AWB Europe
- Attijari factoring	- BIAT - Togo		
- Wafasalaf			
- Wafacash			
- Wafa Immobilier			
- Filiales CIB :			
- Wafa bourse			
- Attijari Intermédiation			
- Wafa Gestion			

E. Gouvernance GRO

Le suivi du dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré par la mise en place d'une gouvernance déclinée à travers 3 principales instances à savoir :

Comité DG

Principaux objectifs :

- Validation des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Validation de la cartographie des RO et ses évolutions futures
- Suivi des indicateurs et Plans d'actions sur les risques majeurs
- Revue des incidents et pertes et de leurs mesures d'atténuation

Acteurs :

DG ou DGA, Responsables : GRO, GGR, Audit, Conformité, Contrôle Permanent, Finances, RH, Juridique, Dev Commercial et Marketing

Comité GRO

Principaux objectifs :

- Mise en place de la charte, des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Examen de la cartographie des RO des différents métiers et de ses évolutions futures
- Examen des risques majeurs et suivi de la mise en place des mesures d'atténuation (PAC, externalisation, assurance...)
- Suivi des évolutions des incidents et pertes
- Préparation du comité réglementaire RO et des points d'arbitrage

Acteurs :

Responsable GRO, MRO(s)

Fréquence : Mensuelle / Trimestrielle

Comité RO Métiers

Principaux objectifs :

- Présentation et analyse des incidents et pertes
- Suivi des indicateurs et plans d'actions sur les risques majeurs
- Validation des m&aj des référentiels RO (Processus, Risques et dispositif organisationnel)

Acteurs :

Responsable GRO, Responsable Métier, MRO, CRO

Fréquence : Trimestrielle

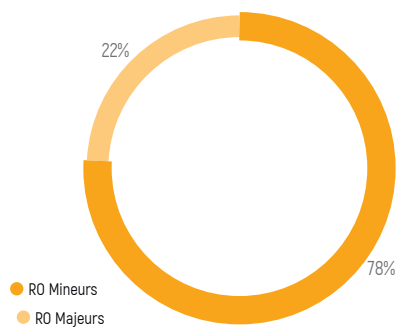
DONNEES QUANTITATIVES

A. Analyse cartographie des risques opérationnels Groupe (Banque + filiales BDI)

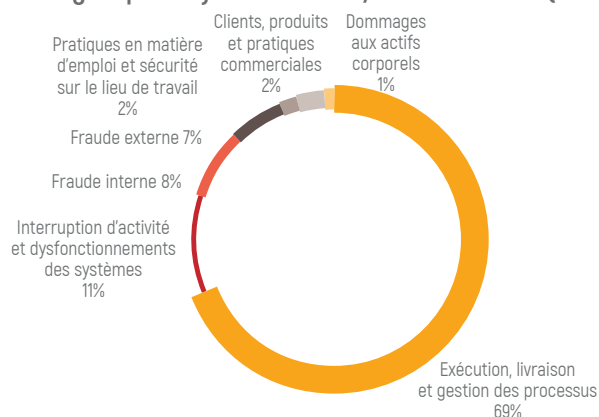
Les principales caractéristiques de la cartographie des risques opérationnels du groupe :

- 22% de risques majeurs (à savoir cotation « Forte », « Critique » ou « Inacceptable »)
- 69% des risques sont générés par la cause bâloise « Exécution, livraison et gestion des processus »
- 11% des risques sont causés par l'IT (Interruption d'activité et dysfonctionnement des systèmes)

Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank / Criticité

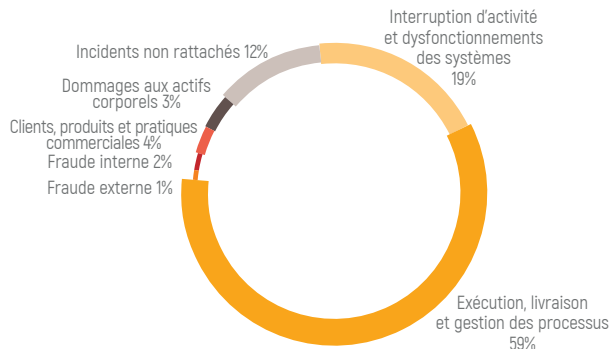


Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank / cause bâloise (niv1)

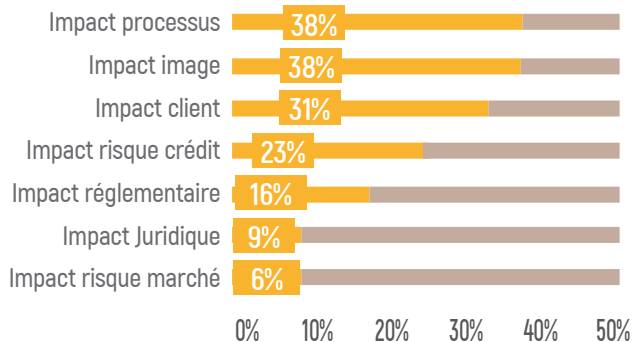


B. Analyse collecte incidents 2021 (périmètre Banque)

Répartition des incidents par catégorie d'événements



Impact qualitatif généré par les incidents collectés



59% des incidents collectés durant l'exercice 2021 sont dus à un manquement dans l'exécution, la livraison et la gestion des processus. La seconde cause remontée concerne les interruptions d'activité et dysfonctionnement des systèmes avec 19% des incidents concernés. Les impacts qualitatifs prédominants sont l'interruption des process et l'impact sur l'image « 38% » suivi de l'impact d'insatisfaction clientèle « 31% ».

Management de la Continuité d'Activité Groupe (PCA)

La continuité d'activité est un programme d'entreprise dont l'objectif est de limiter les impacts financiers, stratégiques, juridiques et d'images liés aux risques d'arrêt d'une activité essentielle de l'Établissement.

La mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la circulaire BAM 47G/2007 en termes de gestion des risques majeurs. Il vise à pérenniser le capital du Groupe, assurer la résilience de toutes ses activités et constitue à ce titre un des maillons de sa défense.

L'objectif du management de la continuité est de s'assurer que les dispositifs techniques et organisationnels mis en place dans ce cadre sont alignés en permanence avec les

objectifs de développement et de défense d'Attijariwafa bank.

La stratégie de continuité de la Banque est mise en œuvre dans le cadre de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) qui résume un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, le maintien, le cas échéant, de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Faits marquants du PCA en 2021

Lors du premier confinement en 2020, le Groupe Attijariwafa bank a activé son PCA et accéléré le déploiement massif de moyens de travail à distance pour la grande majorité de ses collaborateurs.

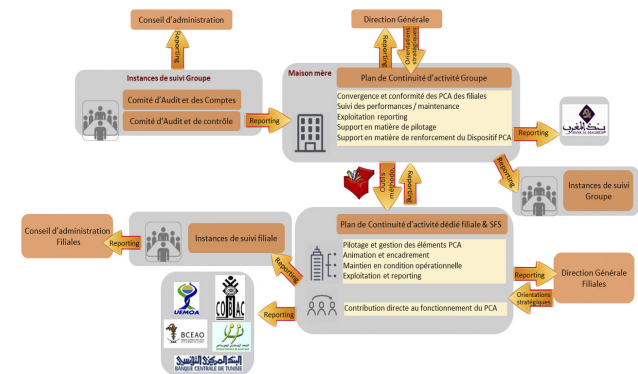
Ces mesures de gestion de la crise sanitaire covid-19 ont été reconduites et adaptées en 2021, lors des vagues épidémiques suivantes. Le Groupe a ainsi démontré sa capacité d'adaptabilité pour assurer la continuité opérationnelle.

L'impact de cette crise sur le Groupe est tributaire de la durée de la pandémie, les décisions prises par les gouvernements et banques centrales des pays de présence, ainsi que l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

I. Organisation & Gouvernance

i. Gouvernance PCA globale

La politique PCA du Groupe intègre une gouvernance globale du PCA entre le Groupe et ses filiales.



ii. PCA Banque

Sur la liste des métiers de la Banque, ont été retenus critiques, ceux qui ont une durée d'indisponibilité maximale admissible (DIMA) inférieure ou égale à une semaine. Cette durée correspond au délai maximum de la Banque pour le rétablissement d'une situation ayant engendré un sinistre.

En 2021, les DIMA sont revues, dans le cadre du Maintien en Condition Opérationnel (MCO), pour l'ensemble des métiers sur la base d'une matrice d'appétence au risque de continuité, validée par les Administrateurs de la Banque.

iii. PCA Filiales BDI

Dans ce contexte de crises de plus en plus nombreuses et fréquentes, le Groupe Attijariwafa bank a souhaité que chacune de ces filiales BDI banques en Afrique soient dotées d'un Plan de Continuité d'Activité répondant aux exigences du Groupe et aux exigences réglementaires locales.

Ce projet a été marqué par trois distinctions :

- Lancement des projets d'opérationnalisation PCA, en 2019, à la suite d'un diagnostic PCA présentant l'état des lieux des exigences Groupe et réglementaires de chaque filiale ;
- Démarche projet en 6 phases à la suite du kick off pour mettre en place le PCA de chaque filiale ;
- Adaptation de l'organisation projet à la situation de COVID 19 en privilégiant le travail à distance.

Réglementations en vigueur

Zone UEMOA	Zone CEMAC
<p>Circulaire n°42017 UMOA relative à la gestion des risques dans les établissements de crédit et compagnies financières de l'UMOA</p> <p>SIB (Côte d'Ivoire) CDS (Sénégal) BIAT (Togo) CBAO (Sénégal) BIM (Mali)</p>	<p>Règlement COBAC R-2008/01 portant obligation d'élaboration par les établissements de crédit d'un plan de continuité de leurs activités</p> <p>UGB (Gabon) SCB (Cameroun) CDCo (Congo)</p>
<p>Circulaire n°2006-19 aux établissements de crédit portant sur le Contrôle Interne</p> <p>ABT (Tunisie)</p>	<p>Instruction BCM n°001/GGR/2012 définissant les dispositions du contrôle interne dans les établissements de crédit</p> <p>ABM (Mauritanie)</p>

iv. Politique de continuité d'activité

La politique de continuité d'activité d'Attijariwafa bank couvre l'ensemble des activités de la Banque. Elle est décrite dans un ensemble cohérent de documents correspondant aux différents composants du PCA :

Plans PCA	Descriptif
Plan de Gestion de Crise (PGC)	Il définit l'organisation de crise, le processus d'activation du PCA et les dispositifs RH et communication.
Plan de Repli Utilisateurs (PRL)	Il définit les solutions de repli des collaborateurs.
Plan de Secours Informatique et Télécom (PSI)	Il définit les solutions de secours SI, notamment, la stratégie de reprise, les moyens de secours retenus et les modes opératoires de la reprise informatique et télécoms.

Plan de Reprise d'Activités (PRA)	Il définit les modalités de reprise des activités suite à un sinistre.
Plan de Tests	Il définit les modalités de validation de l'efficacité du PCA au travers de tests et exercices.
Plan de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO)	Il définit les modalités de pérennité du PCA.

v. Principes d'organisation

Les principes généraux d'organisation répondent à deux préoccupations :

- Gérer les crises : c'est le rôle des structures de gestion de crise qui pilotent l'exécution des divers plans du PCA en appliquant la stratégie arrêtée pour chaque scénario de crise envisagé,
- Anticiper les crises : c'est le rôle des structures de coordination qui doivent s'assurer de l'alignement du PCA sur la stratégie de continuité du Groupe, le maintien en condition opérationnelle ou MCO, la bonne exécution des tests, la prise en compte des recommandations des instances de suivi.

vi. Structure de gestion de crise de la Banque

La reprise des activités est de la responsabilité de chaque métier de la banque. Les métiers doivent identifier leurs activités sensibles en fonction des grilles d'appréciation du PCA et organiser les différentes phases de reprise, le plus souvent en mode dégradé, jusqu'à un retour à un fonctionnement normal en collaboration avec le RPCA.

La mise en œuvre de ressources de substitution (secours informatique, site de repli, moyens logistiques, personnel) est de la responsabilité de la Banque.

Une situation de crise est gérée au niveau de chaque entité concernée (ligne métier de la Banque), sous le contrôle d'une structure de crise centrale au niveau de la Banque, notamment pour les questions touchant au personnel, à la communication de crise et à la mise en œuvre des moyens de secours de la Banque.

La structure de crise est composée des entités suivantes :

- La Cellule de Crise Centrale (CCAWB)
- La Cellule de Communication de Crise (CCC)
- La Cellule de Crise Ressources Humaines (CCRH)

- La Cellule de Crise Informatique (CCI)
- La Cellule de Crise Repli et Logistique (CCRL)
- La Cellule de crise métier (CCM)

II. Dispositif PCA Covid – 19

L'objectif de ce dispositif est de mieux anticiper et gérer les situations de crises, notamment covid-19, en offrant la possibilité de faire face à un absentéisme, une inaccessibilité partielle ou totale de l'environnement de travail et donc à l'interruption de toute ou partie des activités de la Banque.

Le Groupe Attijariwafa bank a déployé une série de mesures dans le cadre du plan de prévention covid-19 pour s'assurer de la continuité des activités, réduire le risque de propagation et maîtriser les risques et leurs impacts sur le bilan.

i. Organisation bien adaptée à la crise sanitaire

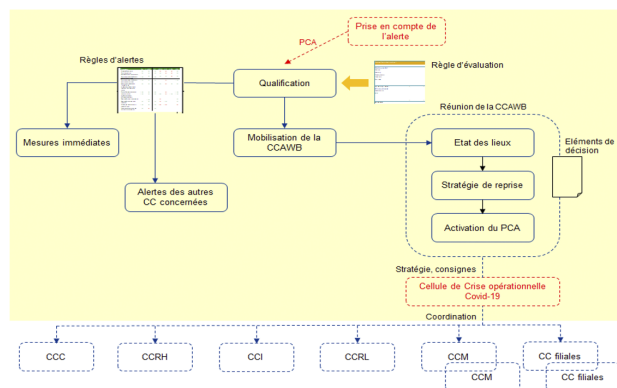
La Cellule de Crise Groupe (CCAWB) constitue l'élément permanent de la structure de crise au niveau du Groupe. Son rôle est :

- Qualification des événements susceptibles de conduire à une situation de crise pour le Groupe ;
- Décision de l'activation des dispositifs de gestion de crise relevant du Groupe ou de ses filiales ;
- Déclenchement des plans de secours relevant du Groupe ;
- Coordination de l'ensemble des plans activés selon la stratégie retenue et prise en charge des problèmes soumis par les différentes entités.

La Cellule de crise covid-19 est l'organe de coordination des décisions de la CCAWB au niveau du Groupe. Son rôle est :

- Mise en œuvre des décisions et de la stratégie de secours décidées par la CCAWB ;
- Coordination de l'ensemble des plans activés selon la stratégie retenue, et prise en charge des problèmes soumis par les différentes cellules de crise spécialisées ;
- Pilotage de l'exécution des actions des cellules de crise spécialisées ;
- Respect de la stratégie de secours définie pour les filiales par la Cellule de Crise Centrale ;
- Information régulière de la Cellule de Crise Centrale sur l'évolution de la situation et lui soumettre les décisions importantes à arbitrer ;
- Coordination des actions de retour à la normale.

Procédures d'activation de la CCAWB



ii. Reconstitution du dispositif PCA _Covid-19 déployé l'an dernier

Identification, duplication et répartition des équipes PCA sur les différents sites ;

Séparation des équipes et activation des sites de repli ;

Identification des équipes de back-up en télétravail prêtes à intervenir en cas de besoin ;

Accélération de la mise à disposition des infrastructures et solutions technologiques appropriées (solutions IT, VPN, visio-conférences, etc.) ;

Pour les entités du siège, encouragement au recours au télétravail et organisation des rotations entre les effectifs présents et les effectifs en télétravail ;

Mise en place d'un dispositif d'interaction avec les prestataires « sensibles » pour la continuité d'activité ;

Préparation des dispositifs logistiques et de sécurité en cas de durcissement du confinement et de scénario extrême (~100% des services maintenus dans l'ensemble des pays de présence) ;

Continuité d'activité grâce aux réalisations en matière de transformation digitale.

Les Filiales BDI ont, eux aussi, bénéficié du support du Groupe pour la gestion de la continuité. Ces dispositifs se sont adaptés aux mesures gouvernementales.

iii. Sécurité et protection sanitaire des collaborateurs et des clients

- Mise en place de dispositifs de supervision de la sécurité adaptés au nouveau mode d'organisation du travail ;

- Gestion optimisée des effectifs et des espaces occupés dans les sites centraux et le réseau ;

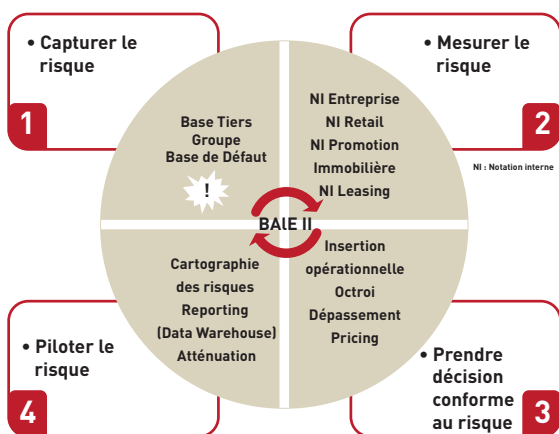
- Actions de sensibilisation du personnel et des prestataires/partenaires sensibles ;

- Tests généralisés PCR à l'ensemble des effectifs et programmation régulière de tests ciblés ;
- Suspension des réunions et événements en mode présentiel en privilégiant les visio-conférences ;
- Restriction des accès entre les sièges et entre étages pour les collaborateurs et les personnes étrangères à la Banque ;
- Respect des restrictions d'accès des clients aux agences (3 à 10 en fonction de la taille de l'agence) ;
- Distributions de gels hydroalcooliques, masques de protection ;
- Déploiement d'un dispositif spécifique d'hygiène, de nettoyage, et de prévention (produits sanitaires, prise de température, ...).

V - RISK MANAGEMENT

L'entité Systèmes et projets Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité Risk Management, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises, une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.



Dispositif Bâle II

Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise :

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

A l'instar de chaque année, en 2021 le modèle notation interne pour les entreprises a été calibré pour la notation du portefeuille, Il a servi de base pour les besoins de la nouvelle norme IFRS 9.

Le nouveau modèle prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été rehaussé.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification AWB	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- Périmètre : portefeuille entreprises hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;
- Le dispositif de notation du Groupe AWB est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;

c) Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.

- La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.
- La note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.
- La note de comportement est essentiellement basée sur la physionomie du compte.

d) Toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.

e) La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)

f) La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :

- Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de changement du profil de risque.
- Contreparties sensibles : F à G.
- Contreparties en défaut : la classe H.

g) Usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.

h) Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement dans le cadre de comité de notation. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

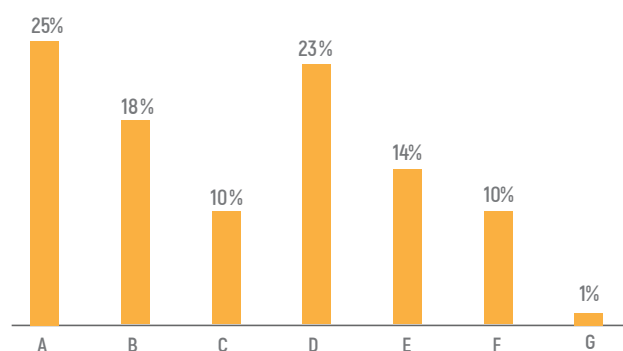
- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation

- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

En 2020, ce modèle a été back testé et il a fait l'objet d'une revue qui a permis la mise à jour l'échelle de notation en termes de PD en se basant des données récentes. Ceci a permis de s'adapter aux guidelines de la norme IFRS9. Une mission d'audit externe menée par un cabinet international a de corroborer les approches internes et d'homologuer le modèle de notation « entreprise ».

Cartographie de Notation Interne banque

La cartographie de notation qui couvre un périmètre de 6031 PME-GE totalisant 126 Mds d'encours se présente comme suit (Répartition en engagements) :



La cartographie de notation donne une indication sur la qualité des actifs et démontre une certaine résilience du profil de risque des PME-GE : 43 % des engagements de la banque sont des engagements sains 'A et B' et les engagements qualifiés de sensibles portés par les classes FG ne représentent que 11 % malgré les effets de la crise sanitaire.

Le taux de notation s'est établi à 99 % à fin décembre 2021, ceci grâce aux efforts conjoints des gestionnaires de risque et des chargés d'affaires. Ce taux dénote un ancrage définitif de la démarche de notation au sein du groupe.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de notation interne des clients PME/GE, la gouvernance a été renforcée à travers la multiplication des audits internes/externes des modèles de notation, la mise en place de comité de validation des modèles et la mise en place de procédures de backtesting périodique des modèles.

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou ECL). Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque : la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de

défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») :

- Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Notamment, la probabilité de défaut qui se situe à un niveau nettement inférieur que dans les modèles antérieurs. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT).

En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument. C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

En outre, la prise en compte de la composante prospective exigée par la norme s'est traduite par la livraison d'un modèle de Forward looking basé sur des anticipations macro-économiques des scénarios probabilisés tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Ce nouveau modèle permet d'estimer un taux de défaut prévisionnel sur plusieurs horizons. Ce taux de défaut prévisionnel permet de calibrer la probabilité de défaut à maturité (LT).

Etant donnée que l'année 2021 est encore marquée par les effets de la pandémie COVID 19, le modèle de notation interne et les paramètres de risque pour le calcul de la provision selon la norme IFRS 9 ont été aussitôt calibrés pour prendre en considération les nouveaux scénarios économiques prospectives et leurs effets sur les niveaux de PDs de point de vue PIT et à maturité.

Le scoring, pilier de la digitalisation des processus

Après 7 ans d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et Professionnels), ces derniers ont été enrichis en intégrant

une nouvelle typologie de données internes (paiements et retraits par cartes) et de données externes (crédit bureau) qui a permis une amélioration notable du pouvoir prédictif des modèles de scoring. Ces modèles ont été déployés avec succès en 2019 et ils ont été complétés par des modèles spécifiques (les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation) en vue d'un scoring plus précis tout au long du cycle de vie des clients.

Durant la période 2014-2021, le nombre des stratégies décisionnelles de score a augmenté afin de répondre aux besoins croissants exprimés dans le cadre des programmes stratégiques de la banque. Eu égard aux objectifs mis en perspective dans ces plans, de nouvelles stratégies restent à mettre en place pour un objectifs 2025.

L'ensemble de ces modèles contribuent à la mécanisation partielle des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers. Le taux d'automatisation est en amélioration continue. Ces démarches ont été revisités et accentués pour adresser de manière efficaces les cibles objet de focus du programme ANA MAAK en 2021, notamment les créations, jeunes entrepreneurs.

En effet, l'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle version de scoring TPE et Professionnels. Cette version a un meilleur pouvoir prédictif.

Afin de couvrir plus de clientèle, un nouveau modèle de scoring dédié à la clientèle Professionnels-Autoentrepreneur a été également mis en place mi-octobre 2021.

Aussi les règles de décisionnelles et d'acceptation seront assouplies pour s'inscrire pleinement dans la perspective de faciliter l'accès au financement aux TPE concernées par le programme INTELAKA. A titre indicatif, les systèmes de scoring déployé à aujourd'hui permettent de scorer annuellement plus de 50 000 demandes.

Une opération de pré scoring a été menée avec succès en se basant sur le dispositif en place dans le cadre de la distribution des produits de crédits. Cette opération a permis de relancer un potentiel de 2 milliards de dirhams.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette logique de Hub de scoring (en cours de test dans une filiale pilote) favorise la centralisation des moteurs de scoring et leur accessibilité par la banque et ses filiales.

Les modèles de scoring font l'objet d'une surveillance d'un monitoring régulier par le risk management tant sur le plan opérationnel qu'au plan de leur robustesse.

En matière de conduite de changement et d'ancrage de la culture de notation, le Risk Management s'est largement impliqué dans un processus de communication externe et de sensibilisation des entreprises Marocaines à l'approche de notation. Un module e-learning a été développé en collaboration avec le Capital Humain Groupe pour le réseau et les collaborateurs du siège pour une meilleure diffusion de la culture de notation.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

Cette année a été marquée par la création d'une cellule dédiée pour assistance des filiales locales et internationale. Ainsi, la dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important et des pré requis suffisants. En effet, en 2019, quarts filiales ont été couvertes par modèle de notation (UGB, CBAO, CDS, SCB).

Par ailleurs, les modèles déjà déployés avant 2019 ont fait l'objet d'actions d'amélioration continue, notamment la SIB (Côte d'Ivoire), l'ATB (Tunisie) et Attijariwafa bank Egypt qui fait l'objet d'une attention particulière. Une revue en 2019 a permis de s'assurer de la robustesse des modèles mise en place et de leur insertion opérationnelle effective.

En 2020, les sites UGB, CDCO ont été dotés de nouveaux modèles de notation. Quant à notre filiale AWB Egypt, les modèles de notation ont fait l'objet d'une revue régulière pour s'assurer de leur pertinence au vu des changements relatifs à l'économie égyptienne. Ces missions ont fait ressortir l'insertion opérationnelle réussie et une certaine appropriation des nouveaux modèles. En outre, les paramètres de risque IFRS 9 ont été calibrées tenant compte à la fois, le nouveau taux du défaut constatés et les scénarios macro-économiques impactés par la pandémie du COVID 19.

Aussi, les modèles quantitatifs du risque exigés par la nouvelle norme IFRS 9, notamment les paramètres de risque PD à maturité, PDs pit basées sur l'approche Forward Looking livrés ont été agréés par les auditeurs externes. Ainsi, la banque centrale égyptienne a donné son homologation aux modèles élaborés conjointement avec les équipes locales d'Attijariwafa bank Egypt qui couronne la parfaite synergie entre la filiale et la banque.

La démarche de généralisation de la notation se poursuit, tout en priorisant les filiales qui disposent les prérequis en matière de qualité, d'accessibilité et d'historisation des données. Une mission d'audit externe a permis de valider les modèles de deux filiales ATB (Tunisie) et SIB (Côte d'Ivoire).

AWB compte élargir son expertise en matière de mise en place

des systèmes de scoring au niveau des différentes filiales à l'international. En effet, la logique d'un Hub de scoring pour l'automatisation et la massification du crédit est l'un des objectifs majeurs du groupe pour mieux servir sa clientèle.

Par ailleurs, un suivi de l'évolution des notations dans les filiales africaines couvertes par un modèle de notation a été mis en place à travers l'élaboration d'une cartographie de la notation à partir de juin 2021. Celle-ci est produite et diffusée trimestriellement, elle permet de calculer et visualiser :

- La distribution des notes par effectif et par encours déclinée en GE et PME.
- La répartition des encours sensibles par secteur d'activité.
- Les taux de forçage de la note système à la note agréée.
- Les taux de transition de la note agréée entre les années N et N-1.

Concernant la BIAT (Togo), un modèle de notation GE/PME a été élaboré et validé, son implémentation est prévue début 2022.

La démarche de généralisation de la notation se poursuit, tout en priorisant les filiales qui disposent des pré requis en matière de qualité, d'accessibilité et d'historisation des données.

Au plan des filiales locales, un nouveau dispositif de notation des projets de promotion immobilière a été mis en place. Son opérationnalisation sera accentuée en 2022.

Pour Attijari Factoring, la conception d'un nouveau modèle de notation spécifique à l'activité d'affacturage a été achevée. Ce modèle est basé sur l'appréciation du risque vendeur et risque acheteur. Le déploiement informatique est prévu en 2022.

VI. GESTION ACTIF PASSIF

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le

comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Politique de gestion du risque de liquidité

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe AWB consiste :

- à détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons données, y compris en intraday, et pour toutes types de monnaie ;
- à assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité.

Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration est informé des principes de la politique de liquidité ainsi que de la situation du Groupe, par l'intermédiaire du comité d'audit.

Le comité ALM se réunit trimestriellement afin de :

- définir le profil de risque de liquidité ;
- suivre le respect des ratios réglementaire de liquidité ;
- définir et suivre les indicateurs de pilotage de la liquidité et de fixer les limites associées ;
- et, définir la stratégie de financement de la banque compte tenu des conditions du marché.

Les membres du comité ALM sont le Président Directeur Général, les directeurs généraux, le responsable de la Gestion Globale des Risques, les responsables des business units, le responsable de Finances Groupe, le responsable de la trésorerie, le responsable de la salle des marchés et le responsable de l'entité Gestion financière.

En cas de besoin, le Président du Comité de Gestion Actif-Passif invite ponctuellement d'autres participants.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Pilotage et surveillance du risque de liquidité

Le pilotage et le suivi du risque de liquidité s'appuie sur une large gamme d'indicateurs couvrant différentes échéances.

Bons du trésor libres

Les bons du trésor libres permettent à la banque à tout moment de faire face à un écart important entre les flux entrants et sortants dans une même journée et/ou à des sorties exceptionnelles de cash en overnight en utilisant les bons de trésor en pension livrée intraday « PLI » avec la banque centrale, et le cas échéant en pension overnight.

Au 31 décembre 2021, l'encours de bons du trésor libres s'élève à 51,7 milliards de dirhams contre 38,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2020.

Réserves de liquidités disponibles et réalisables (RLDR)

Les réserves de liquidité sont constituées des actifs que l'établissement a la possibilité de transformer en liquidités sur un horizon inférieur à un an. Cette liquidité peut résulter soit de la cession de l'actif en question sur le marché, soit de l'utilisation du titre sur le marché des repos, soit de la mobilisation du titre auprès de Bank Al Maghrib.

Au 31 décembre 2021, les RLDR en dhs s'élèvent à 60,9 milliards de dirhams contre 46,2 milliards de dirhams au 31 décembre 2020.

Couverture des tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois par les RLDR

Cet indicateur permet de mesurer la capacité de la banque à faire face à une fermeture des marchés se traduisant par son incapacité à remplacer les tombées des ressources wholesale, considérées comme volatiles surtout en période de crise de liquidité.

Au 31 décembre 2021, les tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois s'élèvent à 25,9 milliards de dirhams contre 20,2 milliards de dirhams au 31 décembre 2020, soit un taux de couverture par les RLDR de 235% au 31 décembre 2021 contre 228% au 31 décembre 2020.

Les impasses statiques de liquidité (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en liquidité de l'ensemble des actifs, passifs :

- jusqu'à la date contractuelle pour les éléments avec échéance contractuelle ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2021, les impasses statiques de liquidité se présentent comme suit (en milliards de dirhams) :

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux actifs	184	121	84
Flux passifs	136	81	172
Impasses de liquidité	48	40	-88

Liquidity coverage ratio "LCR" :

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) mesure la capacité des banques à résister à des crises de liquidité aiguës (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois.

Au 31 décembre 2021, le LCR ressort à 184% contre 202% au 31 décembre 2020.

Net stable funding ratio "NSFR" :

Le NSFR (Net stable funding ratio) vise à limiter les banques à un recours excessif aux ressources wholesale à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de refinancement pour l'ensemble des postes de bilan et de hors-bilan et favorise la stabilité des refinancements.

Au 31 décembre 2021, le NSFR ressort à 145% contre 128% au 31 décembre 2020.

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité des banques à travers la transformation de ressources essentiellement à vue ou à court terme à taux révisable en emplois à long terme à taux fixe.

La gestion du risque de taux consiste à faire un adossement en nature de taux entre les emplois et les ressources de la banque. Or la nature des ressources de la banque généralement de courte ou moyenne durée ne s'adosse pas parfaitement avec les emplois de la banque qui deviennent de plus en plus de longue durée et à taux fixe comme le cas des crédits immobiliers. D'où, la nécessité de suivre ce risque, de le mesurer, et de le couvrir.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'AWB vise à immuniser les marges d'intérêt prévisionnelles ainsi que la valeur des fonds propres contre des mouvements adverses de taux d'intérêt :

- sur un horizon à court terme d'un an au plus, la politique de gestion du risque de taux d'AWB a pour objectif d'immuniser la variation de sa marge d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la variation, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité de Gestion Actif-Passif d'Attijariwafa bank. Celui-ci :

- examine les positions de risque de taux déterminées en date d'arrêté trimestriel ;
- s'assure du respect des limites applicables ;
- décide des mesures de gestion sur la base des propositions faites par la Gestion Actif-Passif.

Mesure et suivi du risque structurel de taux

AWB utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Les trois plus importants sont :

1. Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :
 - jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables,
 - jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes,
 - et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.
2. La sensibilité de la valeur économique du bilan à une variation de taux.
3. La sensibilité de la marge d'intérêt aux variations des taux d'intérêt dans divers scénarii de stress

Les impasses taux en périmètre social (PTF Bancaire MAD hors devises) au 31 Décembre 2021 (en milliards de dirhams) se présentent comme suit :

	0-1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Flux Actifs	149	99	92
Flux Passifs	122	91	127
GAP de taux	27	8	-35

Des simulations de différents scénarios de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarios sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 31 décembre 2021, la sensibilité pour 100 bps de choc parallèle des taux à la hausse est de 259 millions de dirhams soit +3,12% sur la marge d'intérêt prévisionnelle et de 102 millions MAD soit +0,25% des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion / couverture à prendre.

Pilier III

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du Groupe Attijariwafa Bank à son profil de risque..

I. Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres du groupe Attijariwafa Bank

1- Cadre réglementaire Bank AL-Maghrib

Dans la lignée avec les directives du Comité Bâle, Bank AL-Maghrib suit les nouvelles réformes proposées par le comité Bâle et s'inspire des normes internationales en vigueur pour procurer aux établissements financiers de la place marocaine un cadre réglementaire plus robuste et renforcé.

Ainsi après la transposition par Bank AL-Maghrib en 2007 du dispositif Bâle II couvrant les 3 piliers :

- **Pilier 1** : calcul des exigences minimales de fonds propres au titre des différents risques prudentiels : risque de crédit, de marché et opérationnel ;

- **Pilier 2** : mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital avec le profil des risques encourus. Ce dispositif couvre l'ensemble des risques quantitatifs et des risques qualitatifs ;

- **Pilier 3** : transparence et uniformisation de l'information financière.

Bank AL-Maghrib a aussi transposé les recommandations du comité Bâle III au niveau des fonds propres prudentiels, cette réforme est entrée en vigueur en juin 2014.

2- Champ d'application : Périmètre prudentiel

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib :

- La circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Sur base consolidée, conformément à l'article 38, de la circulaire 14/G/2013, les participations détenues par les établissements dans les entreprises d'assurance et de réassurance sont prises dans les fonds propres consolidés selon la méthode comptable de mise en équivalence et ce même dans le cas où elles font l'objet d'un contrôle exclusif ou conjoint.

Dénomination	Secteur d'activité	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque	Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque	France	IG	99,78%	99,78%
Attijari International Bank	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijariwafa bank Egypt	Banque	Egypte	IG	100,00%	100,00%
CBAO Groupe Attijariwafa Bank	Banque	Sénégal	IG	83,08%	83,08%
Attijari bank Tunisie	Banque	Tunisie	IG	58,98%	58,98%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque	Mali	IG	66,30%	66,30%
Crédit du Sénégal	Banque	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque	Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque	Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque	Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
Société Commerciale De Banque	Banque	Cameroun	IG	51,00%	51,00%
Attijari bank Mauritanie	Banque	Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
Banque Internationale pour l'Afrique Togo	Banque	Togo	IG	56,58%	56,58%
Wafasalaf	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafabail	Leasing	Maroc	IG	98,70%	98,70%
Wafa immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Affacturation	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa LLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Bank ASSAFA	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale	Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale	Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale	Niger	IG	83,08%	83,08%

3- Composition des Fonds Propres

En juin 2014, la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib accompagnant l'adoption de la norme Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1¹ au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

A fin décembre 2021, conformément à la circulaire 14/G/2013, les fonds propres prudentiels du groupe Attijariwafa Bank sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations² ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans. Les fonds propres de catégorie 2 sont limités à 3% des risques pondérés.

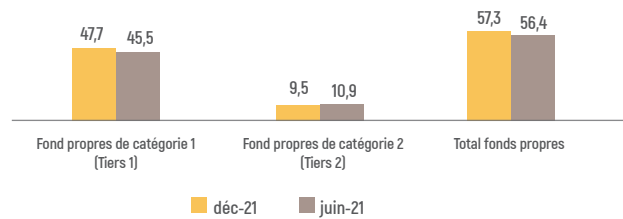
(en milliers de dirhams)

	Déc-21	Juin-21
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1= CET1+AT1)	47 726 606	45 490 034
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	55 264 016	53 369 615
Capital social ou dotation	2 151 408	2 151 408
Réserves	47 722 774	47 684 486
Résultat net bénéficiaire non distribué	2 474 812	1 187 790
Intérêts minoritaires créditeurs	4 216 750	4 243 518
Ecart de conversion	-293 090	-414 356
Fonds propres de base non éligibles	-1 008 638	-1 483 232
Eléments à déduire des fonds propres de base	-12 537 410	-12 379 580
Fonds propres de base après déduction (CET1)	42 726 606	40 990 034
Fonds propres additionnels (AT1)	5 000 000	4 500 000
Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	9 531 388	10 886 474
Dettes subordonnées à durée initiale ≥ cinq ans	9 230 558	10 531 992
Plus-values latentes résultant des titres de placement	154 628	198 386
Autres éléments	146 202	156 096
Total des fonds propres réglementaires (Tier 1+ Tier 2)	57 257 994	56 376 508

1 - Fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels (tout instrument pouvant être converti en fonds propres de base ou déprécié dès que le ratio sur fonds propres de base est inférieur à un seuil prédéterminé au moins égal à 6%) après application des déductions et des retraitements prudentiels

2 - Les participations détenues à plus de 10% dont la valeur historique est inférieure à 10% des fonds propres de base du groupe sont pondérées à 250%

Évolution des fonds propres réglementaires du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



4- Ratio de Solvabilité

Au 31 Décembre 2021, le ratio Groupe sur fonds propres de catégorie 1 (T1) est de 11,29% et le ratio de solvabilité s'élève à 13,55%.

(en milliers de dirhams)

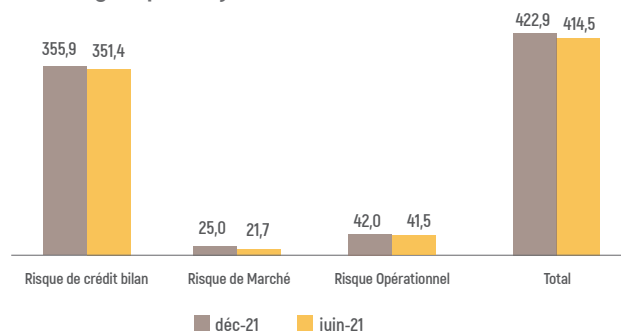
(en milliers de dirhams)	Déc-21	Juin-21
Fonds propres de catégorie 1	47 726 606	45 490 034
Total fonds propres	57 257 994	56 376 508
Risques pondérés	422 594 974	414 553 396
Ratio sur fonds propres de base (T1)	11,29%	10,97%
Ratio de solvabilité	13,55%	13,60%

II. Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Attijariwafa bank

Au 31 Décembre 2021, le total des risques pondérés au titre du Pilier 1, conformément à la circulaire 26/G/2006 (normes de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché en approche standard) pour le groupe Attijariwafa bank s'élève à 422 594 994 KDH. Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier 1	
	Risque Couvert	Méthode d'Évaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	√	Méthode Standard
Risque de Marché	√	Méthode Standard
Risque Opérationnel	√	BIA (Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



3- Risque de marché

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

L'article 54 de la circulaire 26/G/2006 décrit en détails les méthodes de calcul préconisées par le régulateur pour toutes les catégories des risques marché. Depuis l'entrée en vigueur du dispositif prudentiel relatif aux banques participatives, le risque de marché intègre désormais le risque sur les stocks ci-dessous :

Le risque de marché est composé du :

- **Risque de taux d'intérêt**

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette. Sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité selon des critères énumérés dans la notice technique relative à la 26/G/2006 (cf. article 54, Partie I, paragraphe A)

- **Risque sur titres de propriété**

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété. L'exigence en fonds propres au titre du risque général (cf. article 54, Partie II, paragraphe B de la notice technique relative à la 26/G/2006) sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

- **Risque de change**

L'exigence en fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

- **Risque sur les stocks**

Le calcul du risque sur les stocks concerne les actifs détenus par la banque participative en vue de leur revente ou leur location à travers respectivement des contrats Mourabaha ou Ijara.

L'exigence en fonds propres au titre du risque sur les stocks est calculée suivant la méthode dite simplifiée (cf. article 56,

Partie V de la circulaire 9/W/2018 relative aux exigences en fonds propres des banques participatives, selon la méthode standard) retenant 15% de la valeur de l'actif détenu en stock.

- **Exigences en fonds propres des différents types du risque marché**

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	Déc-21	juin-21
Risque de taux	1 661 225	1 468 060
Risque spécifique de taux	317 904	412 596
Risque général de taux	1 343 321	1 055 464
Risque sur titres de propriété	51 733	28 549
Risque de change ⁸⁾	287 349	227 125
Risque sur les stocks	2 918	9 482
Risque sur produits de base	0	0
Total	2 003 225	1 733 215

8) L'exigence en fonds propre au titre du risque de change est nulle car la position de change inférieure à 2% des fonds propres de base

4- Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide de la méthode des indicateurs de base, à l'aide des PNB annuels des 3 derniers exercices. L'exigence des fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des 3 derniers exercices.

- **Exigence en fonds propres du risque opérationnel par pôle d'activité**

(en milliers de dirhams)

Exigence en Fonds Propres	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financements Spécialisées	Banque de Détail à l'International	Total
Juin-21	1 749 255	376 561	1 197 104	3 322 920
Dec-21	1 758 538	382 441	1 215 045	3 356 023

5- Techniques de réduction du risque crédit

Les techniques de réduction du risque de crédit sont prises en compte conformément à la réglementation de Bâle II. En particulier, leur effet est évalué dans les conditions d'un ralentissement économique. Elles sont distinguées en deux grandes catégories : les sûretés personnelles d'une part et les sûretés réelles d'autre part.

- Une sûreté personnelle correspond à l'engagement pris par un tiers de se substituer au débiteur primaire en cas de défaillance de ce dernier. Par extension, les assurances crédit et les dérivés de crédit (achat de protection) font partie de cette catégorie.
- Une sûreté réelle est un actif physique constituée au profit de la Banque pour garantir l'exécution à bonne date des engagements financiers du débiteur.
- Ainsi, comme modélisé ci-dessous, une exposition peut être atténuée par une sûreté ou une garantie suivant les critères fixés par le régulateur.

Sûretés réelles	Sûretés personnelles
Nantissement cash, Nantissement Titres/OPCVM ... Hypothèques	Caution solidaire, Assurance, Dérivés de crédit
Réglementation Bank Al-Maghrib suivant l'approche standard	
Critères d'éligibilité	

• Eligibilité des techniques d'atténuation du risque crédit

Le Groupe Attijariwafa bank déclare son ratio de solvabilité suivant l'approche standard, qui limite l'éligibilité des techniques d'atténuation du risque de crédit contrairement aux approches IRB.

En effet, pour le périmètre traité en approche standard :

- les sûretés personnelles sont prises en compte, sous réserve de leur éligibilité, par une pondération bonifiée correspondant à celle du garant, sur la part garantie de l'exposition qui tient compte des asymétries de devise et de maturité.
- les sûretés réelles (type cash, nantissement titres) viennent, quant à elles, en diminution de l'exposition après prise en compte le cas échéant des asymétries de devise et de maturité.
- Les sûretés réelles (types hypothèques bien immobilier) qui remplissent les conditions d'éligibilité permettent d'appliquer une pondération plus favorable à la créance qu'elles couvrent

Ci-après un comparatif des sûretés éligibles en fonction des deux méthodes : standard et avancée.

	Approche standard	Approche avancée	
		IRBF	IRBA
Sûretés financières			
- Liquidités/DAT/OR	✓	✓	✓
- Titres de dettes			
- Emprunteur souverain ayant une note ≥ BB-	✓	✓	✓
- Autres émetteurs ≥ BBB-	✓	✓	✓
- Autres (n'ayant pas de note externe mais inclus dans les modèles de notation interne)	X	X	✓
- Actions			
- Indice principal	✓	✓	✓
- Bourse reconnue	✓	✓	✓
- Autres	X	X	✓
- OPCVM et Fonds d'investissement	✓	✓	✓
Sûretés réelles			
- Hypothèque portant sur un prêt immobilier Retail	✓	✓	✓
- Hypothèque sur un crédit-bail à usage professionnel	✓	✓	✓
- Autres sûretés immobilières à condition de :			
- Existence d'un marché liquide pour la cession de la sûreté	X	✓	✓
- Existence d'un prix de marché applicable à la sûreté			
Sûretés personnelles			
- Souverains banques et autres entités ≥ A-	✓	✓	✓
- Autres entités < A-	X	X	✓
- Entités non notées	X	X	✓
Dérivés de crédit			
- Emprunteurs souverains, BMD et les institutions financières ou autre entité avec une note ≥ A-	✓	✓	✓
- Autres	X	✓	✓

• Montants des ARC

Ci-dessous les garanties et sûretés réelles et financières à décembre 2021 ainsi que les montants pour la couverture du risque de crédit prises en compte dans le calcul des risques pondérés en méthode standard à décembre 2021.

(en milliers de dirhams)

	Dec-21
Garanties et sûretés	219 339 752
Garanties	29 077 437
Sûretés réelles ⁹ et financières	190 262 315
EAD couverts par des garanties et sûretés éligibles à l'approche standard	118 210 418
Garanties	29 077 437
Sûretés réelles et financières	89 132 982
- Hypothèques sur prêt immobilier à usage résidentiel	64 561 932
- Hypothèques sur leasing immobilier à usage commercial	6 865 225
- Autres	17 705 824

9) Sûretés réelles au niveau du siège

III. Eléments d'information sur base sociale des filiales bancaires et établissements de crédit significatives

1- Cadre réglementaire

Attijariwafa bank est tenue de respecter sur le périmètre social les exigences en fonds propres calculées suivant les mêmes normes prudentielles exigées par Bank Al-Maghrib sur le périmètre consolidé.

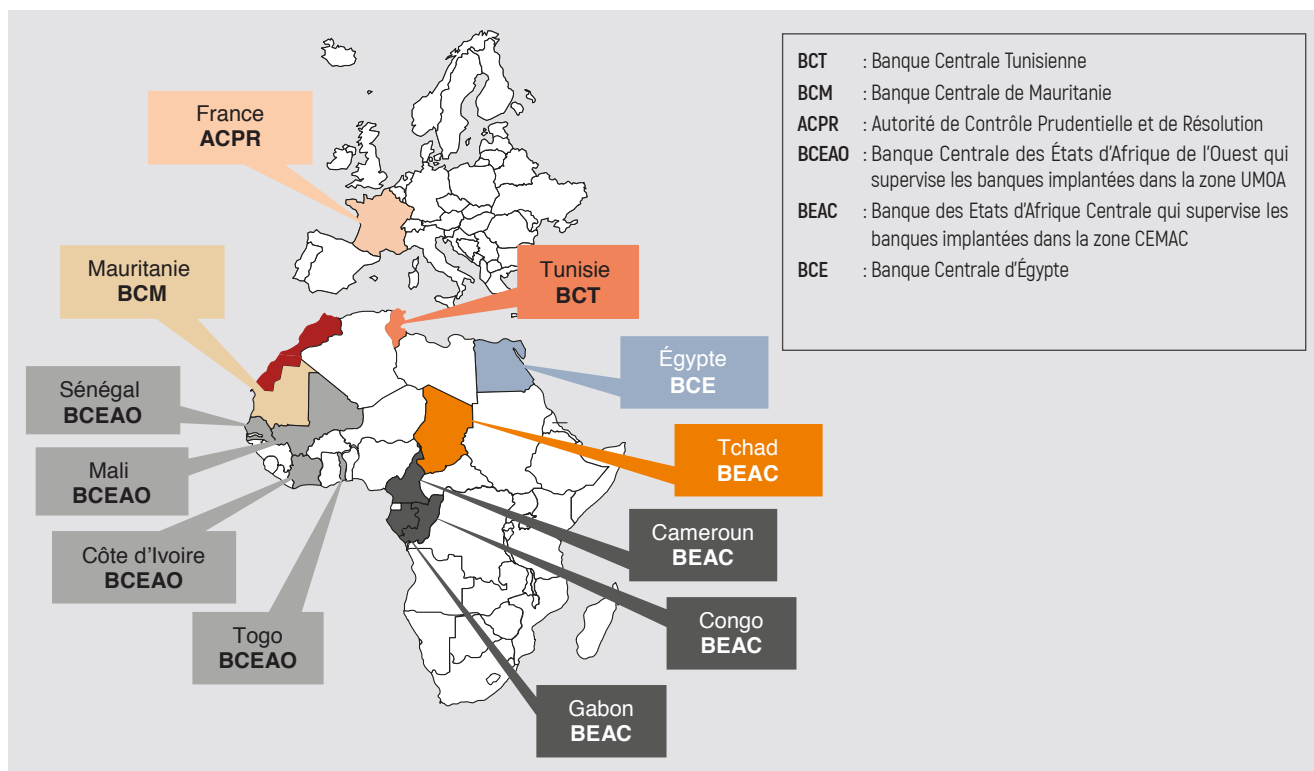
Toutes les filiales établissements de crédits au Maroc : Wafabail, Wafasalaf, Attijari Factoring et Bank ASSAFA déclarent, sur base sociale leurs ratios de solvabilités à Bank Al-Maghrib et qui sont régis par les circulaires :

- La circulaire 25/G/2006 (conforme avec Bâle I) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit (conforme avec Bâle III)

S'agissant de Wafa assurance, celle-ci est régie par la réglementation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de Prévoyance Sociale (ACAPS)

Les filiales bancaires du groupe Attijariwafa bank à l'international, calculent leurs exigences en fonds propres suivant la norme prudentielle locale dans les juridictions des pays d'implantations qui sont alignées avec la norme Bâle I en Afrique (Tunisie, Mauritanie, UEMOA, CEMAC) et avec la norme Bâle III en Europe.

Liste des régulateurs des filiales Attijariwafa bank à l'international



2- Ratios des principales filiales au 31 décembre 2021

(milliers monnaies locales)	Régulateur	Minimum requis	Devise	FP réglementaires (en milliers)	Risques pondérés (en milliers)	Ratio global
Attijariwafa bank	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	42 101 765	267 041 090	15,77%
Wafasalaf	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 638 745	12 541 839	13,07%
Wafa Immobilier	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 307 353	8 973 059	14,57%
Wafabail	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	312 341	2 177 772	14,34%
Attijari Factoring Maroc	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	868 585	6 909 331	12,57%
Attijari bank Tunisie	BCT	10,00%	TND	1 049 190	7 757 340	13,53%
Attijari bank Mauritanie	BCM	10,00%	MRU	4 991 565	30 070 562	16,60%
Attijariwafa bank Egypt	CBE	12,50%	EGP	59 408 000	529 865 300	11,21%
Société Commerciale de banque Cameroun	BEAC	10,50%	FCFA	25 603 000	142 710 700	17,94%
Crédit du Congo	BEAC	10,50%	FCFA	61 316 000	204 742 200	29,95%
Union Gabonaise de Banque	BEAC	10,50%	FCFA	116 380 907	1 011 166 949	11,51%
Crédit du Sénégal	BCEAO	10,38%	FCFA	26 225 510	198 031 067	13,24%
Banque Internationale pour le Mali	BCEAO	10,38%	FCFA	26 270 488	197 404 018	13,31%
Société Ivoirienne de Banque	BCEAO	10,38%	FCFA	119 375 425	888 386 252	13,44%
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	BCEAO	10,38%	FCFA	12 425 386	83 112 394	14,95%

Filiale (en milliers MAD)	Régulateur	Marge	Minimum de la marge de solvabilité	Ratio
Wafa Assurance				

Cours de change : FCFA (0,0160) MRU (0,2555), TND(3,2274), EGP(0,5919)

IV. Pilotage interne du capital

1- Gestion du capital

L'anticipation des besoins en capital est devenue, ces dernières années, un élément clé du processus de la planification stratégique du groupe Attijariwafa bank, et ce d'autant plus que Bank Al-Maghrib a adopté le dispositif Bâle II en 2006 et que le contexte réglementaire est en constante évolution depuis. Ceci s'est traduit par un besoin de plus en plus élevé en fonds propres.

Ainsi la maîtrise de cette ressource onéreuse et de tous les facteurs associés est matérialisée à l'aide de la politique de « Gestion du Capital » du Groupe. Cette dernière a pour objectif de garantir en permanence la solvabilité du Groupe et de ses filiales, de satisfaire

aux exigences prudentielles au niveau consolidé et local (respect des règles prudentielles du régulateur local) tout en optimisant le rendement pour les actionnaires qui procurent le capital requis.

Au-delà du cadre réglementaire, la politique de « Gestion du capital » s'étend au suivi des investissements et de leur rentabilité (calcul du taux de rendement interne, projection des dividendes, désinvestissement, efficacité du montage fiscal ...) assurant une optimisation dans l'allocation du capital sur toutes les activités, une anticipation des besoins en capital en fonction des ambitions stratégiques et de l'évolution réglementaire.

Objectifs de « Gestion du capital »



2- Gouvernance

Le Comité Capital Management (CCM) est un comité semestriel, composé des membres du Comité de Direction Générale, des responsables de lignes métiers, de la Direction des Risques et de la Direction Financière. Le Secrétaire Général du Comité Capital Management est le responsable de l'entité « Gestion Financière et Capital Management ».

Les principales missions du CCM se résument comme suit :

- définir la politique de « Gestion du capital » et les ajustements nécessaires en fonction des évolutions des contextes (marché et concurrence, réglementation, environnement de taux, coût du capital ...);
- anticiper les besoins en capital du Groupe et des filiales bancaires et établissements de crédits sur un horizon de 18 mois;
- analyser l'allocation du capital par pôle/métier;
- prendre des décisions sur les sujets qui ont un impact sur le capital (de toutes les entités du Groupe).

De manière générale, sponsoriser toutes les actions/initiatives permettant un pilotage et une gestion optimisée du capital.

3- Stress tests réglementaires

Les résultats des stress tests réglementaires (directive Bank-Al-Maghrib 01/DSB/2012) sont communiqués semestriellement au régulateur. À fin décembre 2020, Les ratios post-choc sur fonds propres Tier 1 et sur total fonds propres d'Attijariwafa bank sont supérieurs aux minimums réglementaires.

Les stress scénarios des stress tests réglementaires à fin décembre 2020 sont :

Risque de crédit : Migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé sur le total du portefeuille puis par secteur d'activité

Risque de concentration : Défaut des principales relations

Risque de marché :

- Dépréciation du MAD par rapport à l'EUR;
- Dépréciation du MAD par rapport à l'USD;
- Déplacement de la courbe de taux;
- Hausse des taux;
- Baisse des prix actions;
- Dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...).

Risque pays :

- Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique;
- Stress tests sur les crédits aux non-résidents installés dans les pays sur lesquels la banque détient une exposition importante.

4- Prévisions du capital

Les ratios prévisionnels d'AWB sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital. Les FP prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Evolution du ratio prévisionnel sur base sociale

montant en mds MAD	Déc-21	Juin-22 ^P	Déc-22 ^P	Juin-23 ^P
CET1	28,84	30,43	30,26	31,97
FP de catégorie 1	33,84	36,43	36,26	37,97
FP de catégorie 2	8,26	7,46	7,27	6,37
Total FP réglementaires	42,10	43,89	43,53	44,35
Risques pondérés	267,04	275,76	281,13	288,04
Ratio sur FP de base dure (CET1)	10,80%	11,03%	10,76%	11,10%
Ratio sur FP de catégorie 1 (T1)	12,67%	13,21%	12,90%	13,18%
Ratio de solvabilité global	15,77%	15,92%	15,49%	15,40%

Evolution du ratio prévisionnel sur base consolidée

montant en mds MAD	Déc-21	Juin-22 ^P	Déc-22 ^P	Juin-23 ^P
CET1	42,73	43,28	44,79	46,76
FP de catégorie 1	47,73	49,28	50,79	52,76
FP de catégorie 2	9,53	8,67	7,47	6,41
Total FP réglementaires	57,26	57,95	58,26	59,17
Risques pondérés	422,52	444,79	454,18	465,72
Ratio sur FP de base dure (CET1)	10,11%	9,73%	9,86%	10,04%
Ratio sur FP de catégorie 1 (T1)	11,3%	11,1%	11,2%	11,3%
Ratio de solvabilité global	13,55%	13,0%	12,8%	12,7%

V. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de cinq Comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration.

Comités issus du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), dont un président et un secrétaire nommé par l'assemblée des actionnaires. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par les statuts de la banque et dépendent du droit national.

1- Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce Comité est chargé du pilotage, de la surveillance et de la gestion des activités stratégiques de la Banque, de ses différents métiers tant au niveau national qu'à l'international. Il examine également, avant leur approbation par le Conseil d'Administration, les grands achats du Groupe et les opérations immobilières significatives.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH	Administrateur
Membres non permanents	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales financières spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Hassan EL BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Adjoint - Responsable du pôle Corporate & Investment Banking
Secrétaire du Comité	
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint - Logistique et Sécurité Groupe

2- Comité des Risques Groupe :

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée. Le Comité des Risques Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Lionel ZINSOU	Président du Comité (Administrateurs Indépendant)
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
Membres non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
Secrétaire du Comité	
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsables des Affaires Générales

3- Comité d'Audit Groupe :

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne. Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Aymane TAUD	Président du Comité
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Abed YACOUBI SOUSSANE	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aldo OLCESE	Administrateur Indépendant
Membres non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe
Secrétaire du Comité	
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe

4- Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe :

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe soumet au Conseil les propositions relatives au dispositif de gouvernance, à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et des principaux dirigeants du Groupe. Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe se réunit au 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Il est réparti en trois sous-comités :

Le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA

Le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Secrétaires du Comité	
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe
Mme Wafaâ Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Sécurité Groupe

5- Comité des Grands Crédits Groupe :

Le Comité des Grands Crédits Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, est chargé de statuer sur les engagements et les opérations de recouvrement

dépassant un certain seuil Groupe avant leurs ratifications par le Conseil d'Administration.

Le Comité des Grands Crédits Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil. Le Comité des Grands Crédits Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attjariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Membres non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
Secrétaire du Comité	
M. TALAL EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe

Organes de Direction

1 - Comité Exécutif

Le Comité Exécutif réunit, sous la présidence du Président Directeur Général, les responsables des pôles métiers et pôles support ainsi que le responsable du Capital Humain Groupe et le Responsable Finance Groupe. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014
M. Hassan BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint	2020
M. Youssef ROUSSI	Directeur Général Adjoint	2020
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif	2020
M. MOHAMED SOUSSI	Directeur Exécutif	2020

2 - Comité de Coordination et de Synergies

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux directeurs généraux, le Comité de Coordination et de Synergies est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement de l'examen des indicateurs clés de performance ;

- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;

- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Coordination et de Synergies est composé des membres du Comité Exécutif et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET)
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales Financières Spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. HASSAN EL BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef ROUSSI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Corporate & Investment Banking
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe
RÉSEAU	
M. Saâd BENWAHOUD	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Adjoint - Responsable Réseau Maroc
M. Othmane BOUDHAIMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Souss-Massa-Sahara
M. Tarik BERNOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Oriental
M. Mohamed Karim CHRAIBI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet
M. Rédouane EL ALJ	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Responsable de la Région Casablanca - Settat
M. Khalid EL KHALIFI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknes
M. Rachid MAGANE	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tetouan - Al Hoceïma
ENTITES CENTRALES	
M. Jamal AHIZOUNE	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque de Détail Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Sécurité Groupe
M. Jalal BERRADY	Directeur Exécutif de la Banque Privée
Mme Soumaya LRHEZZIOUI	Directeur Exécutif Efficience Opérationnelle
MME GHIZLAINE ALAMI MAROUNI	Directeur Exécutif du Marché des Particuliers & Professionnels
Mme Yasmine ABOUDRAR	Directeur Exécutif - Responsable Stratégie & Développement Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Responsable Audit Général Groupe
M. Issam MAGHNOUJ	Directeur Exécutif - Responsable Communication Groupe
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid EL BOUZIDI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail
M. RACHID KAMAL	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise
M. HICHAM ZIADI	Directeur Exécutif - Systèmes d'Informations Groupe

ETATS FINANCIERS 2021

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES SOCIAUX



**COMPTES
CONSOLIDÉS**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Bd Zerkoutni
Casablanca - Maroc


EY
Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GRUPE ATTIJARIWAFI BANK RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ATTIJARIWAFI BANK et de ses filiales (le « groupe »)**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 59.792.421** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 6.156.766**. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 372.537 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 27425.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

GOODWILL	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2021, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.867.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.</p> <p>Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées ainsi que du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. 	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2021, ont notamment consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam Berrada Allam
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina Bensouda Korachi
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

1. Normes et principes comptables

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2021, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées

ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée

d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur

recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Evaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

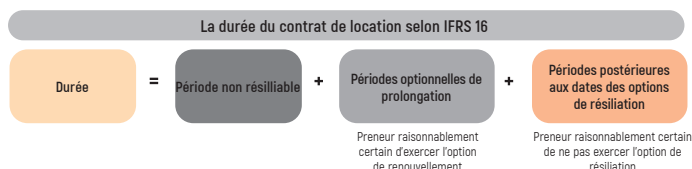
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire

lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit

d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels,
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction,
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement

au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
· Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	· Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement · Obligations et autres titres de créances négociables	· Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit

associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture. L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé

doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 Assurance

Contrat d'assurance :

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :

1. Les contrats d'assurance purs
2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4, **L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation** éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).

L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.

Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :

- Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;

- Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;

L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliquent ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	Prêts et créances	HTM
<ul style="list-style-type: none"> Le portefeuille des OPCVM consolidés 	<ul style="list-style-type: none"> Les actions et parts sociales Les participations dans les SCI (Panorama...). Les bons de trésor, les obligations non cotés... 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêts immobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> Néant

1.2.11 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu

pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de

l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.12 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.13 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de

placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait

aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Évaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.14 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

Bilan consolidé au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		25 737 654	26 333 795
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	21	70 983 392	60 156 256
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		69 909 990	58 667 799
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 073 402	1 488 457
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 216	69 623 812	60 164 696
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		23 599 523	19 493 148
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 335 472	2 534 187
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		43 688 817	38 137 360
Titres au coût amorti	216 / 218	18 123 778	17 233 471
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 216	28 606 851	31 304 951
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	24 / 216	345 112 075	333 702 415
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant		194 412	715 953
Actifs d'impôt différé		4 104 209	3 767 981
Comptes de régularisation et autres actifs		11 362 641	12 171 129
Actifs non courants destinés à être cédés		70 214	78 636
Participations dans des entreprises mises en équivalence		73 091	86 916
Immeubles de placement		2 287 509	2 538 530
Immobilisations corporelles	2.9	6 926 626	6 812 820
Immobilisations incorporelles	2.9	3 252 024	3 092 049
Ecart d'acquisition	2.10	9 867 550	9 948 055
TOTAL ACTIF		596 325 836	568 107 651

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		8 984	4 455
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.11	1 886 726	1 499 799
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 886 726	1 499 799
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.12	42 430 887	49 237 940
Dettes envers la clientèle	2.13	380 852 248	356 614 160
Titres de créance émis	2.14	24 657 688	23 105 757
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	2.5	1 414 949	1 021 537
Passifs d'impôt différé	2.5	2 093 110	2 695 949
Comptes de régularisation et autres passifs	2.6	17 601 830	20 338 279
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		44 566 980	38 956 953
Provisions	215 / 216	3 101 498	3 080 071
Subventions et fonds assimilés		145 782	160 429
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.14	17 772 731	17 099 338
Capitaux propres		59 792 421	54 292 985
Capital et réserves liées		14 646 116	12 551 765
Réserves consolidées		37 074 545	35 446 439
Part du Groupe		31 938 248	31 158 933
Part des minoritaires		5 136 298	4 287 506
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 914 994	2 589 753
Part du Groupe		724 084	1 070 905
Part des minoritaires		1 190 910	1 518 849
Résultat net de l'exercice		6 156 766	3 705 028
Part du Groupe		5 144 461	3 018 002
Part des minoritaires		1 012 305	687 026
TOTAL PASSIF		596 325 836	568 107 651

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	3.1	22 320 044	22 512 251
Intérêts et charges assimilés	3.1	-6 149 668	-6 727 268
MARGE D'INTERÊT		16 170 376	15 784 983
Commissions perçues	3.2	6 129 880	5 596 600
Commissions servies	3.2	-937 494	-825 419
MARGE SUR COMMISSIONS		5 192 386	4 771 180
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	2 882 166	2 397 915
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 871 495	2 391 168
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		10 672	6 748
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.4	663 768	632 670
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		30 484	47 867
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		111 264	157 170
Rémunérations Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		522 020	427 634
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités		10 400 220	8 972 997
Charges des autres activités		-10 929 287	-8 701 683
PRODUIT NET BANCAIRE		24 379 629	23 858 063
Charges générales d'exploitation	3.9	-9 858 112	-10 617 948
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.10	-1 431 173	-1 616 642
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		13 090 344	11 623 473
Coût du risque de crédit	3.7	-3 606 838	-5 454 385
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 483 506	6 169 088
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-11 433	-16 323
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.8	-41 626	-70 716
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		9 430 448	6 082 049
Impôts sur les bénéfices		-3 273 682	-2 377 021
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		6 156 766	3 705 028
Intérêts minoritaires		-1 012 305	-687 026
RESULTAT NET PART DU GROUPE		5 144 461	3 018 002
Résultat de base par action		23,91	14,38
Résultat dilué par action		23,91	14,38

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	6 156 766	3 705 028
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-395 792	-78 608
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	518 358	-38 480
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		19 368
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-117 026	29 608
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-61 017	-50 777
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	23 647	18 751
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-31 830	-100 139
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 124 935	3 604 890
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	4 916 343	2 977 820
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 208 592	627 070

Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2019	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 487 590	1 092 185	-42 657	47 627 757	6 297 282	53 925 039
Opérations sur capital				115 805			115 805	-23 420	92 385
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 835 142			-2 835 142	-348 589	-3 183 731
Résultat de l'exercice				3 018 002			3 018 002	687 026	3 705 028
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert résultat					52 308	-30 932	21 376	-62 275	-40 899
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-80 927			-80 927	2 319	-78 608
Gains ou pertes latentes ou différés				-80 927	52 308	-30 932	-59 551	-59 956	-119 506
Autres variations				-64 771			-64 771	-61 458	-126 230
Variations de périmètre				-2 495			-2 495	2 495	
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 638 063	1 144 493	-73 589	47 799 605	6 493 380	54 292 985
Changement de méthode *				536 056	-411 793		124 263	189 181	313 444
Opérations sur capital	52 812	2 041 539		120 827			2 215 178	183 950	2 399 128
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 327 559			-2 327 559	-567 821	-2 895 380
Résultat de l'exercice				5 144 460			5 144 460	1 012 305	6 156 765
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					106 844	-41 871	64 974	298 988	363 962
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-293 090			-293 090	-102 702	-395 792
Gains ou pertes latentes ou différés				-293 090	106 844	-41 871	-228 117	196 286	-31 831
Autres variations				-179 877			-179 877	-163 786	-343 663
Variations de périmètre				-95 045			-95 045	-3 983	-99 028
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	9 430 448	6 082 049
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 585 718	1 660 842
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 223	
+/- Dotations nettes aux provisions	3 896 584	5 657 327
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	11 433	16 323
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-24 746	5 471
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 192 197	-1 482 686
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 278 014	5 857 276
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	-721 254	339 188
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	12 740 826	9 320 060
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-14 190 434	-11 574 634
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-3 013 434	-3 854 154
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 184 296	-5 769 541
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	7 524 166	6 169 785
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	372 746	-1 527 794
+/- Flux liés aux immeubles de placement	13 356	-172 883
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 352 088	96 157
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-965 985	-1 604 521
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 895 380	-3 183 731
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 241 670	7 728 848
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-653 709	4 545 117
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-262 630	-167 038
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 641 842	8 943 344
Composition de la trésorerie	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	29 928 069	20 984 724
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26 329 340	24 727 436
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	3 598 729	-3 742 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	35 569 910	29 928 069
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	25 728 670	26 329 340
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	9 841 241	3 598 729
Variation de la trésorerie nette	5 641 842	8 943 344

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021		31/12/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	45 972 358		36 812 260	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 393 702	312 109	3 427 289	208 375
Actions et autres titres à revenu variable	18 505 908	619 700	18 259 866	1 131 175
Titres de participation non consolidés		141 593		148 907
Instruments dérivés	38 022		168 384	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	69 909 990	1 073 402	58 667 799	1 488 457

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	7 035 080	-380 855
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523	166 266	-8 503
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472	182 046	-336 034
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	6 686 767	-36 318
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 300 166	123 412	-4 312
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 299 357	42 855	-4 191
Total des titres de dettes	23 599 523	166 266	-8 503
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		166 266	-8 503
Impôts		-45 578	2 945
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		120 689	-5 558
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 335 472	182 046	-336 034
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472	182 046	-336 034
Impôts		-59 369	121 146
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)		122 677	-214 888
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	17 642 749	1 162 855	-15 203
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 896 601	585 480	
Actions et autres titres à revenu variable	18 844 027	4 873 893	-21 115
Titres de participation non consolidés	305 441	64 539	
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	6 686 767	-36 318
Impôts		-2 220 556	13 438
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		4 466 212	-22 880

2.3 Prêts et Créances sur les Établissements de Crédit, au coût Amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	31/12/2021	31/12/2020
Comptes et prêts	28 208 716	30 937 869
dont comptes ordinaires débiteurs	9 581 527	17 109 092
dont comptes et prêts	18 627 189	13 828 778
Autres prêts et créances	334 810	335 486
Valeur brute	28 543 526	31 273 355
Créances rattachées	108 021	90 747
Dépréciations (*)	44 695	59 151
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	28 606 851	31 304 951
Opérations internes au Groupe	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	5 044 130	3 427 866
Comptes et avances à terme	21 757 539	23 273 586
Créances rattachées	103 509	139 539

(*) voir note 2.16

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Maroc	8 555 613	9 961 649
Afrique du Nord	4 128 276	3 226 482
Afrique Zone UEMOA	1 145 835	630 308
Afrique Zone CEMAC	2 268 084	1 531 204
Europe	8 140 609	6 827 746
Autres	4 305 108	9 095 966
Total en principal	28 543 526	31 273 355
Créances rattachées	108 021	90 747
Provisions (*)	44 695	59 151
Valeur nette au bilan	28 606 851	31 304 951

(*) voir note 2.16

2.3.3 Ventilation des créances saines des Etablissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	11 350 284	3 282 911	6 134 443	7 753 191	28 520 829

2.4 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE, AU COÛT AMORTI

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2021	31/12/2020
Créances commerciales	59 243 769	48 034 934
Autres concours à la clientèle	262 140 696	263 064 682
Valeurs reçues en pension	4 632 055	5 018 546
Prêts subordonnés	3 206	3 334
Comptes ordinaires débiteurs	24 793 556	22 566 717
Valeur brute	350 813 282	338 688 212
Créances rattachées	1 761 536	1 943 439
Dépréciations (*)	26 254 103	25 410 405
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	326 320 715	315 221 246
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 367 530	4 418 085
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 592 824	15 098 430
Valeur brute	19 960 354	19 516 515
Créances rattachées	1 508	1 730
Dépréciations (*)	1 170 502	1 037 076
Valeur nette des opérations de location-financement	18 791 360	18 481 169
Valeur au bilan	345 112 075	333 702 415

(*) voir note 2.16

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

31/12/2021	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	233 228 253	25 633 384	22 862 926	1 077 487	3 222 792	15 570 829
Afrique du Nord	35 469 873	2 031 431	1 895 634	360 858	293 429	1 265 710
Afrique Zone UEMOA	32 307 679	625 354	3 822 033	558 317	199 754	2 644 329
Afrique Zone CEMAC	10 170 766	1 110 212	1 644 981	313 122	444 022	1 458 624
Europe	1 721 135	-	13 021	3 029	-	12 303
Valeurs nettes au bilan	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795

(*) voir note 2.16

(en milliers de dirhams)

31/12/2020	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	224 353 970	28 867 611	21 329 189	1 168 829	3 855 893	14 242 792
Afrique du Nord	32 713 013	2 542 015	1 716 398	240 526	331 135	1 218 621
Afrique Zone UEMOA	31 178 940	666 926	3 248 561	502 018	139 315	2 521 373
Afrique Zone CEMAC	9 241 141	1 327 407	1 757 635	283 174	458 303	1 470 293
Europe	1 192 713	-	14 376	3 150	-	12 060
Valeurs nettes au bilan	298 679 777	33 403 959	28 066 160	2 197 697	4 784 646	19 465 139

(*) voir note 2.16

2.4.3 Prêts et créances sur la clientèle par agent économique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Entreprises	234 481 821	224 330 184
Dont Grandes Entreprises	98 268 704	104 553 330
Particuliers	108 868 496	107 456 090
Total en principal	343 350 317	331 786 274
Créances rattachées	1 763 044	1 916 141
Valeurs nettes au bilan	345 112 075	333 702 415

La juste valeur des encours sains des prêts et créances sur la clientèle et les Etablissements de crédit est estimé à 364 353 millions de dirhams.

2.4.4 Ventilation des créances saines sur la clientèle par durée restant à courir

(en milliers de dirhams)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	64 054 730	63 352 597	126 584 876	86 542 840	340 535 042

2.5 IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

2.5.1 Impôts courants et impôts différés au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants	194 412	715 953
Impôts différés	4 104 209	3 767 981
Actifs d'impôts courants et différés	4 298 620	4 483 934
Impôts courants	1 414 949	1 021 537
Impôts différés	2 093 110	2 695 949
Passifs d'impôts courants et différés	3 508 060	3 717 486

2.5.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôts courants	-3 270 288	-3 013 434
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-3 394	636 413
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-3 273 682	-2 377 021

2.5.3 Le taux effectif d'impôt au 31 décembre 2021

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	6 156 766	3 705 028
Charge d'impôt sur les bénéfices	3 273 682	2 377 021
Taux d'impôt effectif moyen	34,7%	39,1%

Analyse du taux effectif d'impôt au 31 décembre 2021

	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-2,7%	-3,3%
Différences permanentes	0,8%	17,4%
Autres éléments	-0,4%	-12,1%
Taux d'impôt effectif moyen	34,7%	39,1%

2.6 COMPTES DE RÉGULARISATION

2.6.1 Comptes de régularisation et autres actifs au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Autres Actifs	6 572 180	6 225 235
Débiteurs divers	3 911 878	3 918 686
Valeurs et emplois divers	203 713	189 060
Autres actifs d'assurance	2 154 566	1 812 483
Autres	302 023	305 005
Comptes de régularisation	4 790 462	5 945 894
Produits à recevoir	2 159 615	2 861 801
Charges constatées d'avance	465 461	511 037
Autres comptes de régularisation	2 165 386	2 573 056
Total	11 362 641	12 171 129

2.6.2 Comptes de régularisation et autres passifs au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Autres Passifs	9 583 134	11 391 194
Opérations diverses sur titres	216 159	111 310
Créditeurs divers	8 813 977	10 898 100
Autres Passifs d'assurance	552 998	381 784
Comptes de régularisation	8 018 696	8 947 085
Charges à payer	3 376 704	4 431 858
Produits constatés d'avance	2 344 583	1 952 468
Autres comptes de régularisation	2 297 410	2 562 759
Total	17 601 830	20 338 279

Les autres comptes de régularisation Actif et Passif comprennent essentiellement les opérations qui ne sont pas définitivement imputées au moment de leur enregistrement au bilan. Ces dernières sont réimputées à leurs comptes définitifs dans les plus brefs délais.

2.7 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	73 091	-34 291	726 690	78 059	-11 433
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	73 091	-34 291	726 690	78 059	-11 433

La participation du groupe dans les sociétés mises en équivalence concerne uniquement la société Moussafir Hotels.

2.8 IMMEUBLES DE PLACEMENT au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	3 245 481	56 085	23 277	19 610	-156 881	3 148 351
Amortissements et provisions	706 951	6 257	65 675	3 706	85 666	860 842
Valeur nette au bilan	2 538 530	49 828	-42 398	15 904	-242 547	2 287 509

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût selon une approche par composants.

Le mode de calcul des amortissements pratiqué est linéaire. Les durées d'amortissements retenues correspondent aux durées d'utilité par composants suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros œuvres	50
Étanchéité	20
Agencements/Amenagements	15
Installations techniques	20
Menuiserie intérieure et extérieure	15

La valeur de marché des terrains et constructions classés en immeubles de placement est estimée en 2021 à 2 427 millions de DH.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 519 233	1 552 961	1 966 271	3 487 994	1 513 456	1 974 538
Equipement, Mobilier et installation	6 427 717	4 484 725	1 942 992	6 274 078	4 103 562	2 170 517
Biens mobiliers donnés en location	808 796	340 039	468 757	716 932	298 609	418 323
Autres immobilisations	6 890 976	4 342 371	2 548 605	6 465 269	4 215 827	2 249 442
Total Immobilisations corporelles	17 646 722	10 720 096	6 926 626	16 944 273	10 131 454	6 812 820
Logiciels informatiques acquis	5 922 619	3 547 497	2 375 122	5 366 144	3 119 684	2 246 459
Autres immobilisations incorporelles	1 410 688	533 787	876 902	1 349 194	503 605	845 589
Total Immobilisations incorporelles	7 333 307	4 081 283	3 252 024	6 715 338	3 623 289	3 092 049

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2021
Immobilier					
Valeur bute	1 930 535	176 589	-152 603	-11 458	1 943 063
Amortissements et dépréciations	-584 868	-327 023	152 603	-9 805	-769 092
Total immobilier	1 345 667	-150 433	0	-21 262	1 173 971
Mobilier					
Valeur bute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 345 667	-150 433	0	-21 262	1 173 971

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2020	Augmentation	Remboursement	Autres	31/12/2021
Dette locative	1 460 225	176 589	-363 049	-9 914	1 263 851
Total dette locative	1 460 225	176 589	-363 049	-9 914	1 263 851

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-67 209	-79 772
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-327 023	-320 105

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	6 926 626	6 812 820
Dont droits d'utilisation	1 173 971	1 345 667

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation et autres passifs	17 601 057	20 338 279
Dont dettes de location	1 263 851	1 460 225

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Attijariwafa bank a opté pour une évaluation au coût de l'ensemble des immobilisations. L'amortissement est linéaire et s'étale sur les durées d'utilités suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Constructions par composant	15-50 ans
Equip. Mobilier, installations	4-10 ans
Biens mobiliers donnés en location	N/A
Autres immobilisations	15-20 ans

Par ailleurs les composants des constructions ont été amortis de la façon suivante :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros Œuvre	50
Étanchéité	20
Agencement Aménagement intérieur	15
Installations Techniques fixes	20
Menuiserie	15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES HORS GOODWILL :

Le groupe Attijariwafa bank n'a pas généré en interne d'immobilisations incorporelles. Les durées d'utilités de ces immobilisations sont les suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Logiciels informatiques acquis	5 ans
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	N/A
Autres immobilisation incorporelles	15-20 ans

2.9.2 Locations simples : informations complémentaires

(en milliers de dirhams)

Durée résiduelle	Pour le bailleur
	Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables
≤ 1 an	174 182
> 1 an ≤ 5 ans	460 270
> 5 ans	-
Total	634 452

2.10 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition sont répartis par UGT de la manière suivante :

(en milliers de dirhams)

en MMAD	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Ecart de Conversion	Perte de valeur	Autres	31/12/2021
BDI	7 207			- 85			7 122
Crédit à la consommation	550						550
Assurance	590	4					594
Banque au Maroc	1 602						1 602
TOTAL	9 948	4	0	-85	0	0	9 868

Les tests de valorisation des écarts d'acquisition reposent sur trois méthodes de valorisation distinctes, l'une fondée sur l'observation de transactions sur des entités aux activités comparables, la deuxième consistant à rechercher les paramètres de marché induits des cotations d'entités aux activités comparables, enfin la troisième résultant de la rentabilité future escomptée (discounted cash flow method – DCF).

Lorsque l'une des deux méthodes fondées sur des comparables suggère la nécessité d'une dépréciation, la méthode DCF est utilisée pour en valider le bien fondé et le cas échéant en déterminer le montant. L'UGT BDI fait l'objet d'une valorisation par DCF tous les ans même en l'absence d'indice de dépréciation identifié par les méthodes des comparables.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'UGT est supérieure à la valeur d'utilité calculée sur la période. Ainsi, la perte sera déduite de la valeur des écarts d'acquisition au bilan.

Au 31/12/2021, seule l'UGT BDI a fait l'objet d'une valorisation selon la méthode DCF.

L'évaluation effectuée selon la méthode DCF est basée sur 4 principes clés :

- Les estimations des bénéfices futurs distribuables sont déterminées sur la base des business plan de 3 ans (2022-2024), extrapolés sur une période au-delà de 3 ans afin de converger vers une valeur terminale normalisée.
- Ces estimations prennent en considération des objectifs de fonds propres alloués en ligne avec la réglementation en vigueur dans chaque pays et zone de présence du Groupe AWB.
- Les taux de croissance à l'infini utilisés pour le calcul de la valeur terminale sont basés sur des projections de l'inflation à long terme. Au 31/12/2021, le taux de croissance à l'infini retenu s'élève à 3,6%.
- Les coûts du capital utilisés sont déterminés sur la base d'un taux sans risque Maroc, d'une prime de risque Maroc majorée d'une prime de risque pays. Au 31/12/2021, le taux d'actualisation retenu s'élève à 11,9%.

Sensibilité de la valorisation de l'UGT BDI aux paramètres majeurs de valorisation

Le tableau ci-après représente la sensibilité de la valeur d'utilité de l'UGT BDI à une variation de 100 pbs du coût du capital, de 50 pbs du taux de croissance à l'infini, de 100 pbs du coefficient d'exploitation en année terminale et de 10% du coût du risque en année terminale.

	UGT BDI
Coût du capital	
Variation défavorable de +100 pbs	-10,1%
Variation favorable de -100 pbs	12,4%
Taux de croissance à l'infini	
Variation défavorable de -50 pbs	-2,8%
Variation favorable de +50 pbs	3,2%
Coefficient d'exploitation	
Variation défavorable de +100 pbs	-4,3%
Variation favorable de -100 pbs	4,5%
Coût du risque	
Variation défavorable de +10%	-3,3%
Variation favorable de -10%	3,4%

Les tests de sensibilité effectués sur les écarts d'acquisition – part du Groupe mentionnés ci-dessus, montrent même en retenant les 4 scénarios les plus défavorables la baisse de la valeur recouvrable ne nécessiterait pas de dépréciation.

2.11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.11.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	589 169	184 134
Instruments dérivés de transaction	1 297 557	1 315 665
Juste valeur au bilan	1 886 726	1 499 799

2.11.2 Instruments dérivés par type de risque au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	15 785	968 488	49 968 510
Instruments dérivés de taux d'intérêt	22 237	37 587	50 569 524
Dérivés sur matières premières		803	129 851
Autres instruments dérivés		290 679	468 701
Total	38 022	1 297 557	101 136 586

2.12 Dettes envers les Établissements de crédit

2.12.1 Dettes envers les Établissements de crédit au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	25 403 164	23 134 313
Valeurs données en pension	16 773 265	25 892 666
Total en principal	42 176 429	49 026 979
Dettes rattachées	254 458	210 960
Valeur au bilan	42 430 887	49 237 940
Opérations internes au Groupe	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	2 071 420	2 189 229
Comptes et avances à terme	22 762 933	24 289 773
Dettes rattachées	103 509	146 205

2.12.2 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	<= 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers les Établissements de crédit	37 502 435	940 162	2 878 293	855 539	42 176 429

2.13 Dettes envers la clientèle

2.13.1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	261 186 274	235 729 404
Comptes d'épargne	98 394 058	101 128 717
Autres dettes envers la clientèle	19 218 265	18 207 868
Valeurs données en pension	1 361 893	761 962
Total en principal	380 160 489	355 827 951
Dettes rattachées	691 759	786 209
Valeur au bilan	380 852 248	356 614 160

2.13.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Maroc	268 521 662	252 880 806
Afrique du Nord	46 551 095	41 710 614
Afrique Zone UEMOA	43 440 120	40 291 133
Afrique Zone CEMAC	18 333 559	18 035 337
Europe	3 314 054	2 910 061
Total en principal	380 160 489	355 827 951
Dettes rattachées	691 759	786 209
Valeur au bilan	380 852 248	356 614 160

2.13.3 Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Entreprises	144 940 177	130 701 438
Dont Grandes Entreprises	45 521 527	40 884 076
Particuliers	235 220 312	225 126 513
Total en principal	380 160 489	355 827 951
dettes rattachées	691 759	786 209
Valeur au bilan	380 852 248	356 614 160

2.13.4 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	< = 3 mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	119 997 628	45 846 437	57 362 340	156 954 085	380 160 489

2.14 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Autres dettes représentées par un titre	24 657 688	23 105 757
Titres de créances négociables	24 626 943	23 071 460
Emprunts obligataires	30 745	34 297
Dettes subordonnées	17 772 731	17 099 338
Emprunt subordonné	17 772 731	17 099 338
à durée déterminée	17 772 731	17 099 338
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	42 430 419	40 205 095

2.15 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2021
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	994 048	10 936	514 893	685 393		-12 765	821 720
Provisions pour engagements sociaux	650 067	1 973	161 518	93 444		15 470	735 584
Autres provisions pour risques et charges	1 435 956	16 984	351 563	18 932	138 243	-103 134	1 544 195
Provisions pour risques et charges	3 080 071	29 892	1 027 974	797 768	138 243	-100 428	3 101 498

(*) Voir note 2.16

2.16 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

31/12/2021	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Actifs financiers au coût amorti	358 370 510	31 086 858	30 261 291	2 553 178	4 348 395	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 628 850		22 697	22 108		22 587	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795	0,7%	14,1%	69,3%
Titres de dettes	16 843 955	1 686 478		218 321	188 334		1,3%	11,2%	
Total Actif	382 246 023	31 086 894	30 261 291	2 829 197	4 348 402	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Engagements hors bilan	158 644 925	11 369 414	923 475	551 921	151 199	118 599	0,3%	1,3%	12,8%
Total	540 890 948	42 456 308	31 184 766	3 381 118	4 499 601	21 092 982	0,6%	10,6%	67,6%

31/12/2020	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 032 312	67 368		599 056	7 475		3,0%	11,1%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	20 032 312	67 368		599 056	7 475		3,0%	11,1%	
Actifs financiers au coût amorti	347 324 077	33 491 477	28 089 754	2 338 961	4 836 887	19 488 624	0,7%	14,4%	69,4%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	31 340 508		23 594	35 666		23 485	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	298 679 777	33 403 959	28 066 160	2 197 697	4 784 646	19 465 139	0,7%	14,3%	69,4%
Titres de dettes	17 303 792	87 518		105 598	52 241		0,6%	59,7%	
Total Actif	367 356 389	33 558 844	28 089 754	2 938 017	4 844 363	19 488 624	0,8%	14,4%	69,4%
Engagements hors bilan	138 859 107	14 567 977	558 025	585 386	212 207	196 455	0,4%	1,5%	35,2%
Total	506 215 496	48 126 821	28 647 779	3 523 403	5 056 570	19 685 079	0,7%	10,5%	68,7%

2.17 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 697	22 587	110	23 594	23 485	109
Prêts et créances sur la clientèle	30 238 594	20 951 795	9 286 799	28 066 160	19 465 139	8 601 021
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	30 261 291	20 974 382	9 286 909	28 089 754	19 488 624	8 601 131
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	923 475	118 599	804 875	558 025	196 455	361 570

2.18 Titres au coût amorti au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Titres au coût amorti		
Effets publics et valeurs assimilées	14 428 427	13 428 249
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 102 006	3 963 061
Total	18 530 433	17 391 310
Dépréciations	406 655	157 839
Valeur au bilan	18 123 778	17 233 471

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	18 421 917	3 572 888	14 849 028	19 101 484	3 680 271	15 421 213
Comptes et prêts / emprunts	17 382 091	3 491 503	13 890 588	18 053 463	3 593 147	14 460 316
Opérations de pensions	20 603	81 385	-60 782	3 508	87 123	-83 615
Opérations de location-financement	1 019 222	-	1 019 222	1 044 513	-	1 044 513
Opérations interbancaires	524 920	880 633	-355 714	496 510	1 440 452	-943 942
Comptes et prêts / emprunts	499 797	828 839	-329 042	495 762	1 285 758	-789 996
Opérations de pensions	25 123	51 794	-26 671	748	154 694	-153 946
Emprunts émis par le Groupe	-	1 696 146	-1 696 146	-	1 606 545	-1 606 545
Opérations sur titres	3 373 208	-	3 373 208	2 914 257	-	2 914 257
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	22 320 044	6 149 668	16 170 376	22 512 251	6 727 268	15 784 983

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	2 446 585	96 771	2 349 814	2 157 817	81 109	2 076 707
avec les Établissements de crédit	127 441	75 681	51 761	103 837	74 848	28 989
avec la clientèle	1 502 911	-	1 502 911	1 350 729	-	1 350 729
sur titres	265 394	11 801	253 593	202 542	-124	202 666
de change	45 519	3 708	41 811	43 102	4 360	38 742
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	505 320	5 581	499 738	457 606	2 026	455 581
Prestations de services bancaires et financiers	3 683 295	840 723	2 842 572	3 438 783	744 310	2 694 473
Produits nets de gestion d'OPCVM	477 225	33 478	443 747	432 064	30 934	401 130
Produits nets sur moyen de paiement	2 189 228	616 873	1 572 355	1 967 172	508 250	1 458 921
Assurance	17 438	-	17 438	4 477	-	4 477
Autres	999 404	190 372	809 033	1 035 070	205 125	829 944
Produits nets de commissions	6 129 880	937 494	5 192 386	5 596 600	825 419	4 771 180

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la Juste valeur par résultat au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Titres à revenus fixes	802 890	1 221 026
Titres à revenus variables	624 941	553 533
Instruments financiers dérivés	-81 090	-711 342
Réévaluation des positions du change manuel	1 535 426	1 334 698
Total	2 882 166	2 397 915

3.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits des titres à revenu variable	441 004	480 066
Résultats de cession	229 233	182 190
Plus-value	259 557	192 507
Moins-value	-30 324	-10 317
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-6 469	-29 586
Total	663 768	632 670

3.5 Produits et charges des autres activités au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	9 658 481	9 783 796	-125 315	8 279 685	7 738 457	541 229
Produits nets des immeubles de placement	75 773		75 773	81 483		81 483
Produits nets des immobilisations en location simple	45 540	294	45 246	25 192		25 192
Autres produits	620 426	1 145 197	-524 771	586 636	963 226	-376 590
Total des produits et charges des autres activités	10 400 220	10 929 287	-529 067	8 972 997	8 701 683	271 314

3.6 Produits nets de l'activité de l'assurance au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Primes acquises brutes	9 658 481	8 930 094
Variation des provisions techniques	-2 286 082	-1 830 765
Charges des prestations des contrats	-7 081 602	-5 918 105
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-416 113	-639 995
Total	-125 315	541 229

3.7 Coût du risque au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux provisions	-6 681 344	-7 375 440
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-5 892 102	-6 787 484
Provisions pour dépréciation des titres	-437 679	-214 063
Provisions pour risques et charges	-351 563	-373 893
Reprises de provisions	5 518 678	2 191 436
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	5 031 361	1 909 417
Provisions pour dépréciation des titres	168 471	11 319
Provisions pour risques et charges	318 847	270 700
Variation de provisions	-2 444 173	-270 381
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-2 148 925	-284 519
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-448 280	-75 503
Récupérations sur prêts et créances amorties	134 505	131 069
Autres	18 528	-41 427
Total	-3 606 838	-5 454 385

	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	1 444 908	-1 023 118
"Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir"	748 015	-447 950
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-8 663	-463 185
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	695 390	66 393
Engagements par signature	61 288	-51 158
"Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie"	696 893	-575 168
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-5 843
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	621 403	-656 921
Engagements par signature	75 489	87 596
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-2 554 797	-4 158 944
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-2 588 520	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-4 064 093
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	33 723	-94 851
Engagements par signature	-114 037	-103 193
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-2 497 445	-360 023
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	134 505	131 069
Récupérations sur prêts et créances	-19 972	59 824
Autres	-3 606 838	-5 454 385
Coût du risque de crédit		

3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	98 140	22 409
Moins-value de cession	-139 766	-93 125
Gains ou pertes sur autres actifs	-41 626	-70 716

3.9 Charges générales d'exploitation

3.9.1 Détail charges générales d'exploitation au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	-5 861 421	-5 632 371
Impôts, taxes et contributions réglementaires	-354 115	-363 995
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	-3 642 576	-4 621 582
Total	-9 858 112	-10 617 948

(1) la baisse est principalement liée à la première application d'IFRS 16 « Contrats de location »

3.9.2 Détail des frais de personnel

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération	-4 387 031	-4 124 358
Charge au titres des avantages sociaux	-1 474 390	-1 508 013
Total	-5 861 421	-5 632 371

3.10 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	-1 438 123	-1 522 979
Immobilisations corporelles	-999 213	-1 127 583
Immobilisations incorporelles	-438 911	-367 841
Dotations ou reprises aux dépréciations	6 950	-93 663
Immobilisations corporelles	4 876	-93 663
Immobilisations incorporelles	2 074	-
Total (*)	-1 431 173	-1 616 642

(*) La hausse est principalement liée à la première application d'IFRS 16 « contrats de location »

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa Bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;

Filiales financières Spécialisées comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;

Banque de détail à l'international comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;

Assurance comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2021	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	356 043 265	38 957 259	53 494 664	147 830 649	596 325 836
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	69 575 580	74 127	0	1 333 684	70 983 392
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 783 108	178 625	43 688 817	22 973 262	69 623 812
Titres au coût amorti	10 667 078	38 801	-	7 417 900	18 123 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	20 448 394	505 735	128 925	7 523 798	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	225 980 474	34 491 792	3 214 912	81 424 896	345 112 075
Immobilisations corporelles	3 444 404	861 766	171 088	2 449 368	6 926 626
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	35 259 109	2 047 386	226	5 124 166	42 430 887
Dettes envers la clientèle	267 071 504	5 141 001	5 246	108 634 497	380 852 248
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	44 566 980	-	44 566 980
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	16 486 189	506 042	-	780 500	17 772 731
Capitaux propres	45 014 149	2 766 074	5 031 011	6 981 188	59 792 421

COMPTE DE RÉSULTAT décembre 2021	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	8 398 058	1 167 526	955 172	5 739 644	-90 024	16 170 376
Marge sur commissions	2 994 946	1 001 220	-34 817	2 130 842	-899 805	5 192 386
Produit net bancaire	12 542 127	2 665 180	1 235 464	8 271 230	-334 372	24 379 629
Charges de fonctionnement	4 709 188	984 730	781 364	3 717 202	-334 372	9 858 112
Résultat d'exploitation	4 929 537	1 223 261	352 473	2 978 236	-	9 483 506
Résultat net	2 963 073	709 206	305 400	2 179 086	-	6 156 766
Résultat net part du Groupe	2 929 382	538 232	129 027	1 547 820	-	5 144 461

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement donnés	88 544 221	78 529 974
Engagements de financement reçus	2 379 468	3 658 405

5.2 Engagements de garantie

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de garantie donnés	82 393 593	75 455 135
Engagements de garantie reçus	95 442 198	63 899 433

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Parties liées

Les transactions opérées entre Attijariwafa Bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

6.1.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif	32 299 625
Prêts, avances et titres	31 070 713
Comptes ordinaires	8 174 645
Prêts	22 298 181
Titres	597 887
Opérations de location financement	
Actif divers	1 228 911
Total	32 299 625
Passif	32 297 740
Dépôts	30 989 203
Comptes ordinaires	8 122 761
Autres emprunts	22 866 442
Dettes représentées par un titre	79 626
Passif divers	1 228 911
Total	32 297 740
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	9 314 670
Engagements reçus	9 314 670

6.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	541 104
Intérêts et charges assimilées	450 053
Commissions (produits)	999 889
Commissions (charges)	93 096
Produits des autres activités	230 858
Charges des autres activités	892 058
Autres charges	334 372

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

En 2021, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4,1 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 119 816 Kdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 150 Mdh à fin 2021.

6.2 Wafa assurance

(en milliers de dirhams)

Bilan	31/12/2021	31/12/2020
Eléments de l'Actif		
Actifs à la juste valeur par capitaux propres	31 438 937	27 947 252
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés		203 620
Prêts et créances sur la clientèle	2 782 856	2 769 992
Immobilisations corporelles	134 913	146 669
Eléments du Passif		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	40 198 061	37 283 865
Capitaux propres	4 203 579	3 394 071

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Marge d'intérêt	549 143	530 624
Marge sur commissions	-17 410	-15 470
Résultat net des autres activités	7 547	504 140
Produit net bancaire	898 755	1 327 806
Charges de fonctionnement	-763 886	-731 889
Résultat d'exploitation	75 442	16 974
Résultat net	112 160	-87 423
Résultat net part du Groupe	44 465	-34 658

7. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2021 :

L'encours des certificats de dépôt à fin Décembre 2021 s'élève à 16,6 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2021, 5,0 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 1 semaine et 5 ans et les taux entre 1,98% et 11%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Décembre 2021 s'élève à 7,8 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2021, 1,3 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 2 et 5 ans. Les taux associés varient entre 1,98% et 2,49%.

7.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2021 :

Au cours de l'année 2021, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 21 décembre 2021, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 500 millions de dirhams, scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	500 000	

Le deuxième emprunt obligataire subordonné a été émis par Attijariwafa Bank le 21 décembre 2021 pour un montant de 500 millions de dirhams, scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 4 tranches (A, B) cotées et (C, D) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant retenu	-	500 000	-	-

7.3 Le capital et résultat par action :

7.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

A fin décembre 2021, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams.

Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

7.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

A fin décembre 2021, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

7.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat par action	23,91	14,38
Résultat dilué par action	23,91	14,38

7.3.4 Augmentation du capital social exclusivement par conversion optionnelle, totale ou partielle, d'une partie des dividendes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en actions :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Mai 2021, autorise une augmentation du capital social, ouverte à l'ensemble des actionnaires de la Banque, d'un montant maximum global,

prime d'émission comprise, de 891 903 635,75 dirhams à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions (l'Augmentation du Capital Social).

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que seul le montant des dividendes, déduction faite, le cas échéant, de tout impôt ou de toute retenue à la source en application des dispositions en vigueur du code général des impôts ou des conventions fiscales de non-double imposition conclues par le Maroc, sera affecté au paiement des nouvelles actions qui seront souscrites par les personnes physiques ou morales.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à l'Augmentation du Capital Social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'Augmentation du Capital Social, le montant de cette Augmentation du Capital Social pourra être limité aux montants des souscriptions effectives.

Hypothèses de calcul :

	31/12/2021	31/12/2021
Début de période	01 janvier 2021	01 janvier 2020
Fin de période	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation	2,98%	3,13%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	NA	NA

Les résultats des calculs sont comme suit :

Variation de la dette actuarielle	31/12/2021	31/12/2021
Dette actuarielle N-1	650 067	590 795
Coût des services rendus sur la période	161 883	90 794
Effet de l'actualisation	12 111	14 333
Cotisations de l'employé		-
Modification/ réduction / liquidation de plan		-
Acquisition, cession (modification du périmètre de consolidation)		-
Indemnité de cessation d'activité	-95 320	-69 294
Préstations versées (obligatoire)		-
Gains/pertes actuarielles	6 843	23 438
Dette actuarielle N	735 584	650 067

Charge comptabilisée	31/12/2021	31/12/2021
Coût des services rendus sur l'exercice	-161 883	-90 794
Effet de l'actualisation	-12 111	-14 333
Rendements attendus des actifs sur la période	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	-
Amortissement des gains/pertes actuarielles	-	-
Gains/pertes sur les réductions et liquidations	-	-
Gains pertes sur les limitations de surplus	25 090	82 900
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	-148 903	-22 227

74 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

	31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	69 909 990	18 505 908	51 404 082	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	45 972 358		45 972 358	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 393 702		5 393 702	
Actions et autres titres à revenu variable	18 505 908	18 505 908		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	38 022		38 022	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 073 402		878 619	194 782
Obligations et autres titres à revenu fixe	312 109		312 109	
Actions et autres titres à revenu variable	619 700		566 510	53 190
Titres de participation non consolidés	141 593			141 593
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	17 642 749	35 757 209	16 223 854
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523		23 599 523	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472			2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	17 642 749	12 157 686	13 888 383

7.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,58%	56,58%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,70%	98,70%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance				(3)	Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance				(3)	Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance				(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance				(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance				(3)	Caméroun	IG	39,64%	25,77%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance				(3)	Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding				(3)	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding				(3)	Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale				(3)	Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale				(3)	Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale				(3)	Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2020

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2020

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2021

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



**COMPTES
SOCIAUX**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Bd Zerkoutni
Casablanca - Maroc


EY
Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTIJARIWafa BANK S.A RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWafa BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 63.466.577** dont un bénéfice net de **KMAD 4.099.484**. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWafa BANK au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1</p> <p>« Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 10.955; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 211.123.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Evaluation des titres de participation	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 20.613.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2021 la banque a procédé à :

- La création de FT MIFTAH III pour des parts résiduelles de KMAD 35.000 détenues par Attijariwafa bank;
- La création de la filiale ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank;
- La création de la filiale BAB CONSORTIUM pour un montant de KMAD 3.333, représentant 33,33% du capital de la société.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam Berrada Allam
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina Bensouda Korachi
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance ;
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature

Durée d'amortissement

- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature

Durée d'amortissement

- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature

Durée d'amortissement

- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre 2021

[en milliers de dirhams]

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 940 845	9 579 714
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 290 598	42 771 234
. A vue	6 272 346	13 703 360
. A terme	29 018 252	29 067 874
Créances sur la clientèle	211 123 105	207 577 423
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	63 814 316	59 353 560
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	59 878 122	62 224 119
. Crédits et financements participatifs immobiliers	64 681 007	64 086 421
. Autres crédits et financements participatifs	22 749 660	21 913 323
Créances acquises par affectation	11 915 919	10 138 680
Titres de transaction et de placement	77 696 569	69 047 359
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	51 664 088	44 255 378
. Autres titres de créance	7 549 502	6 506 843
. Titres de propriété	18 416 061	18 185 793
. Certificats de Sukuks	66 918	99 345
Autres actifs	5 371 430	5 991 609
Titres d'investissement	9 493 962	9 595 637
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 493 962	9 595 637
. Autres titres de créance		
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	20 612 775	18 942 733
. Participation dans les entreprises liées	19 489 472	17 918 659
. Autres titres de participation et emplois assimilés	1 123 303	1 024 074
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	466 306	834 420
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 587 533	2 523 161
Immobilisations corporelles	2 234 188	3 509 788
Total de l'Actif	386 733 229	380 511 758

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 471 217	42 804 688
. A vue	3 731 839	2 324 599
. A terme	31 739 378	40 480 089
Dépôts de la clientèle	261 096 974	245 156 343
. Comptes à vue créditeurs	189 681 086	172 590 254
. Comptes d'épargne	30 014 697	29 558 322
. Dépôts à terme	30 436 677	32 308 060
. Autres comptes créditeurs	10 964 514	10 699 708
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	11 223 671	11 850 235
. Titres de créance négociables émis	11 223 671	11 850 235
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	10 880 506	17 148 689
Provisions pour risques et charges	4 216 283	4 379 195
Provisions réglementées	378 000	504 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	16 486 189	15 573 597
Dépôts d'investissement reçus		
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 012 254	31 967 402
Capital	2 151 408	2 098 597
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	6 716 822	6 709 974
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 099 484	2 318 618
Total du Passif	386 733 229	380 511 758

HORS BILAN au 31 décembre 2021

[en milliers de dirhams]

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	157 116 356	143 369 572
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 526 017	1 077 126
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	79 515 849	71 127 971
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 000 264	14 785 726
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	59 043 265	56 378 749
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	30 961	
ENGAGEMENTS RECUS	34 970 585	17 696 128
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	34 545 570	17 228 794
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	424 153	463 938
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	862	3 396

État des soldes de gestion au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	11 029 346	11 364 855
- Intérêts et charges assimilées	2 523 001	3 081 423
MARGE D'INTERET	8 506 345	8 283 432
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	82 540	99 063
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	234 859	145 007
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-152 319	-45 944
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	2 012 070	1 814 155
- Commissions servies	1 380	892
MARGE SUR COMMISSIONS	2 010 690	1 813 262
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 249 501	1 762 844
+ Résultat des opérations sur titres de placement	2 360	-496
+ Résultat des opérations de change	1 014 536	398 729
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	98 466	-78 906
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	2 364 863	2 082 171
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	1 733 767	1 376 680
- Diverses autres charges bancaires	1 393 856	1 324 998
PRODUIT NET BANCAIRE	13 069 490	12 184 603
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-256 722	-420 676
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	165 053	113 290
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	4 732 623	4 826 997
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 245 198	7 050 221
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-2 725 085	-1 908 295
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	378 369	-615 371
RESULTAT COURANT	5 898 481	4 526 554
RESULTAT NON COURANT	-253 201	-877 926
- Impôts sur les résultats	1 545 796	1 330 010
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	442 440	428 519
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	455 767	572 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		504 000
- Reprises de provisions	1 162 709	7 843
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	72 001	7 817
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	715 629	
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	529 912	
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 150 804	4 472 443
- Bénéfices distribués	2 308 456	2 833 106
+ AUTOFINANCEMENT	1 842 348	1 639 337

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2021	16 448 193	1 295 082	17 743 275	10 954 500	794 073	11 748 573

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

2021	2020	2019
18 737 597	18 580 424	18 790 646

Compte de produits et charges au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	18 737 597	18 580 424
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	837 184	912 452
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 885 775	10 140 011
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	306 388	312 391
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 733 767	1 376 680
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	82 540	99 063
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	2 011 545	1 813 491
Autres produits bancaires	3 880 397	3 926 335
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 668 107	6 395 821
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	463 480	697 211
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 739 754	2 033 508
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	319 767	350 704
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	234 859	145 007
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	2 910 247	3 169 391
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	13 069 490	12 184 603
Produits d'exploitation non bancaire	880 682	113 290
Charges d'exploitation non bancaire	529 912	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 732 623	4 826 997
Charges de personnel	2 273 129	2 241 884
Impôts et taxes	70 014	82 114
Charges externes	1 722 630	1 754 035
Autres charges générales d'exploitation	93 310	83 997
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	5 490 146	3 517 327
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 527 806	2 152 461
Pertes sur créances irrécouvrables	1 739 848	93 860
Autres dotations aux provisions	1 222 492	1 271 006
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 700 990	572 985
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 500 294	295 189
Récupérations sur créances amorties	42 274	42 837
Autres reprises de provisions	1 158 422	234 960
RESULTAT COURANT	5 898 481	4 526 554
Produits non courants	130 367	5 668
Charges non courantes	383 568	883 594
RESULTAT AVANT IMPOTS	5 645 280	3 648 628
Impôts sur les résultats	1 545 796	1 330 010
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618

(-) signifie moins
(+) signifie plus

État des dérogations au 31 décembre 2021

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

État des changements de méthodes au 31 décembre 2021

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 649 697	8 115	1 312 411	4 827 540	11 797 763	18 708 565
VALEURS RECUES EN PENSION		1 399 926			1 399 926	
- au jour le jour						
- à terme		1 399 926			1 399 926	
PRETS DE TRESORERIE		500 000	9 514 089	2 771 086	12 785 175	13 161 515
- au jour le jour						
- à terme		500 000	9 514 089	2 771 086	12 785 175	13 161 515
PRETS FINANCIERS		1 618 781	7 994 847	3 234 081	12 847 709	14 226 543
AUTRES CREANCES		1 973 871	12	406	1 974 289	1 622 759
INTERETS COURUS A RECEVOIR		15 733	118 539	1 161	135 433	184 582
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5 649 697	5 516 426	18 939 898	10 834 274	40 940 295	47 903 964

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	75 283 119	75 283 119				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	51 664 091	51 664 091				
. OBLIGATIONS	91 150	91 150				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 084 388	5 084 388				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 376 572	18 376 572				
. CERTIFICATS DE SUKUKS	66 918	66 918				
TITRES DE PLACEMENT	2 416 160	2 389 066		15 679	27 094	27 094
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES						
. OBLIGATIONS	1 497 678	1 497 678				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	851 897	851 897				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 585	39 491		15 679	27 094	27 094
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 309 906	9 309 906				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	9 240 303	9 240 303				
. OBLIGATIONS						
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	69 603	69 603				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						

Détail des autres actifs au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2021	MONTANT AU 31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	38 022	168 384
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	394 510	1 451 449
Sommes dues par l'État	294 392	965 658
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	8	
Comptes clients de prestations non bancaires	36	37
Divers autres débiteurs	100 074	485 754
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS ¹	1 194 976	801
COMPTES DE REGULARISATION	3 592 222	4 237 832
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	6 410	34 981
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	812 951	1 008 105
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	291 268	291 580
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	2 125 802	2 056 632
Autres comptes de régularisation	355 791	846 534
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	151 700	133 143
TOTAL	5 371 430	5 991 609

(1) Dans le cadre de l'application de la circulaire 4/W/2021, les dations et rémérés qui étaient auparavant comptabilisés en immobilisations hors exploitation ont été reclassés dans la rubrique 'Autres actifs'.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 550 972		443 734	1 107 238	103 270	640 932			466 306
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 518 036		438 863	1 079 173	103 270	618 996			460 177
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 517 650		438 863	1 078 787	103 270	618 996			459 791
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	7 289		4 871	2 418					2 418
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 550 972		443 734	1 107 238	103 270	640 932			466 306

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2020	UTILISATION DÉCEMBRE 2021	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2021
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL				NÉANT	

Dettes subordonnées au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2020 (en contrevaaleur KDH)	Montant 12/2021 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2020 (en contrevaaleur KDH)	Montant 12/2021 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			2,81%	7 ANS		2 146 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 000 000				
MAD			3,32%	7 ANS		312 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,92%	10 ANS		925 000				
MAD			3,29%	10 ANS		154 300				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			4,62%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,48%	Perpétuelle		825 000				
MAD			4,12%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,37%	7 ANS		330 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			2,97%	7 ANS		500 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		70 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
TOTAL						16 372 000				

Capitaux propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	31 967 402	3 313	2 041 539	34 012 254
Réserve légale	209 860	3 313		213 173
Autres réserves	21 304 374			21 304 374
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 453 168		2 041 539	12 494 707
Capital	2 098 597		52 811	2 151 408
Capital appelé	2 098 597		52 811	2 151 408
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	6 709 974	6 848		6 716 822
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 318 618	-2 318 618		4 099 484
TOTAL	43 095 011	-2 308 457	2 094 350	46 980 388

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	158 380 477	144 186 664
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 526 017	1 077 126
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	2 525 485	1 076 594
Engagements de financement en faveur de la clientèle	79 515 849	71 127 972
Crédits documentaires import	22 332 597	15 190 148
Acceptations ou engagements de payer	3 937 929	3 258 543
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	53 245 323	52 679 281
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 000 264	14 785 726
Crédits documentaires export confirmés	86 028	415 149
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	1 857 716	1 081 693
Autres cautions, avals et garanties donnés	14 056 520	13 288 884
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	60 338 347	57 195 840
Garanties de crédits données	12 651 395	11 181 571
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	24 529 129	23 235 077
Autres cautions et garanties données	21 862 740	21 962 101
Engagements en souffrance	1 295 083	817 091
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	34 969 723	17 692 732
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	34 545 570	17 228 794
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	34 545 570	17 228 794
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	424 153	463 938
Garanties de crédits	424 153	463 938
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	30 961
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	30 961
Engagements reçus	862
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	862

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de change à terme	76 066 406	103 571 123		
Devises à recevoir	30 566 825	41 620 303		
Dirhams à livrer	8 727 569	10 764 955		
Devises à livrer	29 138 439	41 389 879		
Dirhams à recevoir	7 633 573	9 795 986		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	67 039 770	57 033 265		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	5 149 644	10 555 067		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	24 940 216	19 071 307		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	36 949 910	27 406 891		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 150 014		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	12 150 014		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 480 138	2 539 968	8 835 684	16 719 811	7 364 694	40 940 295
Créances sur la clientèle	14 529 152	17 633 398	42 308 199	81 606 966	55 045 391	211 123 105
Créances acquises par affectage		485 904		2 609 535	8 820 479	11 915 919
Titres de placement	155 083	295 159	450 242	1 512 965		2 413 449
Titres d'investissement			299 876	6 997 718	2 196 369	9 493 962
TOTAL	20 164 373	20 954 429	51 894 001	109 446 995	73 426 933	275 886 730
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 562 285	2 578 917	5 397 031	1 876 099	2 056 885	35 471 217
Dettes envers la clientèle	38 047 382	8 488 648	30 198 223	43 119 108	141 243 613	261 096 974
Titres de créance émis	711 130	954 947	2 329 460	7 228 134		11 223 671
Emprunts subordonnés			694 611	9 705 423	6 086 155	16 486 189
TOTAL	62 320 797	12 022 512	38 619 325	61 928 764	149 386 653	324 278 051

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF :	24 213 641	27 635 378
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	68 768	94 192
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 838 259	18 992 991
Créances sur la clientèle	5 991 318	3 871 403
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 872 614	4 203 157
Autres actifs	442 682	473 635
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	20 641 429	17 372 029
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 822 153	8 098 863
Dépôts de la clientèle	9 711 526	8 256 482
Titres de créance émis		
Autres passifs	107 750	1 016 684
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	71 820 037	58 546 112
Engagements donnés	51 639 257	43 397 919
Engagements reçus	20 180 780	15 148 193

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
18	63 057 324

Marge d'intérêts au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 885 774	10 140 011
dont : Intérêts	9 598 996	9 866 372
Commissions sur engagements	286 778	273 639
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	837 184	912 453
dont : Intérêts	762 816	853 727
Commissions sur engagements	74 368	58 726
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	306 388	312 391
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11 029 346	11 364 855
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 739 754	2 033 508
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	463 480	697 211
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	319 767	350 704
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2 523 001	3 081 423
MARGE D'INTERETS	8 506 345	8 283 432

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur fonctionnement de comptes	246 637	247 072
Commissions sur moyens de paiement	894 527	769 894
Commissions sur opérations sur titres	57 904	45 264
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	91 468	84 174
Commissions sur prestations de service sur crédit	157 194	151 291
Commissions sur ventes de produits d'assurance	148 846	135 666
Commissions sur autres prestations de service	414 969	380 130
TOTAL	2 011 545	1 813 491

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Charge de personnel	2 273 129	2 241 884
Impôts et taxes	70 014	82 114
Charges externes	1 722 630	1 754 035
Autres charges générales d'exploitation	93 310	83 997
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
TOTAL	4 732 623	4 826 997

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
+ Gains sur les titres de transaction	1 937 341	2 438 695
- Pertes sur les titres de transaction	687 840	675 851
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 249 501	1 762 844
+ Plus value de cession sur titres de placement		
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	3 786	407
- Moins value de cession sur titres de placement	1 420	180
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	6	723
Résultat des opérations sur titres de placement	2 360	-496
+ Gains sur opérations de change virement	1 426 279	1 033 882
+ Gains sur opérations de change billets	73 731	54 049
- Pertes sur opérations de change virement	455 025	664 001
- Pertes sur opérations de change billets	30 449	25 201
Résultat des opérations de change	1 014 536	398 729
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	370 100	160 933
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change		131 675
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	68 636	106 031
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	36 484	335 091
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	231 569	
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	72 217	142 454
Résultat des opérations sur les produits dérivés	98 466	-78 906

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	1 733 767	1 376 680
TOTAL	1 733 767	1 376 680

Autres produits et charges au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits bancaires	3 880 397	3 926 335
Autres charges bancaires	2 910 247	3 169 391
TOTAL	970 150	756 944
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation non bancaire	880 682	113 290
Charges d'exploitation non bancaire	529 912	
TOTAL	350 770	113 290
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	5 490 146	3 517 327
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	2 700 990	572 985
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2021	31/12/2020
Produits non courants	130 367	5 668
Charges non courantes	383 568	883 594

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	4 099 484	
Bénéfice net	4 099 484	
Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	3 011 033	
1- Courantes	3 011 033	
- Impôt sur les sociétés	1 545 796	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	56 442	
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance non déductible	721 109	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	455 767	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	84 169	
- Autres dotations aux provisions	4 249	
- Charges exceptionnelles non déductibles	2 625	
- Contribution Sociale de Solidarité	125 812	
- Dotations aux amort des immob. Hors exploitation	13 208	
- Cadeaux personnalisés	1 856	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		2 932 690
1- Courantes		2 932 690
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 689 152
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		80 829
- Reprise de provisions pour risques généraux		1 036 709
- Autres reprises de provisions		126 000
2- Non courantes		
TOTAL	7 110 517	2 932 690
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		4 177 827
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		4 177 827
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		4 177 827
Bénéfice net fiscal (A - C)		4 177 827
OU		
Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
.. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	5 898 481
.. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 465 237
.. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 932 690
.. Résultat courant théoriquement imposable (=)	4 431 028
.. Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 639 480
.. Résultat courant après impôts (=)	4 259 001
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	158 279	1 550 172	1 534 371	174 080
B TVA à récupérer	237 113	565 777	551 949	250 941
- Sur charges	79 891	452 225	440 800	91 316
- Sur immobilisations	157 222	113 552	111 149	159 625
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-78 834	984 395	982 422	-76 861

Répartition du capital social au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CAASBLANCA	97 433 137	100 135 387	46,54%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	35 689 573	42 080 632	19,56%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	14 695 732	13 222 621	6,16%
* RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	13 630 230	12 275 682	5,71%
* WAFA ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 234 912	13 602 015	6,32%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 612 109	8 850 987	4,11%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	6 064 294	4 668 660	2,17%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 440 523	5 174 512	2,41%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 034 075	2 049 754	0,95%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 602 048	1 393 091	0,65%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	707 432	719 244	0,33%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 715 614	10 968 254	5,10%
TOTAL		209 859 679	215 140 839	100,00%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 709 974	Réserve légale	3 313
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 308 457
Résultat net de l'exercice	2 318 618	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	6 716 822
Autres prélèvements			
TOTAL A	9 028 592	TOTAL B	9 028 592

Réseau au 31 décembre 2021

(en nombre)

RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents	1 007	1 206
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 398	1 475
Succursales et agences en Europe	47	56
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	5	7

Effectifs au 31 décembre 2021

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	8 345	8 639
Effectifs utilisés	8 345	8 639
Effectifs équivalent plein temps	8 345	8 639
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 896	5 050
Employés (équivalent plein temps)	3 449	3 589
dont effectifs employés à l'étranger	53	53

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2020	DÉCEMBRE 2019
CAPITAUX PROPRES	46 980 388	43 095 011	43 609 499
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	13 069 490	12 184 603	12 844 430
Résultats avant impôts	5 645 280	3 648 628	6 857 021
Impôts sur les résultats	1 545 796	1 330 010	2 016 910
Bénéfices distribués	2 308 456	2 833 106	2 728 176
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	11,00	13,50	13,00
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 273 129	2 241 884	2 314 118

Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2021

I. DATATION

. Date de clôture ⁽¹⁾	31 DÉCEMBRE 2021
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	févr. 22

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2021

(en nombre)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants	270 432	257 706
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	915 354	886 262
Autres comptes chèques	3 165 331	2 876 928
Comptes d'affacturage	806	654
Comptes d'épargne	1 134 238	1 065 045
Comptes à terme	11 644	11 616
bons de Caisse	2 717	2 712
Autres comptes de dépôts	2 217 341	1 989 921
TOTAL	7 717 863	7 090 844

Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes

	CAC1						CAC2						Total
	Montant/ année			Pourcentage/Année			Montant/ année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariataux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	4 416 000	4 238 600	3 405 100	0,894	0,777	0,970	3 446 000	3 206 000	2 321 000	0,884	0,910	0,910	21 032 700
Emeteur	1 900 000	1 900 000	1 250 000	0,385	0,349	0,356	1 900 000	1 900 000	1 250 000	0,488	0,490	0,490	10 100 000
Filiales (locales)	2 516 000	2 338 600	2 155 100	0,509	0,429	0,614	1 546 000	1 306 000	1 071 000	0,397	0,420	0,420	10 932 700
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	511 500	253 200	105 000	0,104	0,046	0,030	450 000	100 000	230 000	0,116	0,090	0,090	1 649 700
Emeteur	450 000	100 000	90 000	0,091	0,018	0,026	450 000	100 000	90 000	0,116	0,035	0,035	1 280 000
Filiales (locales)	61 500	153 200	15 000	0,012	0,028	0,004	-	-	140 000	-	0,055	0,055	369 700
Sous total	4 927 500	4 491 800	3 510 100	0,997	0,824	1,000	3 896 000	3 306 000	2 551 000	1,000	1,000	1,000	22 682 400
Autres prestation rendues	12 500	960 000	-	0,003	0,176	-	-	-	-	-	-	-	972 500
Autres	12 500	960 000	-	0,003	0,176	-	-	-	-	-	-	-	972 500
Sous total	12 500	960 000	-	0,003	0,176	-	-	-	-	-	-	-	972 500
Total général	4 940 000	5 451 800	3 510 100	1,000	1,000	1,000	3 896 000	3 306 000	2 551 000	1,000	1,000	1,000	23 654 900

Liste des communiqués publiés au cours de l'exercice 2021

Février 2021 :

Résultats au 31 décembre 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/8a1a4d1d-bc4c-4614-ac8e-9b5531d6a9e1>

Avril 2021 :

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/20b60483-6137-49f7-820d-449325c98bb2>

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale des obligataires des obligations émises le 29 décembre 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/0d9c3dae-e446-4e49-8e82-d43d6bc9cb2a>

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale des obligataires des obligations perpétuelles émises le 25 décembre 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/9c20726d-08cb-4560-a69d-0577ef14c9b0>

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale des obligataires des obligations émises le 29 juin 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/ef0c79fc-e19a-402d-9083-dab06b5d0f6e>

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale des obligataires des obligations perpétuelles émises le 25 juin 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/0ba6fe58-c32b-45b4-8d35-e94e542dab98>

- Rapport financier au 31 décembre 2020

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/893de835-cbb6-4dc6-81b5-033af0d457ff>

Mai 2021 :

- Résultats au 31 Mars 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/3e5b72c8-fdea-4191-8cea-36edf4cf7529>

- Avis post Assemblée Générale Mixte

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/20b60483-6137-49f7-820d-449325c98bb2>

Juin 2021 :

- Prospectus de l'augmentation de capital d'Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/fcbeb4ec-e143-40e5-9596-3b5aab2f1bd9>

- Extrait du prospectus de l'augmentation de capital d'Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/d575e5a3-7a2b-4b39-9435-a62354157b86>

- Communiqué de l'augmentation de capital d'Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/d75386a1-6c49-4747-bc77-be5aec0e524b>

- Avis d'émission d'actions

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/7c9374fe-4f98-4e19-b8eb-b2bd32e46e90>

Août 2021 :

- Résultats du 2^{ème} trimestre 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/85b6c8d6-8835-49ac-9335-0bdf79bd7ae4>

Septembre 2021 :

- Résultats du 1^{er} semestre 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/65268099-d549-43df-b59c-46c8a5fe3548>

Novembre 2021 :

- Résultats du 3^{ème} trimestre 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/9f803bba-9f95-42a2-90be-9fe59228b6e6>

Décembre 2021 :

- Document de référence au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/23493a8a-92b6-478d-9918-712ae4bdcca3>

- Note d'opération pour l'émission d'obligations subordonnées par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/00f9ff3a-1545-434f-bc07-58c5beb06d3d>

- Note d'opération pour l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/66dfe30e-c6bb-4892-b97e-dda4f21455fb>

- Extrait du prospectus pour l'émission d'obligations subordonnées par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/70a1e565-0374-4f1d-9f57-8f6ef1ea14e4>

- Extrait du prospectus pour l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/70a1e565-0374-4f1d-9f57-8f6ef1ea14e4>

- Communiqué l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/2dc23dd8-4204-49a0-aded-f091c68405ee>

- Communiqué l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/65a95d83-e7da-438a-98c8-5c81d9c643c3>

- Résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/99de583f-0bcf-49b2-841c-fbaf780bee4d>

- Résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/c4ab631e-e3ce-4226-9508-c75e45fb3332>

Février 2022 :

- Résultats au 31 décembre 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/a5ee4c71-ac05-4f2d-b86a-38535bee5dbd>

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes 2021

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/fbf95be8-4e1b-4419-9155-2cca3fe98697>

RAPPORT RSE

NOTRE DÉMARCHE RSE

ENVIRONNEMENT SOCIAL ET GOUVERNANCE

PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

La démarche RSE est portée par le Président Directeur Général, et se décline dans tous les métiers de la banque, grâce à des politiques, dispositifs et organes qui intègrent les différents thèmes de RSE.

Rattachée à la Communication Groupe, l'entité RSE est en charge de la démarche RSE. Elle définit la politique RSE du Groupe et assure son pilotage et son animation au sein du Groupe. Elle est en charge du déploiement de la feuille de route à horizon 2025 et de l'élaboration et du suivi des plans d'actions de RSE annuels.

Enfin, diverses actions de RSE sont discutées au niveau du Comité RSE et Mécénat de l'actionnaire de référence AL MADA, tels que les contributions sociétales du Groupe.

En 2019, 27 relais RSE avaient été nommés au niveau des entités de la banque au Maroc. Ces relais ont pour mission de suivre le déploiement des plans d'actions de RSE annuels et d'animer la démarche dans leurs métiers. Ce travail s'est poursuivi avec la nomination de relais RSE au sein des filiales au Maroc et à l'international, ainsi que la création d'un réseau de relais RSE, qui se réunit régulièrement à travers un comité pour échanger sur leurs réalisations et partager les meilleures pratiques.

Identification des enjeux prioritaires

Attijariwafa bank a identifié en 2016 les enjeux prioritaires pour sa démarche RSE et pour l'élaboration de sa feuille de route. Pour cet exercice, le Groupe s'est appuyé sur des référentiels internationaux de RSE crédibles tels que la norme ISO 26 000, les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et certains standards sectoriels et nationaux, comme la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable rendue publique en marge de la COP22.

Les enjeux de RSE ont ensuite été priorisés en prenant en compte leur importance pour les parties prenantes du Groupe et leurs impacts potentiels sur le business model à moyen et long terme d'Attijariwafa bank.

Les enjeux prioritaires identifiés par le Groupe sont au nombre de 20 et sont alignés avec les Objectifs de Développement Durable lancés par les Nations Unies.

Thème	Enjeux prioritaires
Economique	Bancarisation
Economique	Soutien des TPE et des PME
Economique	Appui à l'entrepreneuriat
Economique	Accompagnement des programmes structurants
Sociétal	Satisfaction clients
Economique	Intégration régionale et coopération internationale
Sociétal	Prévention du surendettement et accompagnement des clients en situation difficile
Sociétal	Accessibilité des produits et des services bancaires
Environnement	Réduction de l'empreinte environnementale directe
Environnement	Accompagnement de la transition énergétique
Sociétal	Prévention des risques sociaux et environnementaux dans les activités bancaires et financières
Social	Amélioration de la santé, sécurité et bien-être au travail
Social	Non-discrimination et promotion de la diversité
Social	Formation et gestion de carrière
Ethique	Intégrité des affaires
Sociétal	Politique d'achat responsable
Gouvernance	Transparence et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
Sociétal	Contribution aux causes d'intérêt général
Sociétal	Éducation financière
Sociétal	Dialogue avec les parties prenantes

Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe est convaincu que le succès durable d'une entreprise repose sur sa capacité à créer de la valeur économique tout en créant de la valeur sociétale pour ses parties prenantes.

Pour cela, il s'est engagé dans une démarche RSE qui vise à prendre en compte les enjeux de développement durable qui ont de l'importance pour ses parties prenantes, grâce à une écoute active de leurs attentes et un dialogue proactif avec elles.



Parties prenantes	Sujets d'intérêt	Interactions
Actionnaires et investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Performance financière - Maîtrise des risques - Transparence des informations - Création de valeur à long terme - Bonne gouvernance - Conformité réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Communications régulières aux actionnaires - Conseil d'Administration et différents comités spécialisés - Assemblée Générale - Equipe en charge des relations avec les investisseurs - Site internet dédié aux investisseurs - Rapports d'activité
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social et négociation collective - Formation, évolution professionnelle - Juste rémunération - Santé, sécurité et bien-être - Non-discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation d'accords avec les partenaires sociaux - Communication en interne à travers différents supports - Community days - Entretien annuel - Partage du Code de Bonne Conduite
Clients	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence des informations - Offre de produits adaptés et accessibles - Qualité de service - Accompagnement des situations difficiles - Investissement socialement responsable 	<ul style="list-style-type: none"> - Agences et centres spécialisés - Différents sites internet du Groupe - Banque en ligne - Centre de la relation client - Enquêtes de satisfaction - Visites mystères - Médiation bancaire - Offres et dispositifs innovants
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration sur des problématiques / intérêts communs - Traitement loyal - Relation équilibrée et durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Clauses RSE contractuelles - Évaluations et plans de progrès - Adoption d'une Charte d'Achats Responsables - Participation aux réunions de différents organismes (Maroc PME, GPBM, etc.) - Partenariats stratégiques
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux - Éthique des affaires - Qualité et transparence des informations - Finance durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de conférences – débats - Mécénat financier et de compétences - Partenariats académiques - Conférences de presse - Communiqués de presse - Publications, prise de parole dans les médias, participation aux salons, forums - Rapports RSE annuels
Communautés et territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois et d'entreprises - Retombées économiques et sociales - Prise en compte des droits et intérêts - Maîtrise des risques extra-financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution financière - Mécénat de compétences - Organisation d'événements - Tournées régionales - Partenariats divers - Centres Dar Al Moukawil
Régulateurs et superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des lois et des réglementations bancaires - Développement des bonnes pratiques - Éthique des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication effective dans les projets de réforme du secteur financier - Participation aux grands événements qui fédèrent la place financière - Membre actif dans les travaux pilotés par le GPBM

DISTINCTIONS ET RECONNAISSANCE

Le groupe Attijariwafa bank a été désigné « Top Performer RSE » en 2021, pour la 5ème année consécutive, par VE, leader de la notation extra-financière.

Ce palmarès récompense les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, dont les démarches de responsabilité sociétale sont les plus avancées, et ayant ainsi obtenu les meilleurs

scores selon le référentiel de VE pour leur capacité à intégrer les facteurs Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur système de management.

Le référentiel de notation compte plus de 38 critères et près de 330 indicateurs portant sur six domaines : le capital humain, les droits de l'Homme, l'environnement, l'éthique des affaires, la gouvernance et l'engagement sociétal.

Attijariwafa bank présente des scores parmi les plus élevés du marché, en particulier sur les critères suivants :

- « Offre de produits et services verts » ;
- « Amélioration continue des compétences et de l'employabilité des collaborateurs » ;
- « Assurance de traitement équitable des actionnaires ».

Par ailleurs, le Groupe figure toujours en 2021 dans l'indice RSE de référence au Maroc intitulé « Casablanca ESG 10 » créé en 2018.

Cet indice lancé par la Bourse de Casablanca rassemble les 10 valeurs cotées ayant obtenu les meilleurs scores de VE en termes de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers

Le Groupe compte parmi ses priorités la bancarisation, et s'efforce à ce titre d'offrir des produits et services accessibles à tous et adaptés aux besoins de ses clients. Pour répondre aux besoins des TPME, qui forment la majorité du tissu économique africain, le Groupe est engagé à accompagner le développement de ces entreprises. Il est aussi impliqué en faveur de l'entrepreneuriat sur le continent.

Le Groupe a, en effet, lancé des offres de produits et services adaptés aux différentes franges de la clientèle (Hissab Bikhir, L'Bankalik, Wafa Saver...).

Développer la microfinance

La filiale du Groupe Wafacash, à travers sa collaboration avec l'association marocaine Al Amana, offre des solutions de microcrédit pour financer le développement de l'activité des micro-entrepreneurs et agriculteurs et permettre l'accès au logement pour les populations précaires.

Education financière

Convaincue que l'éducation financière doit démarrer dès le plus jeune âge, la Fondation Attijariwafa bank soutient chaque année la semaine de l'éducation financière des enfants et des jeunes au Maroc, organisée par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, en partenariat avec Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

Engagement du Groupe en faveur des TPME

L'accompagnement des TPME est au cœur des préoccupations du groupe Attijariwafa bank et continue d'occuper une place de choix dans sa stratégie.

Le Groupe a mis en place un dispositif dédié à cette clientèle, privilégiant la gouvernance de proximité et la relation de conseil. Il a développé une offre novatrice, avec des solutions de financement adaptées et des services non-financiers variés.

Attijariwafa bank s'engage annuellement à soutenir financièrement la croissance des TPME au Maroc. En 2021, le Groupe a renouvelé son engagement pour la 7ème année consécutive en réservant une enveloppe de crédit importante de 30 milliards de MAD dédiés au soutien et à la relance de 60 000 TPME. Ceci porte à près de 189 milliards de dirhams de crédits distribués aux TPME marocaines depuis 2014.

Attijariwafa bank est aussi le partenaire de référence des programmes étatiques en faveur des TPME au Maroc et leader sur ce créneau. En effet la contribution du Groupe au programmes étatiques ISTITMAR et TATWIR CROISSANCE VERTE de Maroc PME, représente 39% des entreprises concernées.

Soutien et relance de l'économie

Afin de soutenir les activités économiques impactées par la crise du COVID-19 ainsi que la relance de l'économie, le Groupe a renforcé sa mobilisation auprès des commerçants, artisans, professionnels et entreprises. Ainsi, à travers des solutions telles que le report d'échéances de crédits ou le déploiement du nouveau dispositif « Offre relance », les TPME clientes d'Attijariwafa bank représentent 75% des entreprises bénéficiant de la garantie DAMANE EXPRESS de TAMWILCOM et 35% des entreprises bénéficiant du dispositif DAMANE RELANCE de TAMWILCOM.

Accompagner les TPE et les porteurs de projets à travers les centres Dar Al Moukawil

Depuis 2016, la banque au Maroc a créé un concept exclusif et gratuit dédié à l'accompagnement des TPE clientes et non clientes ainsi que des porteurs de projets, à travers la plateforme web et les centres Dar Al Moukawil.

À travers ces dispositifs, Attijariwafa bank a permis à plusieurs milliers de TPE de bénéficier gratuitement de séances de formation quotidiennes, de mises en relation d'affaires avec des partenaires et des donneurs d'ordres potentiels, d'informations utiles et de conseil sur-mesure fournis par des conseillers spécialisés afin de réussir leurs projets.

Les centres Dar Al Moukawil, sont désormais au nombre de 20 et sont répartis dans tout le Royaume.

- 20 centres Dar Al Moukawil ;
- 40700 bénéficiaires des services des centres Dar Al Moukawil ;
- 40% de femmes parmi les bénéficiaires ;
- Plus de 2660 formations organisées à fin 2021 ;
- Près de 14700 entretiens de conseil et d'accompagnement réalisés pour aider les TPE dans la gestion de leurs activités au quotidien à fin 2021.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Banque accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies ;
- Plus de 160 collaborateurs de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires ;
- 12,6 MAD de financement alloués à des grands projets écologiques depuis 2011 ;
- 6 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc ;
- 49% de baisse de consommation de papier pour la banque au Maroc depuis 2016 ;
- 11,9% de baisse de consommation d'énergie pour la banque au Maroc par rapport à 2020.

REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU GROUPE

Le Groupe veille à réduire l'impact environnemental de son fonctionnement par le biais d'actions significatives en matière de réduction de la consommation de papier, d'énergie, de production de déchets, et plus largement de protection de l'environnement.

Réduction de la consommation de papier

Le papier est le premier consommable utilisé dans le cadre des activités du Groupe et qui pourtant représente un enjeu environnemental majeur. Les actions mises en œuvre (imprimantes partagées, impression recto-verso, etc.) ont permis une réduction de la consommation de papier de 49% depuis 2016.

Maitrise de la consommation d'énergie

Attijariwafa bank déploie une démarche d'amélioration de sa performance énergétique à travers l'intégration de critères environnementaux dans les achats et la mise en place de différents dispositifs au sein de ses sites. Ces actions ont permis une baisse de la consommation d'énergie de 11,9% en 2021.

« Je réduis, je trie, j'agis »

Telle est la signature de la démarche de gestion durable des déchets lancée par Attijariwafa bank au Maroc début 2019. Cette démarche volontariste et ambitieuse, engagée par la banque a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone des sites centraux, à travers 3 grands axes : la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage.

Elle repose sur un plan d'action ayant pour objectif un déploiement et une généralisation dans les autres sites depuis 2020.

Afin d'engager les partenaires, notamment les collaborateurs dans la démarche de gestion durable des déchets, une campagne de sensibilisation aux éco-gestes intitulée « Objectif 7 millions d'éco-gestes » a été lancée en 2019 et invite les collaborateurs du Groupe à appliquer au moins 1 éco-geste par jour, afin de réaliser ensemble, annuellement, plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement.

Un dispositif d'accompagnement a été mis en œuvre pour sensibiliser aux bonnes pratiques écologiques, tant sur le lieu de travail, qu'à la maison ou dans l'espace public : installation d'affiches de sensibilisation, diffusion d'un guide sur les éco-gestes et réalisation d'une web série sur les éco-gestes.

Mise en place du tri et recyclage des déchets

Dans le cadre de la démarche de gestion durable des déchets, des contenants de tri sélectif des déchets ont été introduits en 2019 dans les espaces centraux de la banque au Maroc et selon les standards, en remplacement des corbeilles individuelles pour le recyclage du papier, carton et plastique. Le recyclage de 225,3 tonnes de papier en 2021 a permis d'économiser 610,76 Teq CO2. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également désormais triés et recyclés

Visualisez la web série « Objectif : 7 millions d'éco-gestes »

- Pendant 7 épisodes couvrant les différents chapitres du guide éco-gestes, suivez les aventures de Samia et Karim, des collaborateurs du Groupe ayant des idées pleines la tête pour inciter leurs collègues à adopter une bonne pratique écologique par jour, car ensemble c'est annuellement plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement !
- Les vidéos ont été mises en ligne sur le site institutionnel www.attijariwafabank.com. À visionner aussi sur la chaîne Youtube d'Attijariwafa bank : https://youtu.be/NpZP_N7eNHE.

Respect des normes de construction durable

Fort de l'expérience de certification HQE (Haute Qualité Environnementale) de la Direction Régionale de Rabat Souissi en 2018, Attijariwafa bank s'est engagée à généraliser cette démarche pour tous les nouveaux projets d'aménagement, portant à 6 le nombre de sites bénéficiant d'une certification environnementale au Maroc à fin 2021.

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE VERTE

Conscient que le réchauffement climatique constitue une menace pour l'économie mondiale et la planète ainsi que pour la santé et le bien-être des individus, le groupe Attijariwafa bank agit en faveur d'une croissance verte. À ce titre, il accompagne la transition énergétique des entreprises et finance les projets verts structurants, notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

Financement de la transition énergétique des entreprises

Le Groupe s'implique en faveur des questions climatiques et mène plusieurs actions concrètes en ce sens telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables ; et l'accompagnement des entreprises engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de la consommation d'énergie.

Les grands projets environnementaux financés par le Groupe depuis 2010 :

- Parcs éoliens de Foum El Oued, Akhfennir et Haouma au Maroc, 2011
- Mise en place du système antipollution de la Lydec au Maroc, 2011
- Parc éolien de Tarfaya au Maroc, 2012
- Alimentation en eau potable de zones enclavées au Maroc (ONEP), 2014
- Extension du parc éolien d'Akhfennir au Maroc, 2015
- Parc éolien d'Aftissat au Maroc, 2016
- Sauvegarde de la Baie de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire, 2016
- Projet de ferme éolienne de Ras Ghareb en Égypte, 2017
- Projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun, 2018
- Parc éolien de Boujdour au Maroc, 2019
- Centre d'enfouissement technique d'Abidjan en Côte d'Ivoire, 2019
- Centre d'enfouissement et de valorisation des déchets au Maroc, 2020
- Parc éolien d'Aftissat 2 au Maroc, 2021.

L'accréditation au Fonds vert pour le climat des Nations-Unies :

Le groupe Attijariwafa bank est la 7^e banque commerciale à l'échelle mondiale à avoir obtenu la prestigieuse accréditation auprès du Fonds vert pour le climat des Nations-Unies en février 2019 avec une couverture régionale.

Grâce à cette accréditation, Attijariwafa bank pourra soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de développement durable sur le continent africain, à travers des co-financements ou garanties d'investissements importants de la part du Fonds, pouvant excéder 250 millions USD par projet.

Dans cette continuité, le Groupe a adopté en 2019 les standards des Nations-Unies et a formalisé la démarche relative aux financements qui feront appel à ce Fonds, telle que la politique genre et la politique relative aux peuples autochtones.

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES ET DANS LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

100% des collaborateurs sont signataires du code de bonne conduite du Groupe.

40.5% de femmes au sein de la banque au Maroc.

6.7 jours de formation en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc.

Plus de 1 650 collaborateurs bénévoles de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016.

GARANTIR L'INTEGRITE, LA LOYAUTE ET LA TRANSPARENCE A TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE

Le groupe Attijariwafa bank agit en faveur du respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Il se mobilise notamment dans la prévention de la corruption et des conflits d'intérêt, dans la lutte contre la fraude et dans le respect des règles de concurrence. Son engagement éthique couvre aussi la lutte contre l'évasion fiscale ainsi que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les règles de déontologie du Groupe

Attijariwafa bank a mis en place une démarche méthodologique à travers différents codes de déontologie, afin de garantir le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Ces codes constituent un cadre de référence pour les collaborateurs du Groupe dans l'exercice de leurs fonctions, régissant les attitudes et comportements professionnels, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution.

Le dispositif est porté par un Déontologue Groupe qui engage l'ensemble des collaborateurs dans le respect du code de bonne conduite. Ce code définit un certain nombre de principes généraux en matière d'éthique et d'usages résultant non seulement de l'application des textes légaux mais également de valeurs que le Groupe a décidé d'adopter pour conforter son image et son professionnalisme afin d'accompagner son évolution.

La lutte contre la fraude

Attijariwafa bank lutte contre la fraude grâce notamment à son dispositif de contrôle interne robuste qui se décline en plusieurs fonctions.

Prévenir les conflits d'intérêt et la corruption

Le Groupe accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption. A cette fin, une Politique Anti-corruption a été adoptée et un système de management anti-corruption est en cours de mise en place.

S'engager contre la criminalité financière

Attijariwafa bank déploie une politique de prévention contre la criminalité financière qu'il s'agisse de la lutte contre l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LAB/FT).

La Sécurité Financière Groupe a ainsi mené différents projets structurants en 2021 dans le cadre du développement et renforcement du dispositif de vigilance du Groupe en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT) en prenant en compte notamment les évolutions réglementaires.

Les travaux de développement et d'harmonisation des dispositifs LCB-FT des filiales par rapport aux évolutions réglementaires et aux normes du Groupe, ont également été menés en continuité de la feuille de route en la matière. Les actions de formation et de sensibilisation se sont poursuivies dans la même optique pour renforcer la culture de vigilance en matière de LCB-FT à large échelle, avec un focus sur les collaborateurs du réseau et les équipes de la Conformité.

L'accompagnement du réseau dans ce cadre, par les équipes de la Sécurité Financière Groupe, a été renforcé à travers notamment la diffusion de notes et circulaires de sensibilisation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et le devoir de vigilance continu, requis notamment pendant le contexte

sanitaire. Des sessions de formation sur les outils ont également été animées ciblant les équipes de la Conformité des filiales à l'international.

La sécurité et la protection des données

Le Groupe a formalisé plusieurs politiques pour garantir la sécurité et la protection des données, telles que la charte de confidentialité relative aux données internes décrivant les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Déploiement du Plan de Continuité d'Activité (PCA) au sein des filiales

Afin d'assurer la résilience de l'entreprise en cas de sinistre majeur, le groupe Attijariwafa bank déploie une politique de continuité d'activité conforme aux exigences réglementaires.

AMELIORER LE CADRE DE VIE DES COLLABORATEURS

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

Fédérer les collaborateurs autour des valeurs du Groupe

Définies en 2005, les valeurs du Groupe « Citoyenneté, Leadership, Solidarité, Engagement et Éthique » forment le socle de sa culture d'entreprise et de sa démarche RSE.

Promotion de la diversité culturelle

Fort de sa présence dans de nombreux pays, le Groupe compte plus de 25 nationalités différentes parmi ses effectifs et attache une place importante aux relations interculturelles.

Intégration des personnes en situation de handicap

Attijariwafa bank veille à intégrer les personnes en situation de handicap, en leur offrant des postes adaptés et en les accompagnant au quotidien dans l'exercice de leur fonction.

L'égalité professionnelle femme-homme

Attijariwafa bank veille à garantir l'égalité de genre au sein du Groupe tant au niveau du recrutement que de la gestion des carrières. Ainsi, l'ensemble des indicateurs RH sont ventilés par sexe et sont analysés.

Déployer une politique de rémunération et de protection sociale attractive

La politique de rémunération vise à réduire les écarts et rechercher l'équité, favoriser l'attractivité et la fidélisation, ainsi que récompenser la performance. Ainsi, les règles de rétribution prennent en compte les appréciations issues du bilan d'évaluation annuel, le positionnement en interne, ainsi que le positionnement par rapport au marché externe, notamment le secteur bancaire.

Le dialogue social et la négociation collective

Le Groupe entretient un dialogue constructif et approfondi avec les différentes instances représentatives du personnel, dans l'objectif de maintenir l'engagement des salariés et de progresser constamment en faveur de leur épanouissement.

Privilégier le bien-être des collaborateurs

Convaincu que le bien-être des collaborateurs dépend également de leur épanouissement sur le plan personnel, la banque au Maroc offre plusieurs avantages en ce sens.

Le recrutement et l'insertion des jeunes

Le Groupe a fait le choix d'axer sa politique de recrutement sur les jeunes. Cette démarche de rajeunissement vise non seulement à assurer la relève au niveau de toutes ses activités, mais à donner toutes les chances de réussite aux jeunes compétences. Ainsi à fin 2021, plus de 50% de la population de la banque au Maroc est âgée de moins de 36 ans.

Former pour développer les compétences

Le Groupe veille à développer en permanence les compétences de ses collaborateurs, via un dispositif de formation riche, diversifié et en parfaite corrélation avec l'évolution des emplois au sein de la banque en mettant en place :

- des cycles de formation en Soft Skills ;
- des formations métier conçues en formation continue ou dans le cadre des cursus de l'académie de formation « Attijari Academy » ;
- des formations en e-learning jouant le rôle d'un véhicule novateur de l'apprentissage.

Mobilité et gestion de carrière

Attijariwafa bank s'est doté d'un dispositif de gestion de carrière qui s'appuie sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de répondre aux besoins actuels et prévisionnels du Groupe et d'accompagner le développement personnel et professionnel des collaborateurs.

S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTÉS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

LA FONDATION ATTIJARIWABA BANK AU SERVICE DE LA CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation Attijariwafa bank est impliquée dans plusieurs domaines d'intervention dans lesquels elle a développé un savoir-faire reconnu, à travers la concrétisation de plusieurs projets structurants et innovants.

À travers ses 3 pôles, la Fondation Attijariwafa bank œuvre en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la

culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.

La Fondation s'implique pour des changements durables, ayant un impact positif sur la société, à travers la mise en place de partenariats forts et de long terme avec les acteurs de la société civile qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues. Ainsi, les collaborateurs du Groupe sont invités à participer aux différentes actions citoyennes organisées par la Fondation tout au long de l'année, dans le cadre du programme de mécénat de compétences déployé à l'échelle du Groupe, basé sur le bénévolat.

- Plus de 1 600 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » depuis 2009 ;
- 540 étudiants inscrits au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007 ;
- Plus de 31 200 bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007 ;
- 91 conférences organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre ».

Art & culture

La Fondation Attijariwafa bank a fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture une des clés de voûte de sa stratégie RSE. Facteur de développement, d'épanouissement et de cohésion sociale, l'art figure sans interruption depuis plus de quarante ans aux missions de la Fondation. Elle agit essentiellement dans le secteur des arts visuels. Elle contribue à la visibilité d'artistes émergents à travers des expositions, élabore des programmes pédagogiques et des visites commentées ouvertes à tous les publics, valorise la collection du Groupe par des prêts et publications. Elle agit également en faveur du patrimoine et de la musique.

Éducation & entrepreneuriat

La Fondation Attijariwafa bank œuvre en continu en faveur de l'éducation au profit de la valorisation de l'excellence, l'égalité des chances et la lutte contre l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes issus des classes sociales défavorisées. Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle du Groupe et dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre à travers le programme de mécénat de compétences en phase avec le projet sociétal de la holding, le groupe AL MADA, pour insuffler l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes dès le plus jeune âge.

Soutien aux associations

La Fondation soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires, notamment au profit de populations défavorisées. Les opérations de soutien sont multiples et se matérialisent par une aide financière, des dons en nature ou du mécénat de compétences. Elles visent à créer de la valeur pour la communauté et relèvent de différents domaines.

Débat d'idées & production intellectuelle

La Fondation agit pour la promotion d'un débat constructif, à travers une plateforme d'échanges ouverte à tous, en particulier les jeunes, permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Par ailleurs, cette plateforme œuvre à soutenir et diffuser la production intellectuelle de manière générale et également, les travaux de recherche effectués au sein du groupe Attijariwafa bank ainsi que les actes des conférences organisées par la Fondation.

Indicateurs sociaux

Indicateur de pilotage	Unité	Périmètre	2018	2019	2020	2021
Effectif global	nombre	Banque au Maroc	8 681	8 769	8639	8345
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	38,40%	39,60%	40%	40,5%
Nombre de stagiaires	nombre	Banque au Maroc	1 109	1 050	226	229
Part des CDI	%	Banque au Maroc	95,90%	95%	97,8%	97,7%
Part des CDD	%	Banque au Maroc	4,10%	5%	2,2%	2,3%
Nombre d'embauches	nombre	Banque au Maroc	745	766	302	231
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	38,80%	47,30%	44%	45%
· Dont cadres	%	Banque au Maroc	-	48,50%	63%	54,5%
· Dont employés	%	Banque au Maroc	-	51,50%	37%	45,5%
Nombre de licenciements	nombre	Banque au Maroc	33	31	25	
Taux de démission	%	Banque au Maroc	4,70%	5%	3%	3,8%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	29%	32,60%	36%	41%
· Dont cadres	%	Banque au Maroc	-	61%	58,10%	55%
· Dont employés	%	Banque au Maroc	-	39%	41,90%	45%
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	%	Banque au Maroc	64,40%	62,70%	59,5%	51,2%
Part des collaborateurs âgés entre 36 et 55 ans	%	Banque au Maroc	30,20%	32,10%	35,5%	44%
Part des collaborateurs âgés de plus de 55 ans	%	Banque au Maroc	5,40%	5,20%	5%	4,8%
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	%	Banque au Maroc	35,50%	32,30%	29,3%	25,4%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	39,70%	43,80%	45,4%	46,3%
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	%	Banque au Maroc	35,60%	38,70%	37,5%	51,5%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	39,90%	38%	38,3%	39,3%
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	%	Banque au Maroc	28,90%	29%	33,1%	23,1%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	35,20%	36,90%	37,2%	36,7%
Part des cadres	%	Banque au Maroc	55%	55,60%	58,1%	58,6%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	40,60%	41,40%	41,5%	41,6%
Part des non cadres	%	Banque au Maroc	45%	44,40%	41,5%	39,8%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	35,80%	37,30%	38,1%	38,7%
Part des cadres dirigeants	%	Banque au Maroc	0,40%	0,30%	0,3%	0,3%
· Dont femmes	%	Banque au Maroc	15,80%	17%	17%	13,8%
Part de l'effectif déclaré en situation de handicap	%	Banque au Maroc	0,12%	0,14%	0,14%	0,14%
Taux de fréquence des accidents de travail	%	Banque au Maroc	9,80%	8,90%	7%	7,2%
Taux de gravité des accidents de travail	%	Banque au Maroc	0,24%	0,13%	0,09%	0,23%
Taux d'absentéisme	%	Banque au Maroc	2,36%	2%	3%	5,64%
Nombre de visites médicales	nombre	Banque au Maroc	2 590	3 970	770	1262
Nombre de bilans de santé	nombre	Banque au Maroc	4 775	5 746	179	3653
Budget total de formation	Kdhs	Banque au Maroc	44 152	44 400	21500	23 532
Nombre total de jours de formation	nombre	Banque au Maroc	61 909	54 150	48 720	55 911
Nombre moyen de jours de formation réparti par salarié	nombre	Banque au Maroc	7,1	6,9	5,6	6,7
Part des salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	%	Banque au Maroc	99,60%	96,60%	79%	94%
Taux de promotion interne (évolution verticale)	%	Banque au Maroc	26%	27%	26,3%	26%
Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	Banque au Maroc	95%	99%	99%	99%
Part des employés couverts par les conventions collectives	%	Banque au Maroc	95,80%	95%	97,9%	98,48%
Nombre d'accords signés	nombre	Banque au Maroc	1	0	0	0
Nombre de jours de grève		Banque au Maroc	-	0	0	0
Nombre de litiges sociaux		Banque au Maroc	-	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	nombre	Banque au Maroc	243	239	217	289
Nombre de réunion avec les représentants du personnel	nombre	Banque au Maroc	53	52	48	48

*Ces indicateurs sont calculés selon le référentiel GRI standards.

CONTACTS

Siège social

2, boulevard Moulay Youssef, BP 20000 - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 41 69
ou +212 5 22 29 88 88
Fax +212 5 22 29 41 25

www.attijariwafabank.com

Information Financière et Relations Investisseurs

Ibtissam ABOUHARIA
Téléphone +212 5 22 29 88 88
e-mail : i.abouharia@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0) 5 22 41 69 ou +212 (0) 5 22 88 88 - RC 333 - IF 01085221.

www.attijariwafabank.com